



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Département d'architecture

Mémoire de Master en Architecture

**LE PROJET URBAIN ET LE TOURISME
MONTAGNARD**

Revitalisation du centre d'un village de montagne

Cas d'étude : Chef-lieu de la commune de Chréa

Intervention : Centre du chef-lieu de la commune de Chréa

Projet : Centre Aqua sportif

Présenté par :

Bouaziria, Amina,

Belkes, Oumaima,

Groupe : 04

Encadrées par : Mr. Sedoud Ali

Co-Encadreurs : Mme. Menouer

Co-Encadreurs : Mr. Benouared

Les membres de jurys :

Mme : Zerarka leila

Melle : Boustil feriel

Année universitaire : 2019/2020

Résumé

Les villages de montagne à travers leur emplacement unique, sont exposés à des conditions de vie difficiles, à des pratiques restreintes et à des activités économiques rééquilibrées par des politiques spécifiques de développement, de planification et de protection. Le patrimoine villageois riche et diversifié comporte de nombreux enjeux témoins d'une longue histoire, contribue fortement à l'identité de notre territoire Et à la qualité de notre cadre de vie, mais malheureusement on trouve beaucoup de villages abandonnés dans le monde En raison de la faible densité de population au fil des ans.

Notre intervention s'inscrit dans une dynamique qui vise la revitalisation des villages de montagnes par la création de nouvelles centralités pour contrôler l'étalement urbain dans la ville de Blida, grâce au retour vers les anciennes structures.

Notre choix s'est porter sur la ville de Chréa, sa position stratégique et ses potentialités nécessite une dynamisation urbaine .Pour donner à la ville de Chréa sa place méritée nous proposons à travers notre thème de recherche intitulé « revitalisation des villages de montagnes, un projet urbain qui vise à accorder des potentialités touristiques ceci aura comme objectif de faire revivre la situation du projet et créer une nouvelle centralité à la ville.

Enfin, nous avons assuré une intégration du projet dans son environnement immédiat en recherchant la meilleure adaptation pour assurer le confort intérieur et Extérieur.

Mots clés : village de montagne, revitalisation urbaine, Chréa, étalement urbain, le retour vers les structures abandonnés.

ملخص

تتعرض القرى الجبلية، من خلال موقعها الفريد، لظروف معيشية صعبة وممارسات مقيدة وأنشطة اقتصادية يعاد توازنها من خلال سياسات محددة للتنمية والتخطيط والحماية. يشمل تراث القرية الغني والمتنوع العديد من القضايا التي تشهد تاريخاً طويلاً، ويساهم بقوة في هوية أراضينا وجودة بيئتنا المعيشية، ولكن للأسف هناك العديد من القرى المهجورة في العالم بسبب ضعف الكثافة السكانية على مر السنين.

تدخلنا سيكون في إطار ديناميكية مصوبة نحو إعادة احياء القرى الجبلية عن طريق انشاء مراكز جذب جديدة فيها، وهذا بفضل العودة الى الأسس والمنشآت القديمة واستغلالها بهدف مراقبة الزحف العمراني والتقليل من اثاره الكارثية في مدينة البلدية.

وقع اختيارنا على مدينة الشريعة، ويتطلب موقعها الاستراتيجي وإمكانياتها تنشيطاً حضرياً. ولإعطاء مدينة الشريعة المكان الذي تستحقه، نقترح من خلال موضوع بحثنا المعنون "تنشيط القرى الجبلية " مشروع حضري يهدف إلى منح إمكانات سياحية يهدف إلى إحياء وضع المشروع وخلق مركزية جديدة للمدينة.

أخيراً، حرصنا على تكامل المشروع في بيئته المباشرة من خلال البحث عن أفضل تكيف لضمان الراحة الداخلية والخارجية

الكلمات المفتاحية: قرية جبلية، إحياء حضري، الشريعة، زحف حضري، عودة إلى مبان مهجورة.

ABSTRACT

The mountain villages, through their unique location, are exposed to difficult living conditions, restricted practices and economic activities rebalanced by specific policies of development, planning and protection. The rich and diversified village heritage includes many issues that bear witness to a long history, strongly contributes to the identity of our territory and to the quality of our living environment, but unfortunately, there are many abandoned villages in the world Due to weak population density over the years.

Our intervention is part of a dynamic that aims to revitalize mountain villages by creating new centralities to control urban sprawl in the city of Blida, by returning to old structures.

Our choice fell on the city of Chr ea, its strategic position and its potentialities require an urban revitalization. To give the city of Chr ea its deserved place we propose through our research theme entitled "revitalization of mountain villages, a urban project which aims to grant tourist potentialities this will have as objective to revive the situation of the project and create a new centrality to the city.

Finally, we ensured the integration of the project into its immediate environment by seeking the best adaptation to ensure interior and exterior comfort.

Keywords: mountain village, urban revitalization, Chr ea, urban sprawl, the return to crowded structures.

Remerciement

Ce travail est l'aboutissement d'un dur labeur et de beaucoup de sacrifices.

Tout d'abord à mon bon dieu de m'avoir donné la force et le courage et mener jusqu'au bout ce travail الحمد لله

Je tiens à remercier mes enseignants Mr.Sedoude Ali et M^{me} Menouar, Mr. Benouared, Mr. EL hadj Mohammed et Mr. Boularbar d'avoir accepté de diriger mon travail et pour leurs précieux conseils et guides.

Je tiens à remercier vivement tous les membres du jury qui m'ont honorée pour avoir accepté d'évaluer mon projet.

J'exprime ma gratitude à toutes les personnes des différentes administrations qui m'ont accepté de répondre à mes questions avec gentillesse sur tout monsieur Abdenour Douifi.

Je dédie un merci particulier à l'architecte M Bensetti abdelouahab.

Dédicace

J'ai l'immense de dédier ce travail à :

Mes parents qui m'ont encouragé et m'ont toujours passé sur le chemin de la réussite qu'Allah les garde et les protégé ce travail a pu voir le jour grâce à leur soutien.

A mes chers frères chouaib et abdeldjalil je leur souhaite un bon avenir .

A mon mari Mehdi ouahioune et ma belle-famille.

A mes oncles et mes tantes.

A toute la famille Belkes, Bensetti et ouahioune.

A mes cousin et cousine spécialement : Amina, hadjer, Maroua, khawla, sara et Nassima.

A mes très proches amies : Amina et Souad pour ces moment inoubliables que nous avons partagés ensemble durant nos études.

A tous ceux que j'aime et ceux qui m'ont aidé de près ou de loin, merci pour vos aides précieuses, vous avez été mon soutient tout au long de ma vie et mes études.

Belkes Oumaima

Remerciement

Tout d'abord je remercie ALLAH de m'avoir donné la santé et la volonté pour l'achèvement de ce travail qui est le fruit de mes années d'étude.

Mes remerciements les plus sincères à notre encadreur Mr Sedoud pour sa compréhension, ces encouragements et ces orientations accordées tout au long de ce travail.

Mes remerciements vont aussi à nos Co-encadreur : Mme Menouer, Mr. Benouared, Mr. EL hadj Mohammed et Mr. Boulerbar pour leur précieux conseils et guide.

Je remercie mon prof d'atelier en master1 Mr Zakaria Zougari d'être toujours une source d'inspiration d'un travail professionnel et de dévouement.

Je remercie l'ensemble administratif et surtout Mr Abdenour Douifi pour être toujours serviable et gentil.

Je souhaite exprimer ma gratitude aux membres de jurys de bien avoir accepté d'évaluer ce travail. Dans l'espoir d'être à leur espérance.

Enfin je remercie Mr Bensetti abdelouahab

Dédicace

En premier lieu je dédie ce travail à ma grand-mère décédée qui est toujours dans mon cœur.

À chaque membre de ma petite famille qui ont toujours cru en moi : ma mère la source de ma force, mon bonheur et ma vie, Mon père, mon soutien moral, ma source de joie et de bonheur.

Ma chère sœur Khadidja pour être toujours là pour me soutenir. Mon grand frère sida li qui m'a aidé et guidé vers la voie de réussite et mon petit frère Othman.

A ma chère binôme Oumaima, mes copines Khadidja, Sarah, Amira, Souad, Abir, Oumaima, et Rihab.

À tout ma famille, mes chers amis, mes collègues et tous ceux qui me sont chers.

Et à vous...futurs architectes.

Bouaziria Amina

TABLE DE MATIERE

RESUME	
REMERCIEMENTS.....	
TABLE DE MATIERE.....	
LISTE DES ILLUSTRATIONS	

Chapitre I : CHAPITRE INTRODUCTIF

I. Introduction	20
I.1. Introduction à la thématique générale du master ‘ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN :	20
I.2. Introduction au thème de recherche de l’atelier.	24
I.3. Introduction au thème spécifique.	25
II. Présentation et choix de cas d’étude.	26
III. Présentation de la problématique.	26
III.1_ formulation de problématique générale.	26
III.2 hypothèses.	27
III. 3. Formulation de problématique spécifique.	28
III. 4. L’objectif de l’étude.	29
IV. La démarche méthodologique.	29
V. Structure de mémoire.	30

CHAPITRE II : L’ETAT DE L’ART :

INTRODUCTION	33
II.1 DEFINITION DES CONCEPTS, IDEES ET NOTIONS CLES DE LA RECHERCHE :	33
II.1.1 Introduction :	33
II.1.2 Connaissance de l’étalement urbain :	34
II.1.2.1 Définition de l’étalement urbain.	34

II.1.2.2 Les cause de l'étalement urbain.	34
II.1.2.3 L'impact de l'étalement urbain.	35
II.1.2.4 La lutte contre l'étalement urbain.	36
II.1.3. Le projet urbain :	37
II.1.3.1 Définition.	37
II.1.3.2 Les échelles du projet urbain.	37
II.1.3.3 Les enjeux de projet urbain :	38
II.1.3.4 Les acteurs.	38
II.1.3.5 Les Démarches du Projet Urbain.	39
II.1.3.6 Les Démarches du Projet Urbain.	39
II.1.4. Renouveau urbain :	39
II.1.4.1 les enjeux du renouvellement urbain.	40
II.1.4.2 Les interventions du Renouveau Urbain.	41
II.1.5. la revitalisation urbaine :	42
II.1.5.1 définition.	42
II.1.5.2 Les objectifs de revitalisation urbaine :	42
II.1.5.3 La Revitalisation urbaine intégrée.	43
II.1.5.4 Le phénomène de la dévitalisation.	43
II.1.6. La consolidation.	44
II.1.7 La densification urbaine.	44
II.1.8. Les villages de montagnes :	45
II.1.8.1 Introduction.	45
II.1.8.2 Présentation du concept zone de montagne.	45
II.1.8.3 les Stations villages.	45

II.1.8.4 Historique et évolutions des stations des montagnes.	45
II.1.8.5 Définition du village.	48
II.1.8.6Caractéristiques supplémentaires des villages.	48
II.1.8.7 Les villages de montagnes en Algérie.	49
II.1.9.le tourisme comme voie et instrument du développement local :	51
II.1.9.1 Introduction.	51
II.1.9.2 définition du tourisme.	52
II.1.9.3 Le phénomène touristique.	52
II.1.9.4 Le tourisme en Algérie.	52
II.1.9.5 Le tourisme montagnard.	52
II.1.9.6 L'écotourisme.	53
II.1.9.7 Le développement local.	54
II.1.9.8 La politique du tourisme en Algérie.	55
II.1.9.9synthèse.	58
II.2. L'analyse thématique :	59
II.2.1.EXEMPLE I : le secteur sauvegardé de Briançon « France ».	59
II.2.2.EXEMPLE II : le village de «Whistler »canada.	62
II.2.3. Synthèse de lecture des exemples.	64
II.2.4.Conclusion de l'analyse thématique.	65
 CHAPITRE III : CAS D'ETUDE :	
INTRODUCTION :	67
III.2 Présentation du cas d'étude :	67
III. 2.1 Choix de la ville.	67
III. 2.2Présentation de la commune.	67

III. 2.3	Situation de la commune.	68
III. 2.4	L'accessibilité.	68
III. 2.5	Géomorphologie du site.	69
III.3	La lecture territoriale et la logique d'implantation :	71
III.3.1	Définition du territoire.	71
III.3.2	L'intérêt de la lecture du territoire.	71
III.3.3	L'approche théorique adoptée.	71
III.3.4	La lecture Typo-morphologique du territoire de la commune de Chréa.	72
III.4	Lecture diachronique :	75
III.4.1	Epoque précoloniale.	76
III.4.2	Epoque coloniale.	76
III.4.3	Epoque postcoloniale.	78
III.4.4	Synthèse de permanences.	79
III.4.5	Synthèse de croissance.	79
III.5	Lecture synchronique :	80
III.5.1	La structure de conformation.	80
III.5.2	Structure de l'espace public-collectif.	82
III.5.3	Structure fonctionnelle.	86
III.5.4	La structure de l'urbain.	87
III.6	Analyse de l'air d'étude :	89
III.6.1	Présentation de l'air d'étude.	89
III.6.2	État des lieux.	91
III.6.3	L'étude d'état de fait.	94
III.6.4	Synthèse.	

III.6.5 les orientations de l'ancien PDAU 1992.	96
III.6.6 les orientations du PDAU 2015.	96
III.7 Les démarches d'intervention :	97
III.7.1 Les axes d'intervention.	97
III.7.2 : Les actions d'intervention.	97
III.7.3 Les étapes d'intervention.	100
III.7.4 Le plan d'aménagement.	101
III.8 Le projet architectural :	102
III.8.1 Pourquoi un centre aqua sportif ?	102
III.8.2 Approche thématique.	103
III.8.3 L'articulation fonctionnelle.	104
III.8.4 La genèse de la forme.	105
III.8.5 L'articulation physique.	106
Conclusion générale.	107

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES FIGURES :

Figure 1 - 1: Situation de la ville dans le territoire	26
Figure 2 - 2: les dimensions du projet urbain	38
Figure 2 - 3: Schéma des acteurs du projet urbain	39
Figure 2 - 4: Présentation des démarches du projet urbain	39
Figure 2 - 5: Schéma des interventions du renouvellement urbain	41
Figure 2 - 6: Le village de Vaujany, vu depuis la cascade de la Fare	45
Figure 2 - 7: Le site de Megève (Haute-Savoie) au début des années 1920	46
Figure 2 - 8: Le site de Courchevel (Savoie)	46
Figure 2 - 9: Hôtel Le Flaine, station de Flaine (Haute-Savoie)	47
Figure 2 - 10: Artère centrale de Bourgmorel	47
Figure 2 - 11: schéma d'organisation d'un village	48
Figure 2 - 12: village et station a savoie	48
Figure 2 - 13 : bâtiments avec un même style	49
Figure 2 - 14: vue sur une voie piétonne VILLAGE ET STATION A SAvoie	49
Figure 2 - 15 : la place du village de montagne bleue	49
Figure 2 - 16: Boutiques et restaurants sur La rue piétonnière au village de montagne	49
Figure 2 - 17: Village kabyle implanté dans une crête	49
Figure 2-18 : piste du ski	53
Figure 2-19 : les redonnés	53
Figure 2-20 : Les différents concepts de l'écotourisme	53
Figure 2-21 : schéma des relations entre le tourisme et le développement local	54
Figure 2-22 : Schéma des lignes directrices du SDAT 2025	56
Figure 2-23 : Les Composantes du SDAT 2025	56
Figure 2-24 : schéma d'objectifs du SDAT 2025	57
Figure 2-25 : Situation de la ville de Briançon	59
Figure 2-26 : Vue aérienne de la cité médiévale fortifiée de Briançon France	59
Figure 2-27 : Vue sur le village en hiver	59
Figure 2-28 : Rue de la vieille ville	59

Figure 2-29 : coupe d'ensemble d'une partie de la ville de Briançon	60
Figure 2-30 : périmètre de secteur sauvegardé du site	60
Figure 2-31 : façade d'ensemble réhabilitée au secteur sauvegardée de Briançon	60
Figure 2-32 : rue piétonne, dans la vieille ville de Briançon	60
Figure 2-33 : Conservation de contrevent ancien, porte d'entrée et fenêtre à Briançon	61
Figure 2-34 : vue sur les toitures Briançon	61
Figure 2-35 : vue sur les lucanes	61
Figure 2-36 : vue sur les espaces publics de Vauban, Briançon	61
Figure 2-37 : Restauration des balcons en ferronneries dans la ville de Briançon	61
Figure 2-38 : vue aérienne sur le village de Whistler	62
Figure 2-39 : MASTER PLAN de Whistler village	62
Figure 2-40 : vue en 3d sur le centre de Whistler	62
Figure 2-41 : façade bien animée du village	62
Figure 2-42 : les édifices majeurs de la station	62
Figure 2-43 : vue sur le centre de la station	62
Figure 2-44 : Une rue piétonne dans le village de Whistler	63
Figure 2-45 : Le Town Piazza, le village de Whistler	63
Figure 2-46 : Les établissements du village de Whistler	63
Figure 2-47 : Marché fermier de Whistler	63
Figure 2-48 : hôtel Crystal Lodge	63
Figure 2-49 : le Scandinave Spa Whistler	63
Figure 3-50 : carte de l'aire territoriale	68
Figure 3-51 : carte de l'aire de référence	68
Figure 3-52 : carte d'accessibilité	69
Figure 3-53 : carte de relief	69
Figure 3-54 : carte couverture végétale	70
Figure 3-55 : la phase 1 du cycle 1 de développement territoriale	72
Figure 3-56 : la phase 2 du cycle 1 de développement territoriale	73
Figure 3-57 : la phase 1 du cycle 2 de développement territoriale	73

Figure 3-58 : la phase 2 du cycle 2 de développement	73
Figure 3-59 : cycle 3 de développement territorial	74
Figure 3-60 : synthèse de développement territoriale	75
Figure 3-61 : carte de l'évolution de la ville époque coloniale	77
Figure 3-62 : carte de l'évolution de la ville époque coloniale	78
Figure 3-63 : carte de l'évolution de la ville époque postcoloniale 1992	78
Figure 3-64 : carte de l'évolution de la ville époque actuel	78
Figure 3-65 : carte de synthèse des permanences	79
Figure 3-66 : carte de croissance urbaine	79
Figure 3-67 : carte structure de conformation	82
Figure 3-68 : voie principale	83
Figure 3-69 : voie secondaire	83
Figure 3-70 : ligne téléphérique	83
Figure 3-71 : ligne télésiège	83
Figure 3-72 : association sportive	84
Figure 3-73 : placette	84
Figure 3-74 : APC	84
Figure 3-75 : groupement scolaire	84
Figure 3-76 : hôtel des cèdres	85
Figure 3-77 : Théâtre en plein air	85
Figure 3-78 : Placette public	85
Figure 3-79 : kiosques	85
Figure 3-80 : carte Structure de l'espace public-collectif	86
Figure 3-81 : carte Structure fonctionnelle	87
Figure 3-82 : carte Structure de l'urbaine	88
Figure 3-83 : Délimitation de l'air d'étude	89
Figure 3-84 : carte de zoning du parc national de chéra	89
Figure 3-85 : schéma d'accessibilité	90
Figure 3-86 : coupe topographique du site	90
Figure 3-87 : coupe AA'	90

Figure 3-88 : coupe BB'	90
Figure 3-89 : coupe CC'	90
Figure 3-90 : coupe DD'	90
Figure 3-91 : profil 1 : La voie secondaire	91
Figure 3-92 : profil 2 : piste	91
Figure 3-93 : profil 1 : voies primaire (la RN 37)	91
Figure 3-94 : schéma du système parcellaire	92
Figure 3-95 : schéma de la structure fonctionnelle	92
Figure 3-96 : schéma de la typologie de bâti	93
Figure 3-97 : skyline de composition urbaine existant (équipement)	93
Figure 3-98 : typologie et gabarit des maisons	93
Figure 3-99 : placette	94
Figure 3-100 : maison forestière	94
Figure 3-101 : habitat individuel	94
Figure 3-102 : parking	94
Figure 3-103 : la place de chréa	94
Figure 3-104 : équipements administratifs	94
Figure 3-105 : salle de soin	94
Figure 3-106 : Théâtre en plein	94
Figure 3-107 : schéma de structure	97
Figure 3-108 : schéma d'objectives	98
Figure 3-109 : Parcellisation	100
Figure 3-110 : Affectation des voiries	100
Figure 3-111 : lotisation	100
Figure 3-112 : plein et vide	100
Figure 3-113 : plan d'aménagement	101
Figure 3-114 : programmation	101
Figure 3-115 : Plan schématique de la situation et de l'accessibilité	102
Figure 3-116 : la circulation	105
Figure 3-117 : disposition des entités	105

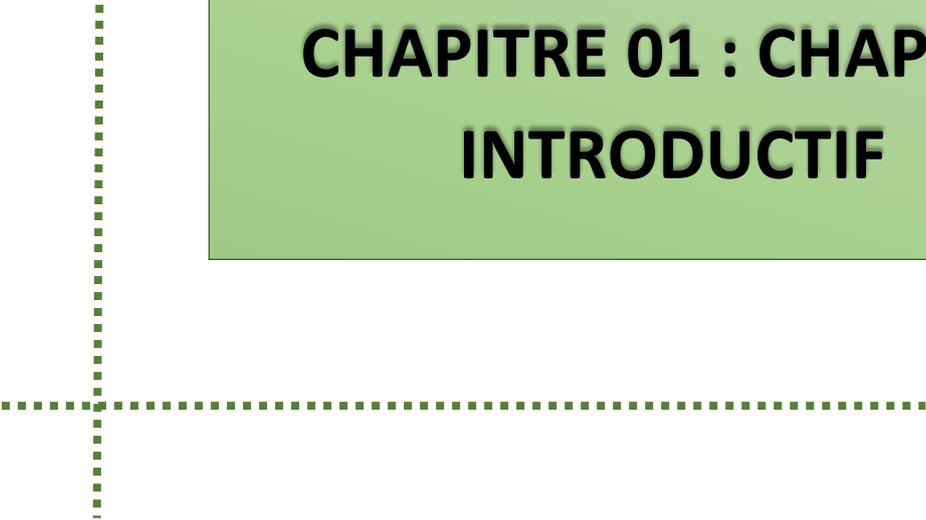
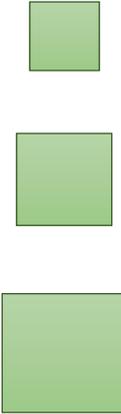
Figure3-118 : la trame structurelle	106
Figure 3-119 : la coupe du projet	106
Figure 3-120 : les façades du projet	106

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 2 - 1 : Causes de l'étalement urbain
Tableau 2 - 2 : synthèse de la lecture des exemples
Tableau 3 - 3 : Programme quantitatif



**CHAPITRE 01 : CHAPITRE
INTRODUCTIF**



I. Introduction

I. 1. Introduction à la thématique générale du master « ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN » :

La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affectée par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement d'une manière particulière le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme.

Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l'objet architectural et à la crise de l'urbanisme devenu réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel » ¹

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente ²

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects ³

Le premier concerne une théorie de la forme urbaine, le deuxième aborde les méthodes du projet urbain, alors que le troisième s'attaque à la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales.

Il conclura par affirmer que le projet urbain « est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là (...) des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après » : une conception de l'architecture dans son rapport au lieu et à l'histoire, assurant la durabilité et la continuité historique

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une

¹ Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A. MARSEILLE, (Mars 2011)

² Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloque des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également : Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme œuvre, Paris, éd du Pavillon de l'arsenal, 1994

³ Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille 21

démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »⁴. Il s'agira alors d'une part de développer les outils de définition de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme et d'autre-part situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.**

Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain, Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu. Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment dans une logique de tissus. L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très

⁴ BONILLO J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Inter géo-Bulletin, 1995, n° 118.

pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture en retour l'architecture...construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche

Au courant de l'année universitaire 2019/2020 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, trois thèmes ont été privilégiés

- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie

A travers la thématique du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka

Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain' Mai 2020

I. 2. Introduction au thème de recherche de l'atelier« PROJET URBAIN ET PERIPHERIE » :

Afin de comprendre le **processus de formation et transformation des milieux bâtis**, on se base sur la **lecture typo-morphologique de Caniggia et Maffei** qui s'appuie essentiellement sur la reconstruction diachronique du processus de genèse des établissements humains à partir de leur état actuel qui s'opère à quatre niveaux d'échelle spatiale : **les édifices, les tissus urbains, la ville et le territoire**

Selon l'approche **typo-morphologique** l'organisme urbain est né suite à une série de **Dédoulements** successifs de son établissement élémentaire et à chaque phase de Dédoulement l'organisme change sa structure et la vocation de ses parcours⁵.

Depuis longtemps l'homme a occupé **les hauts promontoires** du territoire .Mais avec l'augmentation de ses besoins il descend vers **la plaine** à la recherche de la satisfaction de ses besoins (logements, équipements, infrastructures...etc.).

Jour après jour les villes se densifient et se prolongent vers la périphérie sans s'arrêter de grignoter les terres agricoles .Ce qui engendre des problèmes d'un point de vue environnemental, social et économique.

On se trouve face à **l'étalement urbain** qui représente **une crise** dans les villes algériennes « définit **la crise** comme étant un état de désarroi pour celui qui la vit mais qui est nécessaire à un nouvel arrangement ordonnant »⁶ parmi ces villes le cas de **Blida**.

La ville de Blida connaît une pression croissante d'urbanisation depuis 1972 jusqu'à nos jours due à sa situation géographique particulière, coincée entre le littoral méditerranéen et le versant sud de l'Atlas Blideen, ce qui explique les directions de l'étalement urbain sur les riches plaines agricoles de la Mitidja.

Arrivent à ce fait qui nécessite aujourd'hui des solutions. Afin de revaloriser et assurer une croissance contrôlée et équilibrée des périphéries des villes en continuité avec le centre.

⁵ http://architecture.blogspot.com/2012/09/lecture-de-lorganisme-urbain_26.html

⁶ séminaire : « projet urbain en périphérie » SEDOUD.A. Professeur. U. de Blida, séminaire master architecture et projet urbain, université Saad Dahleb Blida 2016.

I. 3. Introduction au thème spécifique « PROJET URBAIN ET VILLAGE MONTAGNARD TOURISTIQUE DURABLE » :

Au fil des années, l'homme a exploité les richesses naturelles des montagnes et continue à modifier le paysage car les cultures, les époques, les manières de vivre et de travailler guident les hommes à la façon de concevoir leur habitat.

Les populations montagnardes sont parmi les plus pauvres et les plus désavantagées au monde. Avec des conditions climatiques et environnementales difficiles, l'éloignement et l'accès souvent difficile. Ils font face fréquemment à une marginalisation politique, sociale et économique et ne bénéficient pas toujours des services fondamentaux comme les soins de santé et l'éducation. Donc Les communautés montagnardes devraient être autonomisées et leurs moyens d'existence améliorés pour leur permettre d'assumer la responsabilité de sauvegarder les ressources naturelles et de remplir leur fonction de gardiens de la montagne.

Selon Rémy Knafou « En même temps que la montagne est explorée dans ses moindres recoins, se montent, greffés sur des villages existants, à basse ou moyenne altitude, des petites "stations" : les sports d'hiver viennent compléter une activité touristique estivale déjà assez vivace »⁷.

Ces villages représente un mirador naturel aux paysages exceptionnels et des lieux touristiques qui doivent offrir un large éventail d'activités de loisirs, culturelles et sportives, afin d'attirer les vacanciers pendant la période estivale ce qui renforce leur économie.

La Commission mondiale de l'environnement et du développement (1987) définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins »⁸.

Le développement durable des montagnes vise à améliorer les niveaux de vie des populations montagnardes et les systèmes de survie des populations des plaines environnantes.

⁷ KNAFOU, Rémy. Les Stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises ; l'aménagement de la montagne à la française. Paris : Masson, 1978, p. 17.

⁸ Brochure « POURQUOI INVESTIR DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES MONTAGNES ? », édition : JANE SHAW, p.05.

II. Présentation de cas d'étude :

Afin de Trouver une solution pour freiner l'étalement urbain Sur les terres agricoles de la ville de Blida d'une part, et d'évaluer la ligne directrice N°3 du SNAT 2030 qui vise à créer les conditions de l'Attractivité et la Compétitivité des Territoires. Notre choix du cas d'études est inscrit dans ce cadre ou la ville de Chréa est l'une des communes de la wilaya de Blida.

La commune de Chréa est une ville Coloniale, Elle s'étend sur les monts de l'Atlas Blideen, À une Altitude comprise Entre 1400 m jusqu'à 1600 m du Niveau De la mer et compte une population de (783 habitants) selon le dernier RGPH 2008. Dont 754 en chef-lieu et 29 en zone éparses. La commune est structurée d'un chef-lieu Elle contient le seul parc au Niveau régional (95% est protégé).il est devenu l'espace de ressourcement, d'évasion et de détente pour toute la population.



Figure 1-1 : Situation de la ville dans le territoire

Source : Google earth

III. Présentation de la problématique :

III. 1. FORMULATION DE PROBLEMATIQUE GENERALE :

L'étalement urbain par son ampleur inédite, à profondément modifié les villes. Les espaces bâtis semblent à la fois se diluer et se fragmenter au sein du territoire.

Ce phénomène pose de plus en plus de problèmes en termes de destruction des terres agricoles, de transport et de pollution.

Il représente un processus d'extension spatiale de la ville. Qui marque le développement urbain en Algérie depuis les années 1970 illustré par une évolution urbaine particulière en périphérie (qui résulte d'un choix résidentiel des ménages). D'où le transfert de population et des activités sur l'espace rural.

Dans ce contexte, la ville de Blida n'a pas échappé à ces dynamiques urbaines motivées par des forces motrices socioéconomiques engendrant une croissance spatiale démesurée. A cet effet il y'a lieu de trouver des solutions à adopter pour réduire l'étalement urbain que subit la plaine de la Mitidja.

A ce stade les questions qui se posent sont :

- pouvons-nous gérer cet étalement urbain ?
- pouvons-nous refaire la ville sur la ville pour absorber cet étalement ?
- pouvons-nous aller vers de nouvelles extensions urbaines ou bien le retour vers les anciennes structures abandonnées ?

III. 2. HYPOTHESES :

Afin de trouver une solution à ce phénomène (étalement urbain) nous avons établi deux hypothèses :

Hypothèse 01 : refaire la ville sur la ville par la densification. Cette dernière peut être une solution ou on peut construire dans des milieux déjà urbanisés avec une infrastructure déjà existante ce qui est un avantage mais c'est une solution à court terme puisque les villes déjà étouffent

Hypothèse 02 : comme une deuxième solution le retour vers les anciennes structures abandonnées et la consolidation des villages en périphérie qui représente la vision du SDAT 2030

Il définit les modalités de développement des activités et des équipements touristiques compte tenu des spécificités des régions, des besoins économiques et socioculturels, des obligations d'exploitation rationnelles et cohérentes des zones et espaces touristiques L'hypothèse c'est de consolider et dynamiser le centre du chef-lieu de la commune de Chréa et le rendra un village de montagne en se basent sur ces potentialité touristique afin de la désenclaver à l'échelle territoriale

III. 3. FORMULATION DE PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE :

Malgré l'importance manifeste des zones de montagne, leur développement durable ne bénéficie pas de l'attention et de la priorité qu'il mérite.⁹

Les villages de montagnes connaissent une abondante conséquence d'un dépeuplement sans cesse croissant du a l'exode rurale .pour des raisons de manque d'emplois de commodités et de confort (enclavement, absence d'infrastructure, isolement et manque de fonction). S'ajoute à cela la transformation et le remplacement volontaire des habitants traditionnels par des constructions en béton cela a engendré une transformation du paysage et l'effacement progressif des préexistants.

Ceci dit le cas de Chréa est à prendre en compte comme un pôle touristique mal exploité malgré ses potentialités et richesses naturelles, les structures touristique et sa position géographique stratégique. En conséquence de la diminution de l'offre d'emploi, le manque des équipements, absence du dynamisme dans les espaces publics, le stationnement des véhicules spontané qui banalise l'espace public, l'absence du commerce, de nombreux bâtiments restent fermés la majeure partie de l'année, Les lieux de rencontres peinent à exister, La dégradation de bâtiments anciens. En effet la dégradation de la qualité de vie qui résulte la réticence des touristes et la diminution de la population locale.

De nos besoin d'habiter à nos façon de nous déplacer en passent par nos modes de consommer c'est l'occasion d'aborder les besoins actuels et futures de nos villages et de s'interroger sur ce qui pourra contribuer à l'équilibre sociale économique et environnemental.

« Le tourisme n'est plus un choix c'est un impératif national »¹⁰ il représente un moteur de développement économique surtout pour les zones montagnard.

En se basant sur le tourisme montagnard, comment peut-on à travers un projet urbain consolider et renouveler le centre du chef-lieu de Chréa est lui donner l'image d'un village

⁹ Brochure « POURQUOI INVESTIR DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES MONTAGNES ? », édition : JANE SHAW, p.01.

¹⁰ SNAT 2025

de montagne touristique ? Quel type de projet peut-on implanter afin de dynamiser le centre ?

III. 4. L'objectif de l'étude :

L'objectif de notre travail est :

- Revitaliser le village en valorisant et développant ses activités potentielles, économiques, culturelles et sportives.
- Définir les stratégies nécessaires pour introduire les petites villes montagnardes par un autre outil complémentaire aux instruments d'urbanisme
- La consolidation et dynamisation des structures existantes en montagne
- Le développement durable des villages de montagne
- L'exploitation des potentialités de développement et l'amélioration de la qualité de vie
- Augmenter les activités locales permet d'apporter un peu plus de vie au village

IV. LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

Phase de recherche : En se basent sur la recherche bibliographique, cette phase présente un travail d'exploration :

En premier lieu l'exploration de support bibliographique d'ouvrages et de référence au niveau de différentes bibliothèques (bibliothèque centrale de l'université de Blida et la bibliothèque de l'institut d'architecture) a permis l'examen des ouvrages, des thèses et des mémoires relatifs au thème de la recherche,

L'exploration de plusieurs sites d'internet a permis aussi de trouver des revues et des articles actualisés liés au projet urbain en périphérie, village de montagne et à la thématique de consolidation et renouvellement urbain.

En second lieu, les contacts effectués à Blida avec les différents organismes et administrations : l'URBAB chargé des études urbanistiques au niveau de la ville, le service des forêts de Blida, la direction du tourisme de Blida , la mairie de Chréa .a permis d'avoir des documents cartographiques et manuscrits (cartes historiques, thèses et des études préalables...). La reconnaissance des lieux a permis de découvrir un site avec des paysages panoramiques

Phase théorique : Consiste à définir les différents concepts recouvrant la partie théorique. La question sera dans le premier chapitre d'identifier la thématique de recherche ainsi que la présentation du cas d'étude puis dans le deuxième chapitre de développer le sens des concepts relatifs au thème de recherche ainsi qu'aux différentes dimensions.

Phase conceptuelle : Ce travail est basé sur une méthode scientifique afin d'aboutir à un concept théorique qui est l'approche « Typo morphologique ».

Selon cette approche on n'a effectué d'abord, une analyse du cas d'étude "la commune de Chréa" constituée de trois parties : une lecture territoriale, la lecture diachronique et enfin une lecture synchronique.

Ensuite une analyse de la structure urbaine de l'aire d'intervention (le centre du chef-lieu de commune de Chréa).

V. STRUCTURE DE MEMOIRE :

Ce mémoire se présente comme une recherche sur la relation entre la ville et le village de Montagne et son rôle dans l'arrêt de l'étalement urbain, il comporte trois chapitres qui sont les suivants :

Chapitre 01 : Chapitre Introductif.

A travers le chapitre introductif nous voulons présenter les causes qui nous motivent à faire ce travail.

Le chapitre est composé de :

- Une introduction à la thématique générale du master « Architecture et projet urbain » développée par le porteur du master.
- Une présentation succincte du thème de recherche, pour notre atelier « Projet urbain et périphérie ».
- Présentation de la thématique spécifique de recherche « Projet urbain et village de montagne ».
- Problématique générale où on parle du phénomène de l'étalement urbain qui touche la plupart des villes plus précisément celles de la plaine de la Mitidja en accompagnement avec les hypothèses concernées.
- Par la suite une présentation de la ville choisie « la commune de Chréa » comme cas d'étude. Après la problématique spécifique liée à notre aire d'intervention « centre du chef-lieu de commune de Chréa » sur lequel sera concentrée notre intervention.

- Nous concluons par citer les différents objectifs à atteindre, la méthodologie de recherche et la structure du mémoire.

Chapitre 02 : Etat de l'art.

Ce chapitre a le but de comprendre les différents concepts, idées et notions liées à notre recherche par une recherche bibliographique de tous les concepts et les notions qui se rapportent à notre recherche tels que : l'étalement urbain, projet urbain, le renouvellement urbain, la revitalisation urbaine, les villages de montagne et le tourisme qui présentera voie du développement.

Afin de de comprendre les différentes approches liées à notre thématique « Revitalisation du centre de la ville de Chréa » on se basant sur les ouvrages, les revues et les publications. Enfin une présentation d'une analyse thématique de deux exemples qui vise notre perspective pour notre cas d'étude conclu par un tableau comparative afin de tirer les orientations, les actions et les idées applicable à notre cas d'intervention

Chapitre 03 : Cas d'étude.

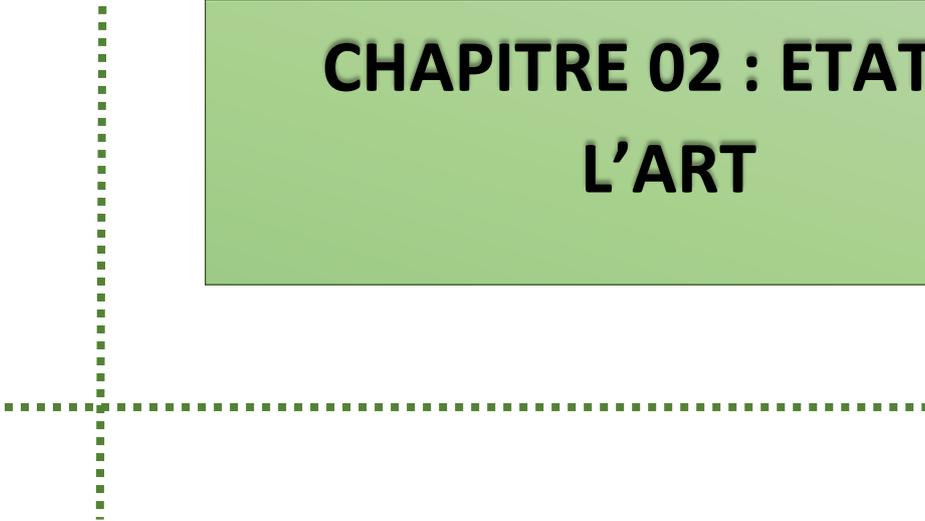
Ce chapitre présentera l'interprétation de l'ensemble des résultats, des synthèses et des conclusions par deux projets : urbain et architecturale.

Il contient dans sa première partie les différentes études concernant la ville de Chréa (cas d'étude) et notre aire d'intervention) ces études sont : l'analyse territoriale, la lecture diachronique et la lecture synchronique, puis l'analyse de l'aire d'intervention ; cela nous amènera à poser les problématiques spécifiques au site ; et par la suite, présenter le projet urbain qui constitue une réponse aux problématiques préalablement posées.

En deuxième partie le projet architecturale qui présente le fruit de notre étude.



**CHAPITRE 02 : ETAT DE
L'ART**



Introduction :

Dans le chapitre état de connaissance notre travail va porter sur une étude conceptuelle et une autre théorique s'étalant sur deux parties :

La première vise à définir et clarifier les concepts, idées, notions et principes fondamentaux que nous étions obligées de comprendre et clarifier, on se basant sur les éléments pertinents autour les quels cette recherche s'articule.

De l'étalement urbain jusqu'au projet urbain qui est l'outil le plus adéquate pour aménager les villes, le renouvellement urbain, la revitalisation urbaine qui se basent sur le tourisme durable, et une aperçue générale sur le village de montagne pour mieux comprendre les caractéristiques de ces zones.

Dans la deuxième partie, nous présenterons une analyse thématique de deux exemples qui illustrent notre visions pour notre cas d'étude conclu par un tableau comparative afin de tirer les particularités de chaque exemple et d'extraire les alternatives et les modes d'actions les plus efficaces et adéquats à notre situation.

II.1 Définition des concepts, idées et notions clés de la recherche :

II.1.1 Introduction :

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la revitalisation des villages de montagne, notre intérêt se portera sur les concepts clefs tel que : l'étalement urbain, Le Projet urbain, Le Renouvellement et la revitalisation urbaine, les villages de montagnes, et enfin le tourisme comme instrument du développement local.

Nous avons définir indépendamment chaque concept et notion. Ces définitions vont nous conduire à comprendre que **le retour vers les structures abandonnées nécessite une revitalisation urbaine**, cette solution basée sur le développement des potentialités locales (le tourisme) et appliquée par un outil particulier qui est le projet urbain.

Ce chapitre touchera en second lieu à une analyse d'exemples internationaux comparables à notre cas d'étude, et qui confirme la diversité et la souplesse des stations villages dans le cadre de la revitalisation urbaine des villages de montagne.

II.1.2 Connaissance de l'étalement urbain :

II.1.2 .1 Définition de l'étalement urbain :

On peut parler d'étalement urbain quand le rythme de l'extension urbaine se fait plus rapide que celui de la croissance démographique : la surface consommée par habitant s'accroît. Il y a un découplage entre croissance démographique et artificialisation du sol.¹¹

L'Agence Européenne de l'Environnement décrit l'étalement comme la forme physique d'une expansion en faible densité des grandes régions urbaines, sous l'effet des conditions de marché, et principalement au détriment des surfaces agricoles avoisinantes.

La notion d'étalement urbain est utilisée en urbanisme pour décrire une extension des surfaces urbanisées, souvent sous la forme d'un habitat pavillonnaire de faible hauteur avec des jardins. Mais ce phénomène ne se traduit pas forcément par la transformation de communes rurales en communes urbaines, car l'habitat d'une commune peut s'étendre sans accroissement de sa population.¹²

II.1.2.2 Les causes de l'étalement urbain :

L'étalement urbain se produit sous l'effet d'interactions socio-économiques avec des contraintes spatiales et environnementales locales. Il s'accélère avec l'amélioration des réseaux de transport et de la mobilité. Des facteurs micro- et macro-socio-économiques interagissent : les moyens de transport, le marché foncier, les préférences individuelles de localisation résidentielle, les évolutions démographiques, l'attractivité des régions urbaines, et l'application de politiques de planification d'utilisation des sols aux échelles locale et régionale, Le tableau suivant résume les moteurs de ce phénomène :

¹¹ « L'étalement urbain » [archive], sur *Responsabilité et environnement*, janvier 2008.

¹² « Etalement urbain et mobilité », WIEL, Marc ; Paris : La Documentaion Française, 2010.- 86 p.,CDU 64502 ; CDU 10-FORM URB01 - 64502

Catégorie	Types particuliers
Facteurs macro-économiques	- Croissance économique - Mondialisation - Intégration européenne
Facteurs micro-économiques	- Augmentation du niveau de vie - Coût du foncier - Disponibilité de terres agricoles bon marché - Compétition entre municipalités
Facteurs démographiques	- Croissance démographique - Augmentation de la taille du ménage
Préférences résidentielles	- Plus d'espace par personne - Préférences de logement
Transports	- Possession d'une automobile - Disponibilité des routes - Coût faible du carburant - Mauvaise qualité des transports
Problèmes urbains	- Mauvaise qualité de l'air - Bruit - Appartements petits - Insécurité - Problèmes sociaux - Manque d'espaces verts - Mauvaise qualité des établissements scolaires
Cadre réglementaire	- Faible planification d'utilisation du sol - Faible mise en œuvre des plans - Manque de coordination verticale et horizontale

Tableau 2 - 1 : Causes de l'étalement urbain

Source : l'auteur

II.1.2.3L'impact de l'étalement urbain :

- 1- Environnementale :
- Destruction d'écosystèmes (boisés, zones humides, terres agricoles.)
 - Pollution atmosphérique liée à l'automobile
 - Artificialisation et minéralisation des sols

- 2- Économique :
 - Coût de construction des infrastructures municipales
 - Coût d'entretien des infrastructures municipales
 - Coût de transport des ménages
- 3- Géopolitique :
 - Dépendance des grands pays utilisateurs
 - Autoritarisme et instabilité des régimes des pays producteurs
 - Guerres et conflits au Moyen-Orient
- 4- Santé :
 - Augmentation des risques d'obésité/maladies respiratoires
 - Stress lié à la navette et aux embouteillages
 - Morts et blessures résultant des accidents de la route
- 5- Sociale :
 - Séparation physico spatiale des groupes sociaux
 - Rareté des espaces publics de sociabilité
 - Inégalités sociales renforcées par la fiscalité locale
- 6- Urbanistique :
 - Perte de lisibilité de la ville
 - Perte d'externalités économiques liées à la compacité et à la mixité d'usages

II.1.2.4 La lutte contre l'étalement urbain :

Parmi les solutions qui doivent être imposées afin de lutter contre l'étalement urbain

- l'imposition d'une taxe égale à la valeur paysagère des terrains Agricoles.
- l'instauration d'un péage de congestion (pour inciter les ménages à réduire la distance domicile-travail).
- la modification du système de financement des équipements collectifs (faire payer aux aménageurs les frais induits par les nouveaux logements, alourdissant ainsi la charge financière des aménageurs et les rendant moins à même d'enchérir pour les terrains constructibles).
- Consacrer des moyens d'étude en amont de toute décision
- Consulter les habitants avant tout projet.
- Partager la compétence en urbanisme au niveau intercommunal.
- Concevoir une meilleure connexion en transports et circulations douces.
- Densifier autour des gares.
- Rechercher des « densités humaines » favorables à l'urbanité.
- Diversifier zonages et formes urbaines.
- Valoriser le réseau des espaces publics et du paysage pour l'agrément du piéton.

-Accorder une place accrue de la nature dans les grandes agglomérations.

II.1.3 LE PROJET URBAIN :

II.1.3.1 Définition :

Dans le dictionnaire la définition de projet : « nom masculin (de projeter) : Tracé définitif, en plans, coupes et élévations, d'une construction à réaliser (machine, équipement, bâtiment, aménagement urbain, etc.) »¹³

-La définition de mot urbain : « adjectif (mot latin : URBANUS) : Qui appartient à la ville ».¹⁴

Toutes les politiques urbaines se réfèrent au projet urbain vu « sa capacité de cadrage des actions, grâce au caractère-éco systématique, historique, multidimensionnel, transversal, pluridisciplinaire, concerté, négocié, flexible, évolutif, adaptable, méthodique et itératif de sa démarche.»¹⁵.

Les urbanistes utilisent d'autre concept comme synonyme au projet urbain. Parmi ces concepts on peut citer à titre indicatif :

- L'urbanisme de projet.
- L'urban design.

II.1.3.2 Les échelles du projet urbain :

Le projet urbain n'est pas un projet architectural ponctuel seulement mais c'est un projet lié à un territoire dépendant de son échelle.

Le projet urbain se développe sur quatre échelles de l'échelle globale à l'échelle locale où aperçoit les méthodes d'interventions convenables de chaque échelle et d'où la relation du va et vient figure et assure la cohérence tout le long du projet.

- a. Le projet urbain global (agglomération) : Sous forme de pos, il intègre les décisions stratégiques des communes le zonage et la réglementation des aménagements de ces derniers.

¹³ Dictionnaire Larousse

¹⁴ Idem

¹⁵ E.AZZAG. "Urbanisme d'idées : la sagesse face aux enjeux". In Vies de villes hors-séries n°04-Décembre 2012

- b. Le projet urbain local (ville) : est le cadre spatial de références, des études et des réflexions engagée sur le devenir de la ville, regroupant les différentes actions à engagées au niveau locale.
- c. Le projet urbain complexe (quartier) : représentent le cadre programmatique à l'échelle urbanistique et se traduit dans la réalisation de schémas d'aménagement.
- d. Le projet d'architecture (bâtiment) : échelle finale de la procédure d'aménagement, il définit les objectifs et les besoins que doit satisfaire l'ouvrage (contrainte et exigence de qualité sociale, urbanistique, architecturale fonctionnelle technique et économique).

II.1.3.3 Les enjeux de projet urbain :

L'harmonie et l'anticipation d'acteurs dans ces échelles faire chance au projet urbain par la possibilité de répondre à des enjeux multiples :

- Améliorer la qualité de vie.
- Intégrer la concertation et la négociation.
- Offre des solutions concrètes et opérationnelles

Le projet urbain n'est pas une action mais c'est une attitude, une démarche, une stratégie, Un nouveau langage entre la ville et ces habitants.

II.1.3.4 La dimension du projet urbain :

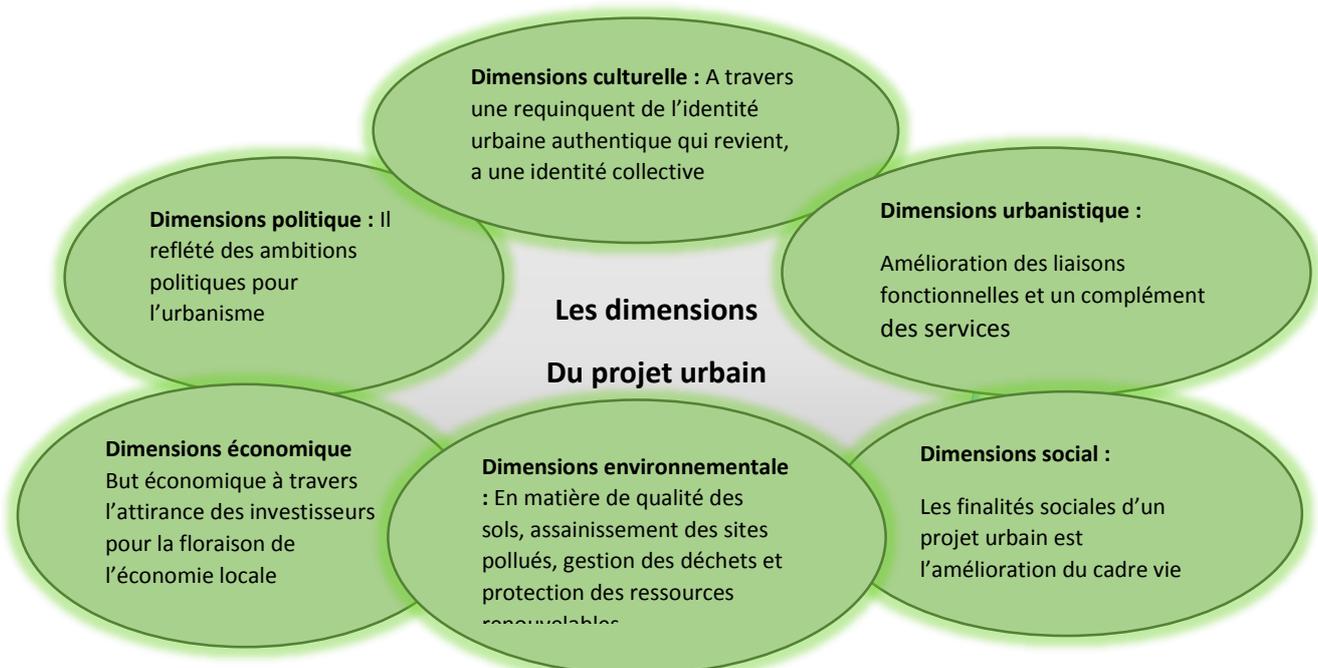


Figure 2 - 2 : les dimensions du projet urbain

Source : L'auteur

II.1.3.5 Les acteurs :

Les acteurs d'un projet urbain portent des motivations différentes, poursuivent des divers intérêts (parfois contradictoires) et ne sont pas tous en mesure d'en saisir la portée ni d'imaginer l'impact. En général, les acteurs se regroupent dans les catégories suivantes :

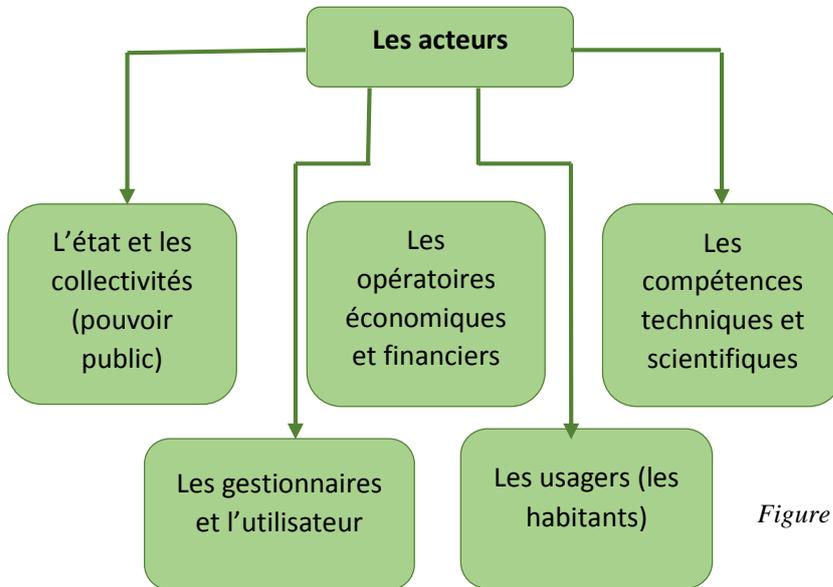


Figure 2 - 3 : Schéma des acteurs du projet urbain
Source : l'auteur

II.1.3.6 Les Démarches du Projet Urbain :

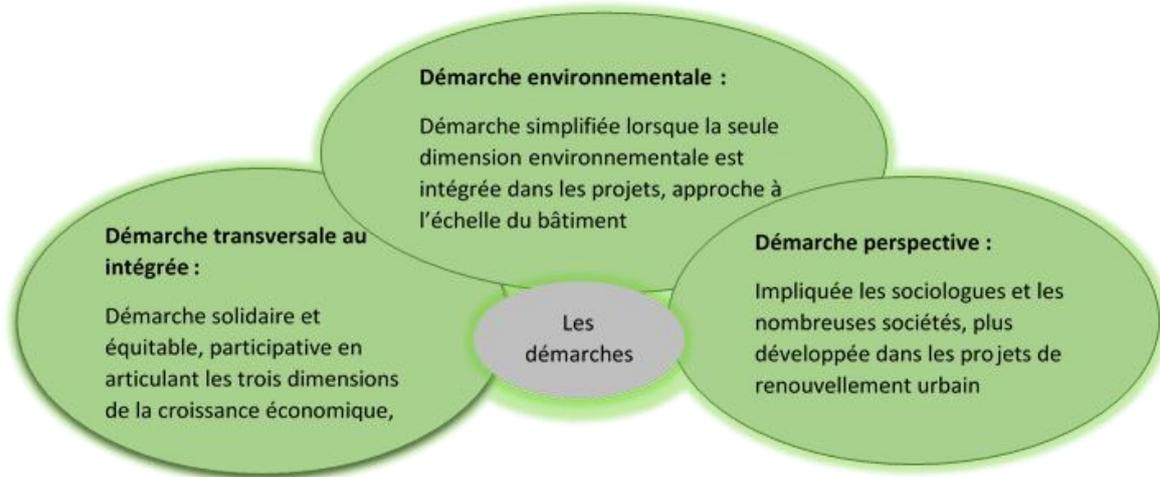


Figure 2 - 4 : Présentation des démarches du projet urbain source : l'auteur

II.1.4. Le Renouvellement urbain :

L'expression « renouvellement urbain » est utilisée dans divers contextes liés aux domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, elle correspond à une action sur la morphologie urbaine d'un quartier, d'un îlot, d'une ville et peut s'inscrire dans l'échelle du

territoire. Ce terme est aussi employé dans le cadre des politiques de la ville comme un moyen de revaloriser certains espaces dégradés.

Il s'agit donc de recycler un bout de ville, un quartier, une friche, et de les refaçonner pour les adapter aux conditions modernes d'habitabilité et aux nouvelles exigences environnementales. « On pourrait définir le concept de renouvellement urbain, par un changement profond, au moyen de démolitions totales ou partielles, de la morphologie urbaine d'un quartier sous différentes facettes, et pouvant donc cumuler des interventions ayant un impact sur la trame foncière, la trame viaire et les déplacements, les formes architecturales, les fonctions, les services, la gestion, les caractéristiques de l'espace public »¹⁶

II.1.4.1 les enjeux du renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain peut alors s'envisager comme un moyen de repenser la croissance urbaine. De multiples enjeux du renouvellement urbain :

- Une meilleure maîtrise de l'étalement urbain.
- Une optimisation de l'utilisation de l'espace intra urbain (limiter les effets de coupure urbaine ou de barrière)
- Une valorisation de l'image de la ville, et la préservation de son patrimoine bâti et paysager.
- Une Amélioration de l'environnement, de la santé et de la sécurité des populations.
- Favoriser le développement économique et social a traves de nouvelles activités.
- Une Amélioration de l'environnement, de la santé et de la sécurité des populations.

¹⁶ Les cahiers de l'Observatoire Régional de l'Habitat et du Logement ; dossier n°06 juin 2003 « renouvellement urbain, définition, origines, enjeux », p. 6

-Favoriser le développement économique et social a travers de nouvelles activités.

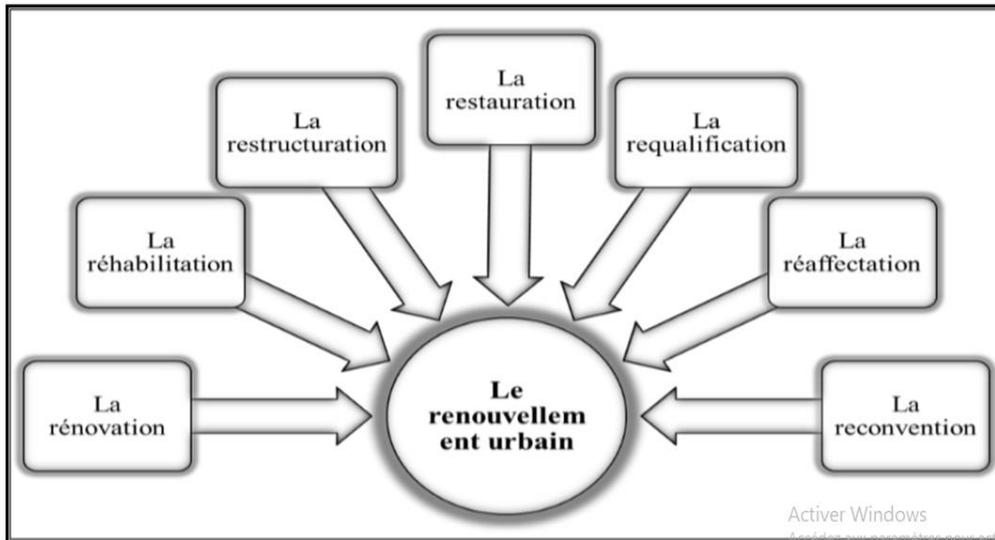


Figure 2-5 : Schéma des interventions du renouvellement urbain

source : mémoire

II.1.4.2 Les interventions du Renouvellement Urbain :

Le projet de renouvellement urbain peut avoir divers aspects il englobe de ce fait différents processus et opérations :

a-La requalification : La requalification désigne l'action qui permet à un quartier paupérisé ou à une ville dégradée de retrouver leur dynamique et leur aptitude à jouer pleinement leurs fonctions en tant qu'espaces urbains épanouis ,cette opération passe par un repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles afin de les exploiter pour améliorer les conditions d'organisation et de fonctionnement de l'espace urbain.

b- La réhabilitation : La réhabilitation est une opération qui consiste à réaménager sans démolir et sans raser et ce dans le respect des caractères architecturaux. Elle ne se limite pas exclusivement à la conservation, mais peut introduire la transformation de l'existant tout en valorisant ses potentialités afin de satisfaire l'aspect fonctionnel, social, et aussi les qualités de l'espace architectural ou urbain.

c- La restructuration : C'est une intervention visant à réorganiser le tissu urbain à travers un changement profond qui touche toutes ses composantes. La restructuration vise une transformation du rôle et des caractères de l'entité urbaine. « La restructuration introduit une nouvelle configuration de l'entité en la remodelant. Elle implique, de ce fait, un

changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâti »¹⁷

d- la rénovation : C'est une action qui vise un changement global des ilots à travers une démolition et une reconstruction des bâtiments sur la base d'emprises modifiées pour la création d'un tissu urbain mieux adaptés à la ville. Il s'agit d'une opération qui a pour objectif de restituer une structure et une architecture compatibles avec les exigences de la ville.¹⁸

e- L'aménagement urbain : Il s'agit d'apporter une nouvelle image à un espace public et renforcer son attractivité grâce à des aménagements d'espaces par diverses textures, du mobilier urbain ainsi que des espaces végétalisés et plantés.

g-La revalorisation urbaine : Cette action consiste à modifier les qualités physiques d'un milieu afin de lui attribuer une nouvelle vocation. Généralement, elle s'accompagne de la consolidation du milieu visé, de la création de nouveaux espaces publics - incluant l'ouverture de nouvelles rues - et de projets de construction favorisant la diversification des activités.

II.1.5. La Revitalisation urbaine :

II.1.5.1 Définition : L'opération de revitalisation urbaine est une action visant à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé.¹⁹

On peut aussi définir plus simplement par : transition entre un état d'abandon et de dévitalisation d'un quartier au centre vers un état de dynamique et de désirabilité.

II.1.5.2 Les objectifs de revitalisation urbaine :

¹⁷ JOFFROY Pascale « La réhabilitation des bâtiments », p.14 22

¹⁸ Mounia « Eléments d'introduction à l'urbanisme : histoire, méthodologie, réglementation », p. 129/130 23 SAIDOUNI

¹⁹ Code wallon, L'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine, coordination officieuse, v.2015, p.315.

-Economique : l'objectif est toujours d'attirer l'investissement, créer des emplois, la richesse, renouveler la base économique pour assurer une vitalité pérenne (durable) dans ces espaces.

-Social : Augmenter l'offre de logements sociaux, développer les équipements de proximité, améliorer le cadre de vie des habitants est aussi un objectif prioritaire. La revitalisation urbaine vise souvent le bien être des habitants de la ville (qualité de logement, offre d'emploi, sécurité, qualité de l'espace urbain).

-Culturel : Soit valoriser un patrimoine bâti (noyau historique) et le tourisme urbain

II.1.5.3 La Revitalisation urbain intégrée :

La revitalisation urbaine intégrée (RUI) est une approche qui vise à établir un diagnostic des secteurs défavorisés sur un territoire, puis à identifier des actions prioritaires et structurantes pour leur milieu. La(RUI) vise l'amélioration des conditions socioéconomiques des habitants du secteur visé, ainsi que l'amélioration des conditions physiques et environnementales de leur milieu de vie, par le moyen d'interventions ciblées et concertées avec la communauté. L'approche favorise également la consolidation des quartiers centraux et leur revitalisation.

II.1.5.4 Le phénomène de la dévitalisation :

Le phénomène de la dévitalisation des communautés rurales fut défini par le géographe Clermont Dugas en 1991 : « La dévitalisation peut être définie comme un processus qui entraîne une diminution progressive et quelques fois rapide de l'activité socioéconomique d'une entité spatiale donnée et dont les effets se font sentir aux niveaux de la démographie, de l'occupation du sol, de l'habitat, de l'infrastructure des services, de la qualité de vie et des perspectives d'avenir »²⁰

C'est l'État qui doit assumer les frais à la fois de la dévitalisation et de l'étalement urbain, principalement par le financement d'infrastructures. On peut parler de gaspillage lorsque l'on investit dans les nouveaux lotissements plutôt que pour soutenir les villages existants, tandis qu'à l'inverse, les investissements pourraient être optimisés en agissant sur les

²⁰ CLERMONT D., [Les régions périphériques défi au développement du Québec](#), 1991, p.3

cœurs de village²¹. Donc investir pour l'occupation durable du territoire en intervenant auprès des villages et noyaux urbains dévitalisés, est mieux qu'encourager l'étalement urbain en le soutenant financièrement. Qui est un des principaux problèmes auquel il faut s'attaquer.

II.1.6. la consolidation urbaine :

La consolidation urbaine consiste à remodeler ou rapiécer un tissu urbain détérioré, ou à optimiser l'utilisation d'un espace sous-utilisé, afin de s'assurer du maintien des qualités et de la pérennité de l'occupation du milieu.

N'entraînant pas de changement de vocation du milieu, la consolidation peut, par exemple, faire appel au réaménagement des espaces ouverts (rues, places, parcs, etc.), à la réhabilitation de bâtiments abandonnés, à la subdivision ou à l'agrandissement de résidences existantes, à l'insertion dans le tissu urbain de bâtiments similaires à ceux déjà présents, ou encore à des interventions plus importantes.²²

« La sauvegarde consiste à conserver l'image, le caractère et l'identité d'un lieu, qui représente une culture. Il ne s'agit pas de muséifier un village en figeant tous ses bâtiments intéressants, mais de les utiliser comme référence pour consolider l'identité d'un lieu »²³

II.1.7La densification urbaine :

La densification est une opération d'optimisation ayant pour objectif la rationalisation de l'occupation de l'espace en fonction d'un certain nombre de critères de viabilité. Certains acteurs de l'urbain l'appellent aménagement urbain, tandis que d'autres la considèrent comme une technique relevant du génie urbain.

Le principe de la densification consiste à orienter le développement d'une ville à l'intérieur de son enceinte bâtie. La finalité étant de ne plus ouvrir de nouveaux terrains à bâtir de densifier les espaces déjà urbanisés en construisant sur les parcelles disponibles, ou en réhabilitant certaines d'entre elles.

²¹ Mémoire « Optimiser l'occupation et la vitalité des territoires par l'aménagement et l'urbanisme », p.2

²² Vivre en ville, consolidation urbaine, disponible à : <http://collectivitesviable.org/articles/consolidation-urbaine>

²³ Heimatschutz Patrimoine 2/09

II.1.8.LES VILLAGES DE MONTAGNE :

II.1.8.1 Introduction :

La montagne n'a pas toujours été aussi attrayante. Les paysages montagnards ne recevaient pas l'engouement dont ils sont l'objet aujourd'hui. C'est l'évolution de ses représentations et de son image qui lui ont permis d'être un territoire aujourd'hui apprécié.

Les villages de montagne sont un sujet d'émerveillement et une source d'inspiration pour les hommes. Leur éloignement et la difficulté de leur accès expliquent en partie notre fascination pour ces zones naturelles uniques.

A cet effet, nous étudions leur évolution urbaine et touristique, puis nous traiterons le concept du village et ses caractéristiques puis les stations villages, classification, et enfin, nous terminerons par la présentation des notions sur les villages de montagnes en Algérie.

II.1.8.2 Présentation du concept zone de montagne :

Les régions montagneuses possèdent des caractéristiques particulières (isolement géographique, marginalité politique, conditions climatiques et environnementales difficiles, fragilités des écosystèmes etc.) Qui militent en



Figure 2-6 Le village de Vaujany, Source photo : [Guillaume Bavière](#)

Faveur de développement durable. Les enjeux majeurs d'un tel développement demeurent toutefois identiques dans leur double dimension socioéconomique et environnementale.

II.1.8.3 les Stations villages :

- **Définition** : la station est un lieu ouvert, habitée par une population permanente, dont l'activité n'est pas forcément liée au tourisme et qui peut évoluer vers une ville à part entière.

II.1.8.4 Historique et évolutions des stations des montagnes :

Le milieu du XIX^e siècle, les terrains de moyenne et de haute montagne n'ont subi que des occupations relativement pacifiques, La ville a fait son apparition sur les pentes et au cœur

de la montagne. L'architecture n'a fait que gagner en densité. L'évolution des pratiques de sports d'hiver ont influé sur l'évolution urbaine et architecturale. Les stations de sports d'hiver, au gré des modes et des usages, ont pris des aspects différents et ont marqué plus ou moins fortement le paysage. Dans un jeu de renversement, on est passé d'un village-station pionnier à une station-village nostalgique.

-Première génération le village station :

Implantés en fond de vallée ou sur un col, au centre d'un domaine skiable la plupart du temps morcelé, ils sont caractérisés par une absence de stratégie précise de développement, Ce sont des stations non fonctionnelles Et donc polyvalentes.

Knafou conclut que « Le paysage d'une Station ancienne est Hétérogène ».

La priorité est l'équipement Des pistes (Téléphériques et télésièges) et l'équipement hôtelier. L'exemple le plus connu et révélateur est celui de Megève

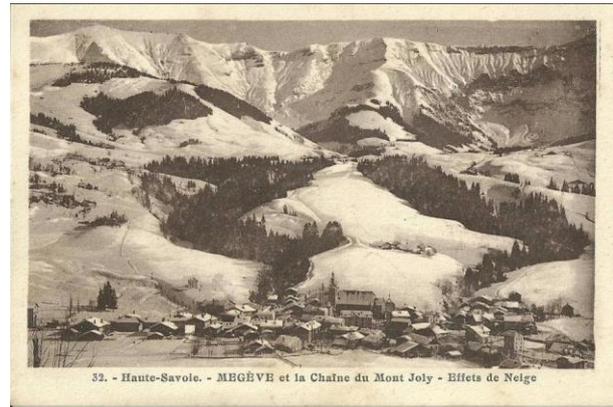


Figure 2-7 : Megève (Haute-Savoie), source : Google image

-Deuxième génération, des nouveaux usages de la montagne :

Pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'idée de faire naître de nouvelles

Stations sur des terrains vierges de tout

Habitat permanent découle de

plusieurs Volontés, trois en particulier :

aménager La montagne, en planifiant

et contrôlant L'urbanisation, développer la pratique des sports d'hiver comme nouvelle économie pour des régions confrontées à l'exode rural, et ne plus laisser le développement des stations entre les seules mains de l'initiative privée.



Figure 2-8 : Le site de Courchevel (Savoie) au début des années 1950 source : Google image

-Troisième génération, les stations intégrées :

À partir de 1960, un nouveau type de station apparaît, le concept de « station intégrée » s'impose, conçu comme un prototype de développement urbain calibré par l'importance du domaine skiable qui repose sur la convergence entre un promoteur (maître d'œuvre unique), une collectivité locale qui lui concède l'exclusivité de l'aménagement et les services de l'État qui contrôlent le projet.

L'urbanisme reprend en grande partie les Principes en œuvre dans les stations, Notamment la séparation des circulations Automobiles et piétonnes, l'alignement des Constructions sur un front de neige.



Figure 2-9 : Hôtel Le Flaine, station de Flaine (Haute-Savoie), Marcel Breuer architecte source : Google image

-Quatrième génération, la station village :

Les stations de la quatrième génération sont elles aussi, pour l'essentiel, édifiées en site vierge. Exemple Valmorel. L'architecture se fait attrayante, ludique, pittoresque La construction est en béton habillée d'enduit,

De bardage et couverte de pierres... En apparence,

Les principes architecturaux semblent revenir à ce

Qui faisait l'essence de la villégiature de la fin du

XIX^e siècle et du début du XX^e, à ceci près que la

Station s'apparente plus désormais à un décor

Dans lequel la foule des touristes évolue.²⁴

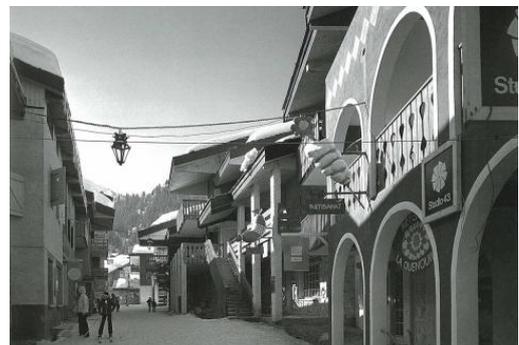


Figure2-10 : Artère centrale de Bourgmorel, Valmorel (Savoie source : Google image

²⁴ LYON-CAEN, Jean-François (dir). Stations de sports d'hiver. Découverte de l'urbanisme et de l'arc (...)

II.1.8.5 Définition du village :

Le village s'organise autour d'un noyau traditionnel, assez important pour avoir une vie propre tout au long de l'année. Le village se distingue du hameau par une taille plus importante et par le fait qu'il accueille encore ou a accueilli des éléments de vie collective, une place de village, une église, quelques commerces de proximité (boulangerie, épicerie) ou service public par exemple, même si ces derniers n'existent plus compte tenu de l'évolution des modes de vie.



Figure 2-11 : un schéma d'organisation d'un village
Source : Google image



Figure 2-12 : VILLAGE ET STATION A SAVOIE
SOURCE : www.valentinjoel.com

II.1.8.6 Caractéristiques des villages :

Le Village Design Institute note quelques caractéristiques définissant les villages :

-Ils ont tendance à être compacts, avec des limites bien définies et des centres bien définis, ces centres étant généralement une sorte de village vert, carré ou piazza avec quelque chose de symboliquement significatif pour l'histoire du village. Ces centres contiennent invariablement un marché, le centre économique du village, généralement bordé de bâtiments administratifs.

- Ils ont tendance à être assez petits pour que tout le monde puisse être reconnu.
- Puissent être produites ou desservies entièrement dans ce système d'habitation
- ont tendance à maintenir leur niveau de population, de manière auto-organisée, dans la limite de la capacité de charge écologique de leurs environs environnants.
- Les villages, en tant qu'unités organiques autonomes sont capables d'appliquer leurs propres lois en interne.
- Les bâtiments sont semblables les uns aux autres et forment une image unitaire et égalitaire. Leurs techniques de construction sont simples, durables et flexibles. Tous les choix architecturaux ont été pris en fonction d'un usage précis, tous basés sur une même technique constructive, mais se déclinant toujours d'une manière sensiblement différente.



Figure 2-13 : bâtiments avec un même style Architectural Source : Google image



Figure 2-14 : vue sur une voie piétonne VILLAGE ET STATION A SAVOIE source : Google image



Figure 2-15 : la place du village de montagne bleue Source : Google image



Figure 2-16 : Boutiques et restaurants village de montagne bleue Source : Google image

II.1.8.7 Les villages de montagnes en Algérie :

-Notion sur les villages kabyles :

La Kabylie « Tamurt iddurar » pays des Montagnes » peut s'enorgueillir du vaste Chapelet de village qu'elle déroule le long



Figure 2-17 : Village kabyle implanté dans une crête source : Google image

De ses massifs montagneux au nord et au sud. Elles représentaient des unités politiques temporaires et rassemblaient plusieurs tribus lors d'événements de grandes ampleurs. L'espace de la confédération correspondait à des ensembles topographiques bien définis par le relief montagneux ²⁵ l'unité politique sous-jacente à la confédération est la tribu ou « laarach » qui unie plusieurs villages par certains liens d'affinité.

-Définition :

Les villages kabyles « taddart » du mot kabyle « idder » qui signifie « vivre en dualité avec la nature » est une unité politique, administrative, fondamentale dans la société kabyle, à son territoire propre, aux limites toujours connues » Emile Masqueray définit thaddarth comme « un mot vague, applicable à tous les groupes de maisons quels qu'il soit, car il signifie proprement dit la pluralité de maison ». ²⁶

-Typologie et caractéristiques du village kabyle :

-Le village kabyle occupe généralement une crête « taourirt » ou un plateau « Agouni », en parfaite intégration avec son environnement, Sa typologie est liée à la géographie et à la morphologie de la région il existe sans muraille, ni édifice particulier, Il forme en lui-même une forteresse. Ces caractéristiques :

-la Façade sans décor, les habitations ne se distinguent guère l'une de l'autre, conférant une expression architecturale homogène.

-Parois continues formant une enceinte, Entrée au village limitées et peu nombreuses,

-Tissu homogène et dense, avec une très forte compacité, aménagement autour d'un espace central (cour).

Selon Emile MASQUERAY, il existe deux types de développement des villages : l'un présente des villages allongées qui se développent de manière linéaire longeant ainsi sur les versants et les montagnes, l'autre présente des villages circulaires qui se développent d'une manière

²⁵ Hanotaux et A. Etourneauux .la Kabylie et les coutumes kabyle tome II .EDITION BOUCHENE, 2006

²⁶ A.Hanoteau et A.LETOURNEAUX LA KABYLIE ET COUTUMES KABYLES TOME. II édition BOUCHENE ,2003 P 9

concentrique sur les sommets des montagnes ou bien sur les plateaux, ils ont été conçue de façon à pouvoir être efficacement défendu.

-Les éléments composant le village kabyle :

Le village kabyle est donc composé de plusieurs éléments, morphologiquement nous pouvons distinguer dans le village kabyle selon un passage graduel de l'extérieure vers l'intérieure les Structures suivantes :

-Tajmaât : C'est le lieu de rassemblement des villageois, il est le support de toute fonction essentielle du village (réunion, décision, discussion), c'est un lieu d'entrée, de passage et de regroupement.

-La ruelle (ighil,arvid) : c'est un élément d'articulation entre l'entrée et l'extérieure du village, Ces ruelles tracées perpendiculairement aux courbes de niveaux sont morphologiquement des espaces fermées et s'ouvrent vers le ciel comme pour vouloir détendre une ambiance qui accélère le rythme de la marche passant.

-L'impasse (aznik) : La différence entre la ruelle et l'impasse est que cette dernière se termine en cul de sac et se décrit comme un espace caché, dans cette situation, seules les personnes issues d'une même groupement pouvant avoir accès aux impasses.

-L'Hara : C'est l'espace d'habitation , il se compose de deux éléments indissociable : Afregh ou Amrah (selon la localités) et Axxam formant une organisation bipolaire , En effet , la composition initiale l'Hara était « axxam , la cour» , Avec l'élargissement de la famille ce qui densifie de plus en plus la parcelle (pluriel de l'hara) peuvent varier en plusieurs facteurs : la superficie du terrain , sa forme , le nombre d'occupants appartenant à une même famille .

II.1.9.Le tourisme comme une voie et instrument du développement local :

II.1.9.1Introduction :

Le tourisme est une activité ancienne. Il est souvent cité comme un moyen de développement local des régions montagneuses dans de nombreux pays.

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus. C'est ainsi que le tourisme est venu à occuper une place de choix dans beaucoup de pays.

L'apport de ce secteur à la croissance n'est pas des moindres importances : c'est une source de revenus et de recettes en devises appréciables, mais également de grands gisements d'emploi potentiels. Les zones de montagne représentent la deuxième destination touristique après les côtes et les îles, elles génèrent entre 15 à 20 % du tourisme mondial annuel. Il est donc nécessaire de mieux comprendre les concepts clés liés au tourisme et au développement local qui seront utiles à la compréhension de notre travail.

A cet effet, nous définirons quelques concepts qui permettront de savoir, ce que veut dire le tourisme et quels sont les différents types de classification, puis nous traiterons du tourisme en zone de montagne, sa clientèle, ses différentes pratiques, et enfin, nous terminerons par la présentation des notions relatives au développement local.

II.1.9.2 définition du tourisme :

Pour l'OMT (Organisation mondiale du tourisme) : « Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé) ».

II.1.9.3 Le phénomène touristique :

Les prestations de service touristique que peut accomplir ce secteur sont liées à des besoins spécifiques : De dépaysement, de loisirs, de contacts, culturels, recherche et repos, etc. Ces prestations sont généralement liées à des services répondant à des besoins à caractère complémentaire dans le domaine du tourisme : Transport - Hébergement – Restauration.

II.1.9.4 Le tourisme en Algérie :

L'Algérie présente une gamme de régions variées, elle dispose d'une variété de potentialités. Ces potentialités résident dans l'individualisme des régions par leur milieu naturel, et la beauté et la diversité des paysages.

II.1.9.5 Le tourisme montagnard :

Le tourisme montagnard ou tourisme de montagne, c'est le tourisme dans les massifs montagneux. Les origines du tourisme montagnard remontent au XIXe siècle avec

l'avènement de la montagne comme lieu de détente. De nos jours, le tourisme de montagne est le plus souvent associé au tourisme sportif, à cause des sports d'hiver en hiver et d'activités sportives comme le rafting, le trekking ou la randonnée en été. Le tourisme montagnard est à double tranchant. D'un côté grâce au tourisme, les habitants de ces régions peuvent vivre des recettes touristiques et endiguer la migration vers la vallée. D'un autre côté, il nécessite de contrôler les flux touristiques afin de préserver l'environnement. Il faut aussi songer à l'impact sur les populations locales et leurs cultures.²⁷



Figure 2-18 : piste de ski source : Google image

II.1.9.6L'écotourisme : L'écotourisme est une forme de tourisme durable qui tend à minimiser l'impact sur l'environnement naturel pour sa préservation à long terme pour les générations futures.

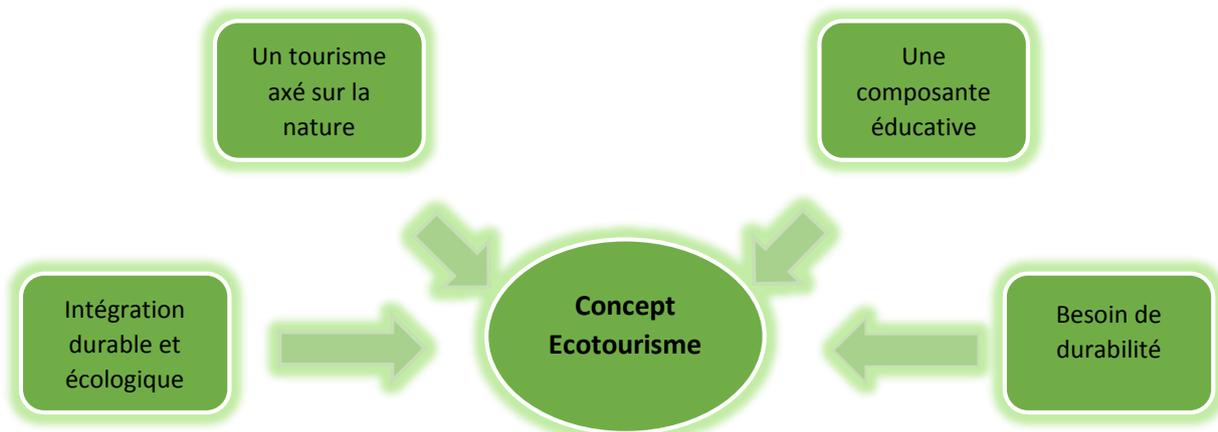


Figure 2-20 : Les différentes concepts de l'écotourisme : / source : auteur

²⁷ En ligne : encyclopédie Wikipédia : Le tourisme montagnard. Consulter le 5/20

-La relation entre le tourisme et le développement durable :

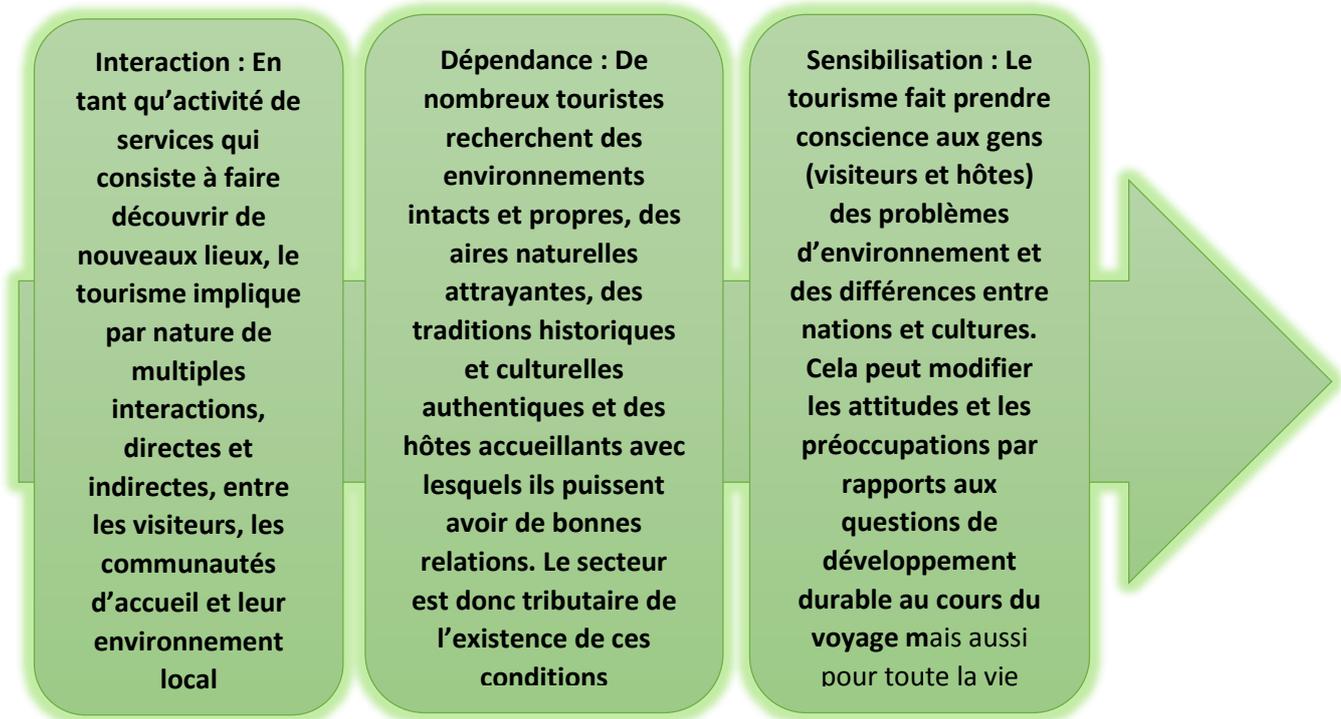


Figure 2-21 : schéma des relations entre le tourisme et le développement local : source : auteur

II.1.9.7 Le développement local :

Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »²⁸

-Enjeux du développement local :

Le développement local semble être un élément important à ne pas négliger pour la mise en place de tout projet sur un territoire. Ainsi, constater les retombées positives d'un projet qui s'inscrit dans une logique de développement local.

-Le développement local peut permettre une meilleure cohésion sociale entre tous les habitants, tous les acteurs d'un territoire.

²⁸ Greffe Xvavier : « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation », édition Economica, 1984, p 146

-L'amélioration de l'économie locale, non seulement en terme financier (meilleures recettes sur le territoire), mais également en termes d'emplois, de maintien d'activités...
Un meilleur partenariat entre les acteurs locaux.

-Enfin le développement local peut permettre le désenclavement des territoires jusque-là un peu isolé en améliorant les moyens de transport, de communication,... Ceci permet une meilleure ouverture au monde.²⁹

II.1.9.8La politique du tourisme en Algérie :

Le tourisme est devenu une priorité nationale, il n'est plus désormais un choix, c'est un impératif ; il constitue une ressource alternative aux hydrocarbures en tant que ressource épuisable au cours de ce siècle.

La nouvelle politique touristique poursuit trois objectifs majeurs :

-Améliorer les équilibres macroéconomiques : l'emploi, la croissance, la balance commerciale et financière et l'investissement

-Aider à la socialisation des échanges et à l'ouverture tant au niveau national qu'international.

-Déclencher des effets d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, BTPH, Industrie.)

- Le SNAT 2025 (Schéma National d'Aménagement du Territoire)

C'est un acte par lequel l'Etat affiche son grand projet territorial, c'est une fenêtre d'opportunités pour s'inscrire dans la modernité.

- Objectifs :

- Le SNAT 2025 montre comment l'État compte assurer, dans un cadre de développement durable, le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique, et de la soutenabilité écologique, à l'échelle du pays tout entier pour les vingt années à venir...

- Les cinq lignes directrices du SNAT constituent ses orientations stratégiques et répondent aux enjeux majeurs du développement du territoire. Elles visent de manière simultanée et coordonnée à Assurer un territoire durable.

²⁹ LUCIE DUPÉ, mémoire master 1, le marketing territorial, un outil pertinent pour le développement local touristique et culturel

- Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial
- Assurer l'attractivité et la compétitivité des territoires
- Mettre en œuvre l'équité territoriale
- Garantir une bonne gouvernance territoriale
- Le SNAT a rendu ainsi, lisible les faiblesses et les forces du territoire ; il a identifié les opportunités et les menaces, ainsi que les enjeux qui encadrent les dynamiques territoriales en mouvement

- Les quatre (04) lignes directrices pour la mise en œuvre du SNAT 2025 :

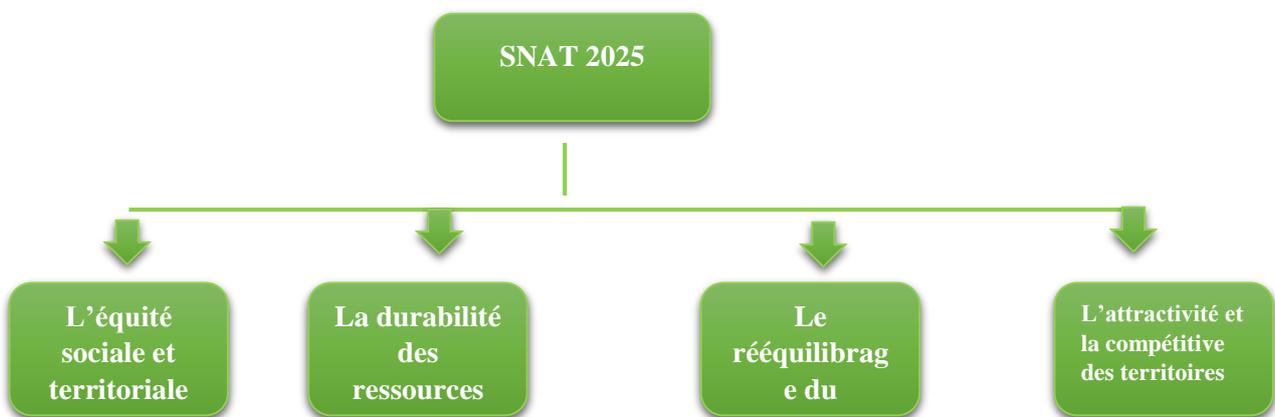


Figure 2-22 : Schéma des lignes directrices du SDAT 2025

source auteur

- Le SNAT 2025 se décompose de :

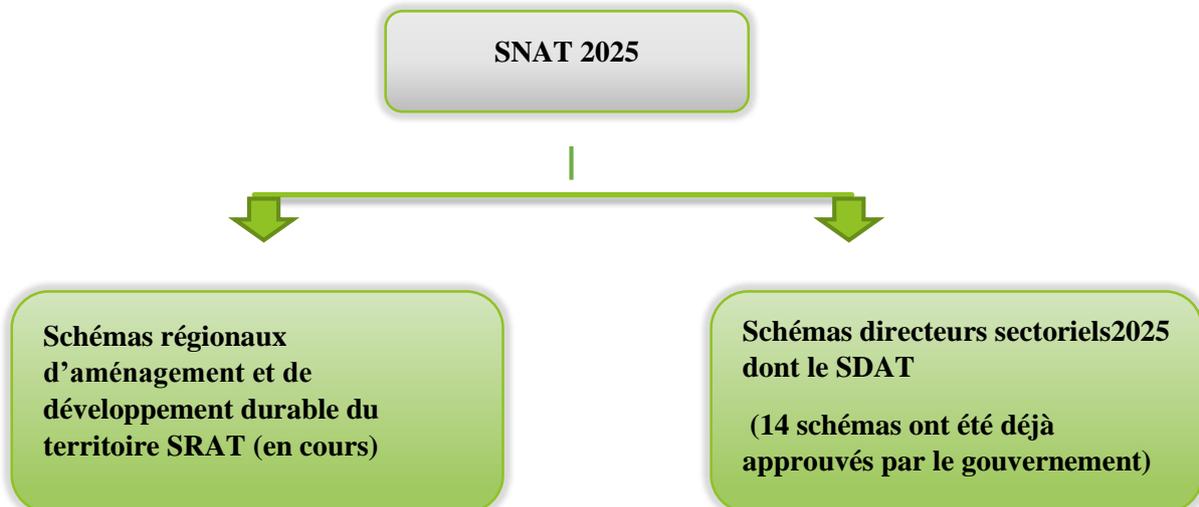


Figure 2-23 : Les Composantes du SDAT 2025

: source auteur

-Le SDAT 2025 (Schéma Directeur d'Aménagement Touristique) :C'est une partie intégrante du (SNAT 2025) : il constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie. Il montre dans un cadre de développement durable le triple

équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la soutenabilité écologique à l'échelle du pays tout entier pour les 25 ans à venir.

Les 5 dynamiques essentielles du SDAT :

- Dynamique N°01 : Le plan Destination Algérie.
- Dynamique N°02 : Les pôles touristiques d'excellence(POT)
- Dynamique N°03 : Le Plan Qualité Tourisme PQT.
- Dynamique N°04 : Le plan partenariat public-privé.
- Dynamique N°05 : Le plan de Financement Tourisme (PFT)

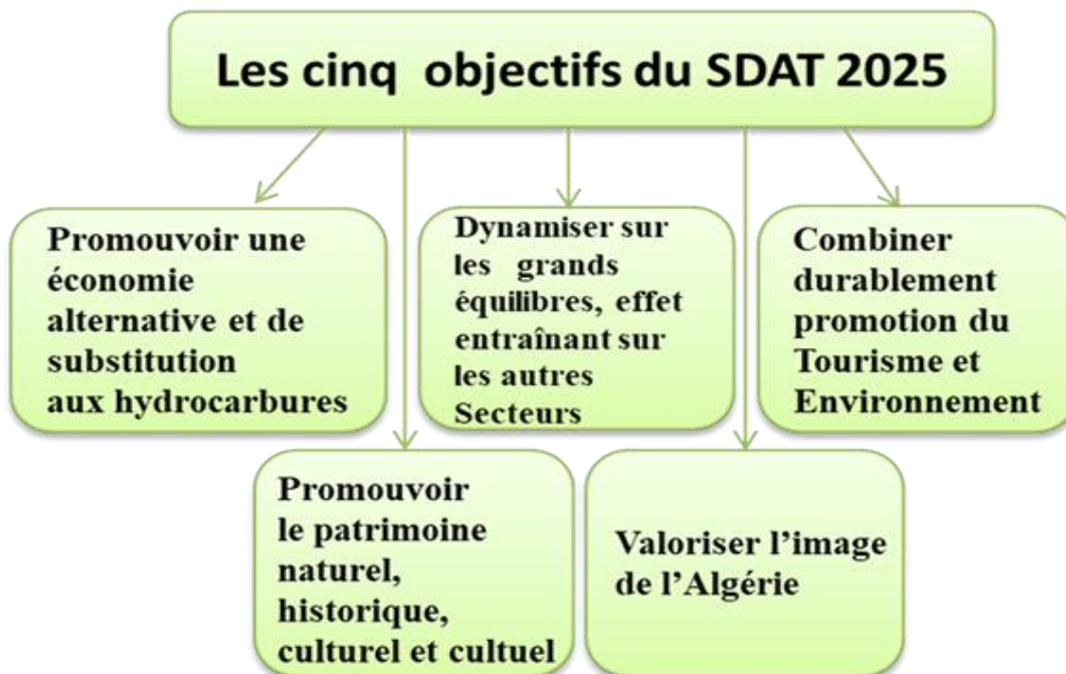


Figure 2-24 : schéma d'objectifs du SDAT 2025 / source : auteur

II.1.9 Synthèse :

Notre travail a démarré pour objectif de développer des connaissances conceptuelles concernant les notions suivantes : le projet urbain, la revitalisation urbaine, le renouvellement urbain et les caractéristiques des stations-village, et enfin de ressortir la meilleure solution adaptée dans les petites villes de montagne. Ce point sera développé dans le chapitre III : CAS D'ETUDE.

L'étude de ces concepts nous permet de cerner et d'identifier, les relations entre elles en surent de et l'intégration d'une nouvelle stratégie qui vise à aménager ou à consolider les villages de montagne par la revitalisation et le renouvellement urbain, qui se basé sur des potentialités touristiques. C'est dans ce sens que l'analyse thématique des exemples présentés ci-après, nous paraît nécessaire, parce que chaque exemple consiste en une mise en œuvre d'une nouvelle stratégie urbaine pour les villages de montagne.

II.2. L'analyse thématique :

II.2.1.EXEMPLE I : Le village de Briançon « ville d'art et d'histoire »

Situation de la ville:

Briançon se situe au confluent des vallées de la Durance de la Guisan et de la carveyrette sur un verrou glacière A 1326 mètres d'altitudes c'est plus haute ville de France et la deuxième en Europe, après Davos en suisse. La large vallée de la Durance lui ouvre, vers le nord, par le col de Montgenèvre, les portes de l'Italie et au sud vers Gap et Provence.



Figure 2-25 : Situation de la ville de Briançon
Source : Wikipédia

Historique :

Le briançonnais a aussi une histoire riche sa situation frontalière lui a valu de nombreux passages et nombreux conflits. Développé par le commerce des uns, détruit par les guerres des autres. Bénéficiant du statut de républiques des escortons pendant quatre siècle, le Briançon s'est protégé par des fortification sur les sommets des alentours , et par des remparts autour de la cité , Vauban a commencé par fortifier la ville et le fond de vallée . mais plus tard (fin de (XIX et XX siècle) , les sommets se sont vu habillés de nouvelle fortifications pour répondre aux progrès de l'artillerie



Figure 2-26: Vue aérienne de la cité médiévale fortifiée de Briançon France
Source : www.alamyimages.fr



Figure 2-27 : Vue sur le village en hiver
Source : www.alamyimages.fr

Caractéristique de la ville de Briançon :

- on envisage sa mise en valeur par ses fortification , celles de Vauban qui sont inscrites sur la liste de patrimoine mondiale de l'Unesco
- Cette ville possède un paysage , un aspect architecturale et urbain qui permettant le développement de sa politique touristique
- Un marché de plein air très dynamique
- Une réelle polarité sur une zone de chalandise large avec des évasions commerciales maitrisées

Secteur sauvegardé et objectifs :

- Retrouver un niveau de population de 1000 habitant
 - Moderniser les équipements collectifs
 - Aménager les espaces pour le confort des usagers et des visiteurs
 - Mettre en valeur le patrimoine public et privé
 - Organiser l'accueil touristique et lui donnant une dimension culturelle valorisant le centre historique les fort et le grand système défensif
 - Maintenir l'activité commerciale
- Après la mise en valeur , les différentes opérations élaborées dans ce secteur sauvegardée (la réhabilitation et la restauration des nombreuses espaces et édifices publics ou prives , le commerce) l'exode de la population a cessé et Briançon est devenue une ville d'art et d'histoire
- D'une manière générale ces objectifs peuvent êtres résumées en deux axes :
- conserver et valoriser l'ancien bâti ,
 - renforcer et dynamiser des lieux

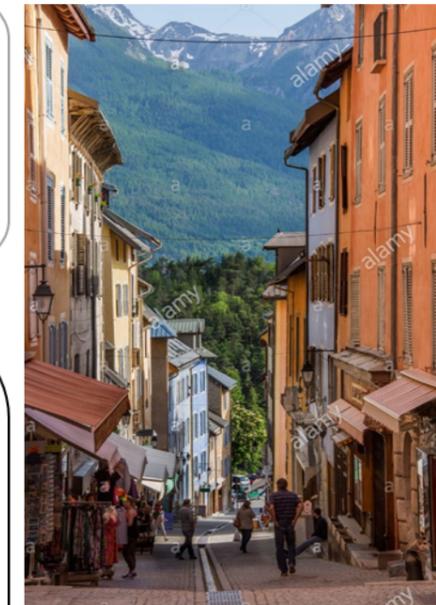


Figure 2-28 : Rue de la vieille ville fortifiée de Briançon dans la région
Source : www.alamyimages.fr



Figure 2-29 : coupe d'ensemble d'une partie de la ville de Briançon après la mise en valeur
Source : ville et pays d'art et d'histoire, réseau des sites majeures de Vauban, le secteur sauvegardé de Briançon

Après la délimitation de la zone sauvegardée (voir figure 37), un diagnostic a été réalisé, c'est un travail préparatoire d'importance, cet état des lieux a été conduit en plusieurs étapes :

- 1- Des recherches d'archives pour connaître la structure urbaine de la ville
- 2- L'analyse de la composition urbaine dans son ensemble : organisation et évolution du bâti et du paysage urbain, caractéristiques architecturales, panoramas et cônes de vue, bilan démographique et économique,



Figure 2-30 : périmètre de secteur sauvegardé du site
Source : ville et pays d'art et d'histoire, réseau des sites majeures de Vauban, le secteur sauvegardé de Briançon

Les actions élaborées :

Au niveau des façades :

Les façades réhabilitées se caractérisent par :

- L'ordonnancement des façades est préservé (régularités dimensionnement des baies)
- Les ouvrages en pierre sont conservés et restaurés : encadrement des baies, soubassement, seuils, emmanchent devant les portes, etc.,
- Les façades sont couvertes d'un enduit lisse et d'un badigeon de chaux colorée



Figure 2-31 : façade d'ensemble réhabilitée au secteur sauvegardé de Briançon
Source : ville et pays d'art et d'histoire, réseau des sites majeures de Vauban, le secteur sauvegardé de Briançon



Figure 2-32 : rue piétonne, dans la vieille ville de Briançon, Provence.
Briançon est la ville la plus haute de France
Source : www.alamyimages.fr

Il est interdit :

- L'emploi à nu des matériaux industriels
- Les nouveaux percements
- Le ravalement d'une seule façade
- La surélévation d'une construction
- L'isolation par l'extérieur
- Les réseaux non encastrés

Au niveau des menuiseries, balcons et ferronneries :

Les menuiseries, balcons et ferronneries méritent une attention particulière, car ils sont des éléments significatifs de l'espace urbain,

Les balcons existants, leurs garde-corps et consoles (en ferronneries ou en bois) doivent être restaurés parce qu'ils participent au décor extérieur,

Les portes d'entrée, fenêtres et contrevents (volets) anciens en bois, peints ou cirés seront conservés, ces modèles traditionnels doivent inspirer les nouvelles créations qui donnent à la ville une belle image tout en respectant le cachet architectural traditionnel du secteur sauvegardé,



Figure 2-33 : Conservation de contrevent ancien , porte d'entrée et fenêtre a Briançon
 Source : ville et pays d'art et d'histoire réseau des sites majeures de Vauban , le secteur sauvegardée de Briançon

Pour garder l'aspect architectural traditionnel , il ont interdit :

- La création de nouveaux balcons dans un certains nombre de rues comme la grande rue par exemple
- La création de portes d'entrée ajourées ,
- Les matériaux autres que le bois pour les menuiseries ,

Au niveau des toitures :

- La dépassée de toiture qui doit être importante pour protéger correctement la façade
- Les toits sont a un ou deux versant et les matériaux préconisés pour ces derniers sont le bardeau de mélèze , la tuile béton de teint beige ou grise , et l'ardoise pour les édifices publics ,



Figure 2-34 : vue sur les toitures Briançon
 Source : ville et pays d'art et d'histoire réseau des sites majeures de Vauban , le secteur sauvegardée de Briançon

Ils ont opté pour :

- L'installation d'arrêt-neige qui est obligatoire
- Les verrières , lucarnes et châssis qui sont autorisés sous certains conditions ,
- Les antennes de toute nature mais a condition qu'ils doivent être groupées et installées pour être le moins visible possible



Figure 2-35 : vue sur les lucanes
 Source : ville et pays d'art et d'histoire réseau des sites majeures de Vauban , le secteur sauvegardée de Briançon



Au niveau des places publics :

Sont des lieux respiration , les espaces publics participent a la silhouette urbaine de la ville la commune veille a leur traitement



Figure 2-36 :vue sur les espaces publics de Vauban , Briançon
 Source : ville et pays d'art et d'histoire réseau des sites majeures de Vauban , le secteur sauvegardée de Briançon

- Le traitement de sol , devra garantir le maintien des pavés anciennes et le respect des matériaux naturels
- Les tailles , formes et emplacements des panneaux de signalétique doivent être respectés
- Le choix d'éclairage est par rapport aux espaces publics et de leur aménagement

Au niveau des devantures et commerces :

devantures ont été appliquées sur les façades anciennes , qui permettant la signalisation des boutiques , leur traitement assure l'attractivité du commerce qu'elle abrite et celle de la cité Vauban en général



Figure 2-37 :Restauration des balcons en ferromeries dans la ville de Briançon

II.2.2.EXEMPLE II : le village de «Whistler »canada

Présentation du village :

Whistler Village est un exemple inhabituel d'une communauté de villégiature conçue intégrant l'expérience combinée d'une équipe de conception multidisciplinaire et incluant les meilleurs éléments de nombreuses autres stations de montagne.

Situation du village :



figure38: vue aérienne sur le village
Source: www.alamyimages.fr

Au cœur de Whistler se trouve le village de Whistler. Située à 120 kilomètres au Nord de Vancouver, Canada, Whistler Blackcomb compte parmi les stations de ski les plus grandes et les plus renommées du monde. Elle est continuellement désignée comme la station numéro 1 d'Amérique du Nord par les magazines. Avec une moyenne annuelle de 9 mètres de chutes de neige (le record mensuel vient d'être établi en janvier 2006 avec plus de 4 mètres de chutes de neige), Whistler Blackcomb offre les deux plus grandes dénivelées d'Amérique du Nord (1 530 mètres sur Whistler Mountain et 1 609 mètres sur Blackcomb Mountain), la plus grande capacité horaire des installations du continent, dans le plus grand domaine skiable. C'est une des seules destinations internationales d'Amérique du Nord pour le ski. On y vient d'Europe et d'Asie, outre la clientèle étasunienne.



Figure 2-39: MASTER PLAN de Whistler village Source : Géoportail.gov.fr



Figure2-40: vue en 3d sur le centre de Whistler
Source : Géoportail.gov.fr



Figure2-41 : façade bien animée du village



Figure2- 42: les édifices majeurs de la station Figure43 : vue sur le centre de la station



Source :www.alamyimages.fr

Le village central de Whistler et ses extensions ultérieures, dont le « Village Nord » et le « Village supérieur » ont été développés selon des règles urbanistiques clairement définies dès le début (voir interview de Paul Mathews).

➤ La station n'a pas cherché à copier le style des villages de montagne européens. Elle a développé son style architectural coloré, dans le genre des « lodges » canadiennes, qui combine la pierre, le béton et le bois et des vitrages parfois assez généreux, en utilisant des teintes chaudes. Point de grands blocs d'une seule façade ; même les grands bâtiments sont décomposés en de multiples pans et recoins, combinant parfois plusieurs architectures sur diverses sections, donnant finalement l'impression de bâtiments distincts. Les toits sont également à pans multiples ; aucun n'est plat. Le village donne ainsi l'image d'une belle composition, harmonieuse, même si finalement de nombreux développeurs et architectes ont travaillé dessus, toujours dans le respect des règles de base initialement fixées ,

Caractéristique de la station :

L'économie de la région de Whistler est basée sur le tourisme et le village de Whistler a été conçu comme un point central pour les visiteurs de la destination. Créé en 1979, le village a été conçu à l'origine comme une destination hivernale et offre un accès piétonnier direct à deux des plus grandes montagnes de ski d'Amérique du Nord. La nature du village a changé au fil du temps, avec un accent croissant sur le tourisme toute l'année, un éventail plus large de visiteurs et une population résidente croissante. En bref, le village de Whistler est en train de passer de la station d'hiver à un véritable «village».

Les espaces publics-collectifs :

- Le village donne l'impression d'avoir été conçu pour le confort des visiteurs, pour leur faire vivre une expérience. Dans le centre du village,
- il n'y a aucun contact entre les piétons et les voitures ; la zone piétonne parcourt le village dans toute sa longueur. Les voitures y sont bannies et ne doivent à aucun endroit interférer avec les cheminements piétonniers. Elles sont laissées en périphérie ou en sous-sol (parkings souterrains sous l'ensemble des immeubles du village)



Figure 2-44 : Une rue piétonne dans le village de Whistler
Source: vancouverbestplaces.com



Figure 2-45: Le Town Plaza, le village de Whistler
Source: www.alamyimages.fr



Figure 2-46: Les établissements du village de Whistler
Source: www.alamyimages.fr

- P. M. : Nous avons donné la priorité à la zone piétonne qui traverse le village.
- Chaque bâtiment du village dispose d'un parking souterrain. D'autre part, nous avons clairement défini les contraintes tridimensionnelles du bâti, qui devait être respecté pour toutes les constructions, ceci afin de préserver la vue et l'ensoleillement des rues et des places du village. Un autre impératif était le bannissement de tout escalier sur les rues piétonnes. Enfin, le rez-de-chaussée des bâtiments devait être impérativement consacré aux commerces, avec une arcade couverte longeant tous les bâtiments, permettant d'abriter les visiteurs en cas de pluie en hiver et d'offrir un cheminement ombragé en été.

La diversification des activités publiques :

- La station est bien dotée à cet égard, avec une quarantaine d'établissements, parmi lesquels les grandes chaînes hôtelières sont bien représentées : Fairmont, Hilton, Pan Pacific, Marriott, Weston, Holiday Inn.
- L'emplacement central de la plupart des hébergements touristiques et des activités pour les saisons d'hiver et d'été.
- Le village offre un accès facile aux montagnes, aux allées piétonnes, aux restaurants de classe mondiale, aux activités et aux magasins.
- Il existe de nombreux excellents équipements de ski et boutiques de mode en plein air disséminés dans le centre du village



Figure 47 : Marché fermier de Whistler
Source: vancouverbestplaces.com



Figure 48 : hôtel Crystal lodge Source: www.alamyimages.fr

Une autre attraction populaire à Whistler est **le Scandinave Spa**. C'est un spa salubre de style nordique situé au 8010 Mons Road, donc pas dans le village de Whistler lui-même, mais à proximité



Figure 49: le Scandinave Spa Whistler
Source: vancouverbestplaces.com

II.2.3. Synthèse de lecture des exemples :

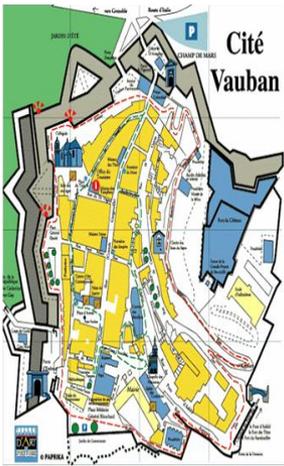
Les exemples thématiques :	Illustrations	critères de choix :	Les concepts retenus
1 ^{er} exemple : le village de Briançon France		<ul style="list-style-type: none"> -Le projet a les mêmes objectifs qu'on a fixé: Organiser l'accueil touristique et lui donnant une dimension culturelle valorisant le centre historique -conserver et valoriser l'ancien bâti , -renforcer et dynamiser des lieux - un village possède un paysage , un aspect architecturale et urbain qui permettant le développement de sa politique touristique -Les idées d'intervention choisis sont adéquates avec notre cas d'étude . 	<ul style="list-style-type: none"> -les espaces publics participent a la silhouette urbaine de la ville -Les espaces publics dans le centre des villages sont beaucoup plus dédiés aux piétons qu'au véhicules, - les rues ont un revêtement de sol spécial. -Les activités au RDC sont en relation direct avec la rue. -la signalisation des boutiques , leur traitement assure l'attractivité du commerce - L'ordonnement des façades (régularités et dimensionnement des baies)
1 ^{er} exemple : le village de Whistler canada		<ul style="list-style-type: none"> - un village qui se trouve au cœur d'une station touristique - Il représente un point central (lieux d'animation touristique) Même situation de notre cas d'étude - Un village qui est entrain de passer de la station d'hiver a un véritable village - Il a une structure urbaine harmonieuse et bien définie 	<ul style="list-style-type: none"> -Chaque bâtiment du village dispose d'un parking souterrain. - L'emplacement central de la plupart des hébergements touristiques et les activités pour les saisons d'hiver et d'été. -L'existence d'autres fonctions mise a part l'activité principale « ski » -Le traitement des escaliers et les rues piétonnes, -la préservation de la vue et L'ensoleillement des rue et les places , -Accès facile aux allés piétonnes , restaurants et aux magasins , - le rez-de-chaussée des bâtiments devait être impérativement consacré aux commerces

Tableau 2 - 2 : synthèse de la lecture des exemples

Source : l'auteur

II.2.4. Conclusion de l'analyse thématique.

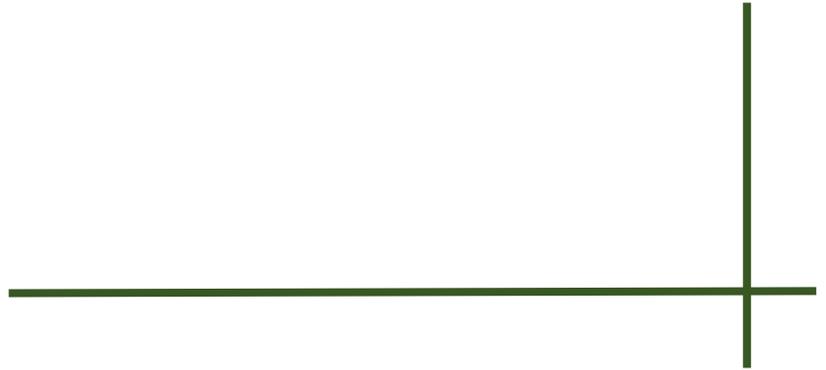
Dans ce chapitre, la recherche théorique est le point le plus important dans ce travail qui a été effectué à travers une lecture des différents articles et livres ainsi que l'étude des exemples touchant les mêmes concepts que nous avons voulu retenir à notre thème de recherche .

La recherche thématique nous a permis de mieux comprendre et enrichir nos connaissances sur les différentes actions et aménagements de ce type de villages d'une part, d'autre part de mieux comprendre la manière de réaliser le projet urbain dans ce cas, afin de répondre aux problématiques et besoins du village et de ses habitants.

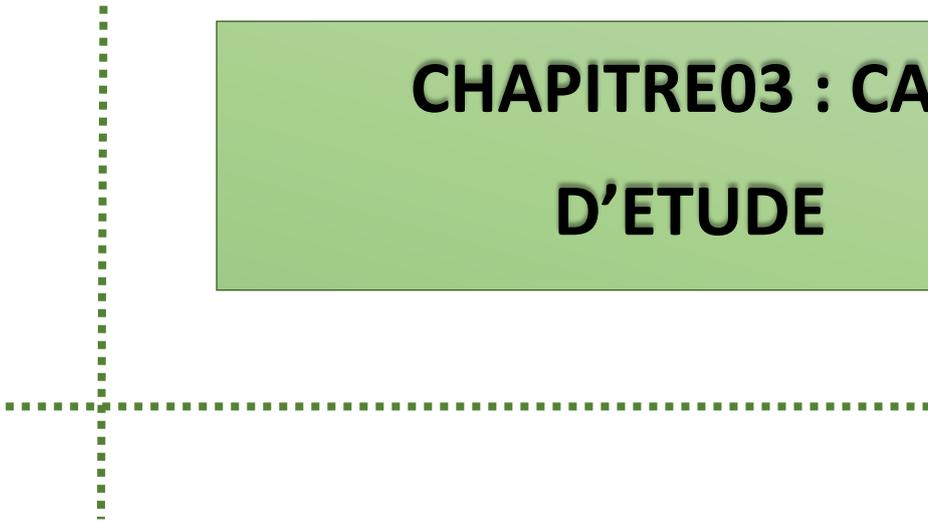
De plus, elle nous a permis de tirer également, des principes d'aménagement à partir des exemples étudiés et des concepts définis (projet urbain, la revitalisation, le renouvellement urbain, le tourisme, les caractéristiques des villages de montagnes).

Afin de réaliser un projet urbain répondant aux problématiques de notre ville, l'intervention va s'articuler autour de :

- La revitalisation de la ville
- La densification urbaine.
- La revalorisation des espaces publics.
- L'aménagement urbain paysager.
- Le tourisme durable comme facteur basique pour le développement urbain.



**CHAPITRE03 : CAS
D'ETUDE**



Introduction :

La commune de Chr  a l'une des meilleurs destinations touristique    Blida par sa nature et vue panoramique elle repr  sente un exemple parfait pour la revitalisation afin d'attaquer l'  talement urbain qui menace la ville de Blida.

Ce dernier chapitre correspond    la phase op  rationnelle qui contient une analyse territoriale, synchronique et diachronique de la ville par l'  tude du processus de sa formation et de ces transformations urbaines, cette   tape est faite dans le but de d  terminer tous les potentialit  s et probl  mes afin que notre intervention urbaine soit la meilleure solution    ce cas par l'aboutissement d'un projet urbain et un am  nagement qui serait int  grait dans son contexte.

III. 2. Pr  sentation du cas d'  tude :

« LA COMMUNE DE CHREA »

III. 2.1 Choix de la ville :

La commune de Chr  a est l'une des communes de la ville de Blida qui repr  sente un bon exemple sur les structures abandonn  es en montagne. On la choisit comme cas d'  tude afin de la d  velopp  e et pr  sent  e comme une solution    l'  talement urbain que connaît Blida. La commune de Chr  a poss  de des potentialit  s de d  veloppements tels que :

- Chr  a est une commune situ  e au milieu du parc national de Chr  a (zone prot  g  e et    pr  server). Ce qui impose la sauvegarde de ses richesses.
- Elle repr  sente l'une des plus importants p  les touristiques de la ville de Blida (P  le 3).
- Elle poss  de un patrimoine forestier diversifi   et riche qui suscite la curiosit   des sp  cialistes et les touristes.
- Offre des structures touristiques tels que : ski club, H  tel des c  dres... « D  veloppement   conomique    base du tourisme et potentialit  s d'offres d'emplois ».

III. 2.2 Pr  sentation de la commune :

La r  gion de Chr  a est un territoire dont la majeure partie se situe dans le domaine de la montagne et du Parc National du Chr  a, puisqu'elle repr  sente 95% (7602 ha) de la surface de Parc National du Chr  a. **95%**

De son territoire est protégé par le parc national, et **100%** de son territoire est classé en zone de **montagne**, dont **32.31%** de son territoire est classé en **zone haute montagne**, **66.46%** de son territoire est classé en **zone moyenne montagne**, **1.22%** de son territoire est classé en **zone piémonts**.

III. 2.3 Situation de la commune :

a- Présentation de l'aire territoriale :

Le Parc National de Chréa est Situé à 50 km au sud-ouest d'Alger, il s'étend en écharpe sur 26 587 ha le long des parties centrales de la chaîne de l'Atlas, Leur altitude est comprise entre 1448m jusqu'à 1554m au niveau de la mer.



Figure3-50 : carte de l'aire territoriale source : URBAB Blida

b-Présentation de l'air de référence :

La commune de Chréa est située au sud de la wilaya de Blida, sur les hauteurs de la ville de Blida, à environ 18 km au sud-est de Blida et 50 km au sud-ouest d'Alger et 26 km au nord-est de Médéa.



Figure 3-51 : carte de l'aire de référence source : URBAB Blida

Le chef-lieu de Chréa est situé au parc national de Chréa (zone protégée), il occupe la partie la plus élevée de l'Atlas Blideen, il s'étend sur une superficie de 7990 ha et compte près de 783 habitants en 2008

III. 2.4 L'accessibilité :

1-Le réseau routier :

La structure du réseau routier principale se base sur l'axe (R.N 37) reliant Blida à Chréa sur 18 Km, en bon état, le C.W49 reliant Bouinan à Chréa sur 24 Km en bon état, le C.W51 reliant Médéa à Chréa, cette route en moins fréquentée doit être aménagée et animée afin de désengager le centre de la station.

2-La télécabine :

La télécabine ECOTRUB : implanté sur les hauteurs du Djebel Feraoun, il relie la ville de Blida au centre de Chréa en passant par la station intermédiaire de Beni Ali sise au sommet de Djebel Feraoun

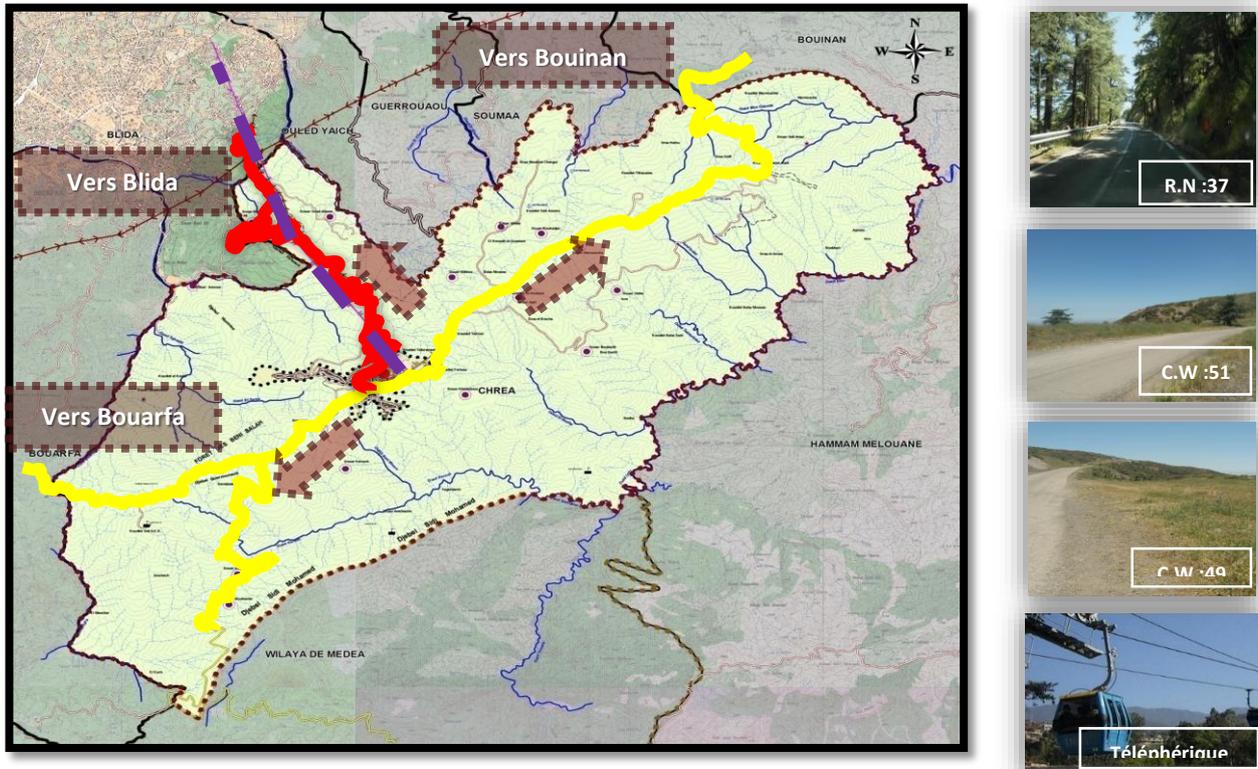


Figure 3-52 : carte d'accessibilité source : URBAB Blida

III. 2.5 Géomorphologie du site :

1-Topographie

La lecture de la carte topographique de cette région fait apparaître deux principaux ensembles morphologiques :

- **La zone de bas piémont** : elle présente un linge de contacts entre la zone nord de la commune avec celle de Blida, mais sa superficie est négligeable.

- **La zone de haut piémont** : c'est une zone de transition ente le bas piémont et la montagne il occupe également une faible superficie et il fait l'objet d'une étude de rendement agricole.

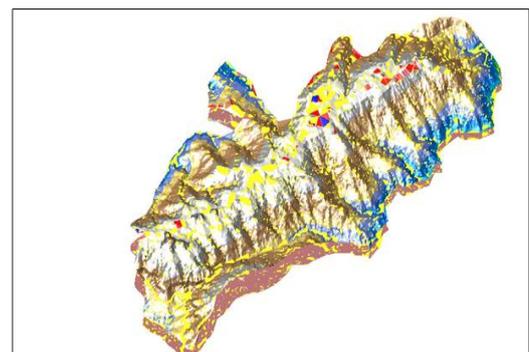


Figure 3-53 : carte de relief source : URBAB Blida

- **Les versants** : présentent les caractéristiques d'un relief très accidenté, où ces pentes sont supérieures à 40%, les sols des versants se rencontrent surtout au niveau de la commune de Chréa. Les sols des versants, profonds et bien développées, sont à vocation forestière, Chréa commune montagneuse offre des possibilités d'agriculture de montagne au niveau de certain enclaves situées à l'intérieure des limites du parc nationale, où il existe une importante population éparses pratiquant l'arboriculture rustique et le maraichage.

2-La couverture forestière :

Présente une variété infini d'espèces végétales (le chêne vert, le chêne *liège*, le pin d'ale, le pin de Numidie les cèdres (espèces dominante).

Le cyprès en plus de lastrate arbustive et herbacée comme exemple : le diss, le calycotone spinesa, les violettes le houx...

Quant au couvert végétal exploité se présente sous forme d'une agriculture traditionnelle dont les principales espèces pour les arbres sont le figuier, le cerisier, le châtaignier, le noyer, le prunier, les amandiers.

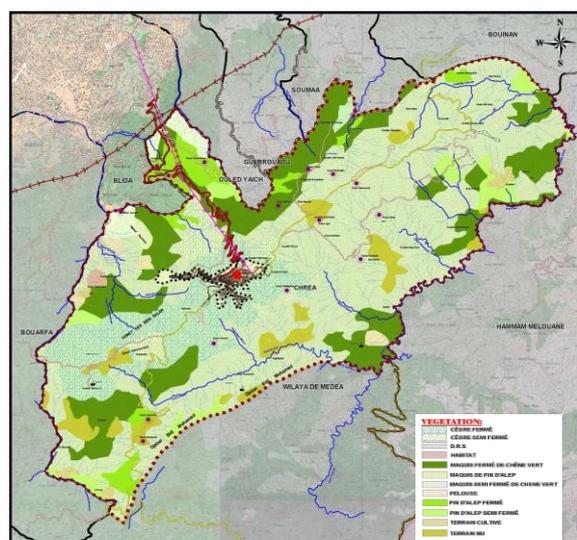


Figure 3-54 : carte couverture végétale source : URBAB Blida

La population :

Cette commune comptait en 2008 (source RGPH 2008) 783 habitants dont 754 en chef-lieu et 29 en zone éparses La commune de Chréa se caractérise par une population faible et toutes les actions à entreprendre dans le future serait de maintenir cette population sur place par l'amélioration de la qualité de vie.

Voici un tableau des perspectives de population de la commune de Chréa a travers les différents horizons élaborer par l'URBAB.

DISPERSION	POP RGPH 2008	POP 2012	Taux	Court terme 2018	Taux	Moyen terme 2023	Taux	Long terme 2033
CHREA	754	884	2.65%	1007	2.51%	1140	2,37%	1441
ZONE EPARSE	29	34	2.65%	39	2.51%	44	2,37%	55
TOTAL COMMUNE	783	918	2.65%	1046	2.51%	1184	2,37%	1497

La population de Chréa atteindra 1046 habitants à court terme (2018) ,1184 habitants à moyen terme (2023) et 1497 habitants à long terme (2033).

III.3 La lecture territoriale et la logique d'implantation :

III.3.1 Définition du territoire :

D'après **Pierre George** et **Fernand Verger** « le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire national), une particularité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (territoire linguistique) »³⁰

III.3.2 L'intérêt de la lecture du territoire :

La lecture du territoire nous permet de comprendre le processus de formation et transformation des établissements humains, de voir comment le contexte naturel influe sur l'organisation spatiale d'un pays, d'une région, d'une ville ou sur une partie de la ville, et réactualisée à chaque instant dans la multiplicité des actes de ses innombrables usagers.

III.3.3 L'approche théorique adoptée :

" LA TYPO-MORPHOLOGIQUE "

-Présentation de l'approche :

La typo-morphologie est une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale, à la jonction des deux disciplines que sont l'architecture et l'urbanisme.

L'analyse typo-morphologique est née suite à l'apparition de l'école italienne muratorienne en référence à l'ouvrage de Saverio Muratori publié en 1959 et qui porte sur la forme de la ville. Ses idées seront récupérées et développées à travers ses étudiants (A. Rossi, C. Aymonino, G. Caniggia), Plus tard elles seront réintroduites en France par J. Castex P. Céleste et Ph. Panerai.

-Principe de l'approche :

La typo-morphologie aborde la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire. Plus précisément, cela consiste à penser en termes de rapports la forme urbaine (trame viaire, parcellaires, limites, etc.) et la typologie c'est-à-dire les types

³⁰ Pierre George et Fernand Verger, Dictionnaire de la géographie, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

de construction (position du bâti dans la parcelle, distribution interne, etc.). Les types s'inscrivent ainsi dans certaines formes urbaines plus que dans d'autres.

-Ces objectifs :

- comprendre le processus de formation et de transformation des structures du milieu bâti.
- pouvoir reconstituer à partir de la forme existante, les mutations successives d'un tissu ou d'un organisme urbain.
- définir les mesures de contrôle de la transformation du cadre bâti et d'encadrement des projets d'intervention

III.3.4 La lecture Typo-morphologique du territoire de la commune de Chréa :

L'étude du territoire consiste à déterminer l'ordre chronologique de la formation des parcours qui structurent la commune de Chréa.

Selon CANIGGIA, l'occupation d'un territoire passe par quatre cycles qui sont comme suit :

- **Cycle01 : Cycle de l'implantation et de l'humanisation du territoire.**
- **Cycle02 : Cycle de la consolidation du territoire, utilisation des fonds de vallée.**
- **Cycle03 : Récupération de l'implantation.**
- **Cycle04 : Récupération de la consolidation ou de la restructuration, réutilisation des structures de fonds de vallée. Où chaque cycle contient plusieurs phases.**

L'objectif de cette lecture est de comprendre la logique d'implantation de la ville de Chréa.

-Processus d'appropriation du territoire de la ville :

L'occupation du territoire à passer par :

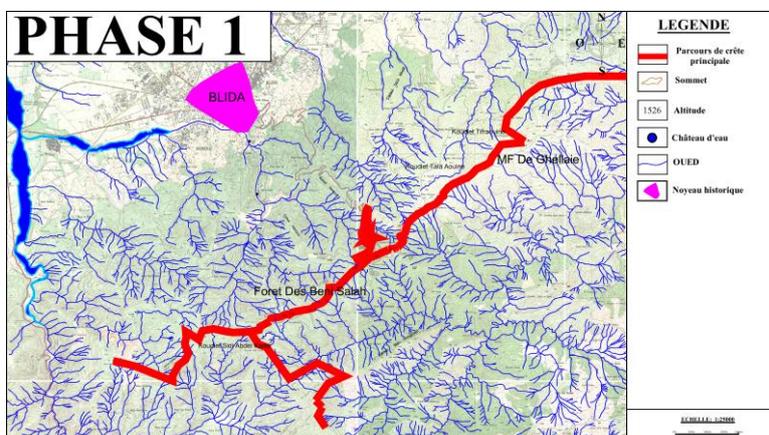


Figure3-55 : la phase 1 du cycle 1 de développement territoriale source : auteur, carte d'état-major

1-Cycle d'implantation : La descente de la montagne pour occuper la plaine, il contient deux phases :

-Première phase : Le déplacement de l'homme sur le chemin de crête qui est le premier parcours implanté là où la ligne de

partage des eaux une ligne de crête sensiblement rectiligne de direction approximative OUEST SUD OUEST, EST NORD EST. Depuis les sommets surplombant les Gorges de la CHIFFA au DJEMAA DRAA s'étend une longue succession de Koudiats et de cols jusqu'au Djebel FEROUKRA, à une altitude moyenne de 1400-1500 mètres, c'est le parcours qui structurant le territoire.

-Deuxième phase : Dans cette phase, apparaît « le parcours de crête secondaire » qui est relié au parcours de crête principal, à partir duquel se forment les établissements du premier regroupement élémentaire de haut promontoire. Qui représentent

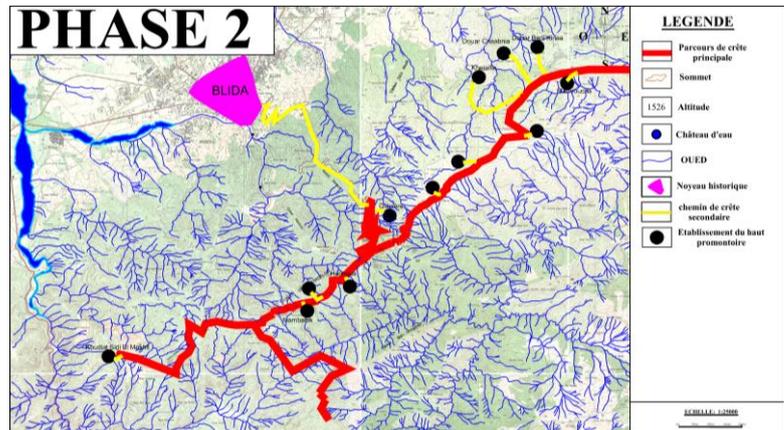


Figure 3-56 : la phase 2 du cycle 1 de développement territoriale source : auteur, carte d'état-major

Les douars du territoire de GHELLAIE, FEROUKRA et des BENI SALEH.

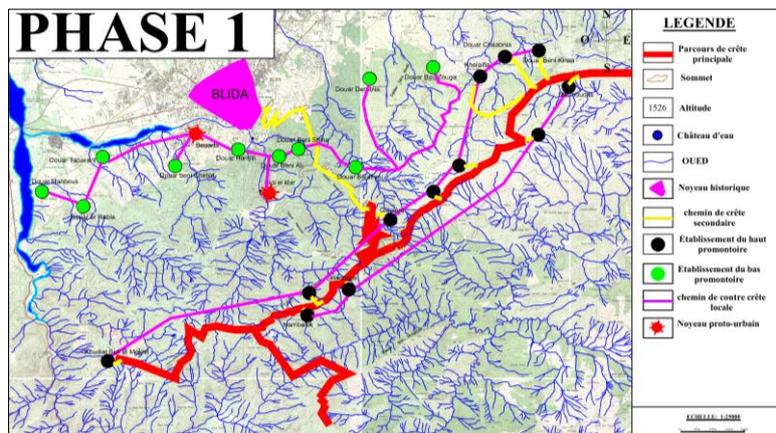


Figure 3-57 : la phase 1 du cycle 2 de développement territoriale source : auteur, carte d'état-major

entre les établissements humains.

-Deuxième phase : C'est une phase qui est caractérisée par les établissements au niveau fonds de vallée , qui sont occupés en premier lieu par des marchés central, ces marchés vont être consolidés pour

2- Cycle de la consolidation du territoire, utilisation des fonds de vallée :

-Première phase : la naissance des établissements des bas promontoires, et les parcours de contre-crête locale qui assurent la liaison

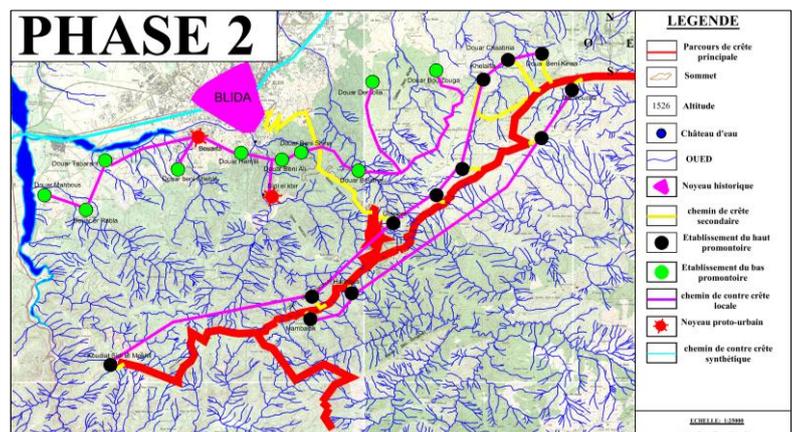


Figure 3-58 : la phase 2 du cycle 2 de développement territoriale source : auteur, carte d'état-major

laisser place à la formation des noyaux urbains, reliés entre eux par des « parcours de contre crête synthétique».

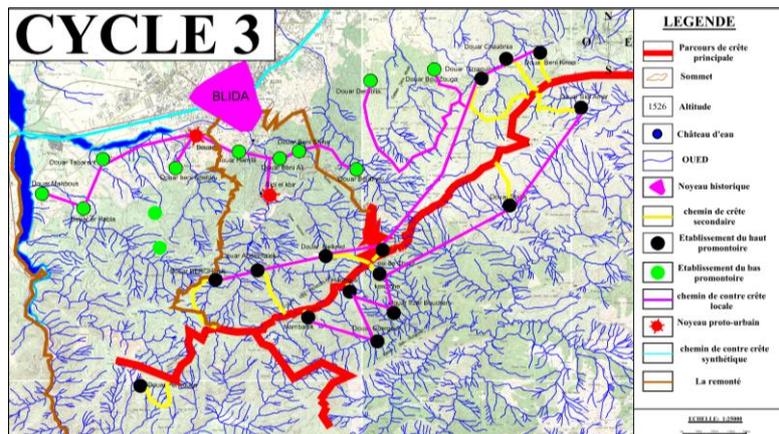


Figure 3-59 : cycle 3 de développement territorial source : auteur, carte d'état-major

crête synthétique».

3-Cycle de la remontée : La remonté de la plaine vers la montagne le long des cours d'eaux (le long de oued Chiffa et oued sidi El kbir), Les territoires des douars de GHELLAIE et de FEROUKRA, sont rattachés à la commune de BLIDA

par décision du Conseil général en 1873, le territoire des SIDI EL KEBIR et des SIDI FODHIL sont rattachés définitivement, Par décret du 3 Décembre 1875.

En 1911, pour éviter des constructions sans plan d'ensemble et le déboisement, le Conseil municipal de BLIDA décide de créer une station estivale dans cette partie de l'Atlas Blidéen.

En 1913, la forêt est déclarée PARC NATIONAL DE CHRÉA confirmé par un arrêté gubernatorial du 3 septembre 1925

La loi de réforme communale (1956) fait de CHRÉA une nouvelle commune distincte de BLIDA qui est amputée d'une partie des territoires des SIDI FODHIL, des BENI SALAH, des GHELLAIE, des FEROUKRA et des BENI MESSAOUD.

Synthèse

Après avoir étudié le processus de formation et transformation de notre territoire, nous avons conclu que :

- Chréa s'inscrit dans le cycle 3 «**Récupération de l'implantation**», la ville Chréa a été fondée comme une nouvelle commune distincte de BLIDA.

-L'évolution des parcours structurant la commune de Chréa :

-**1er parcours** : Le parcours structurant principal c'est le prolongement du parcours secondaire dérivé du parcours de crête principal, il représente la route national 37 qui relie Blida à Chréa.

-**2eme parcours** : Le parcours structurant secondaire 1^{er} degré qui se prolonge de la ligne de crête principal, il représente le chemin wilaya 49 qui relie Chréa à Bouinane.

-3eme parcours : Le parcours structurant secondaire 2^{eme} degré qui se prolonge de la ligne de crête principal, il représente le chemin wilaya 51 qui relie Chréa à Bouarfa.

-Une nodalité très importante marquée par l'intersection de plusieurs parcours « le RN 37, CW49 et CW51 » sur la ligne de crête principale. Ce qui acquit La commune de Chréa une position stratégique sur le haut promontoire.

Selon cette lecture la commune de Chréa sera l'une des meilleurs structures existante a consolidé, afin de contrôlé l'étalement urbain sur les plaines de la Mitidja et préservées les terres agricoles.

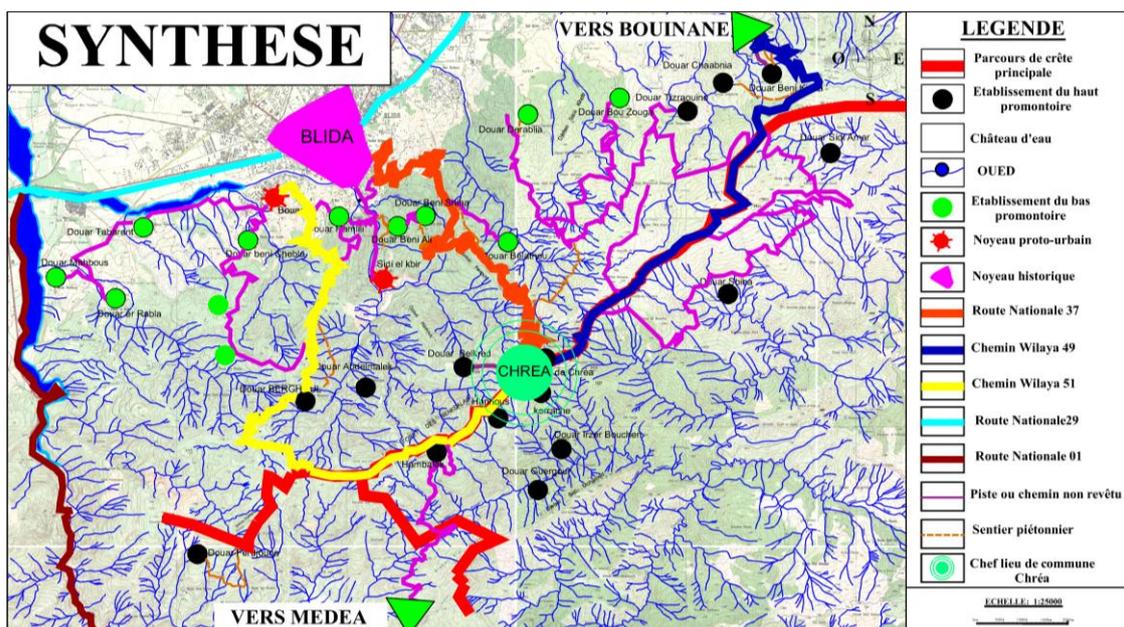


Figure 3-60 : synthèse de développement territoriale

source : auteur, carte d'état-major

III.4.Lecture diachronique :

La ville est un phénomène urbain qui se modifie sans cesse dans le temps et dans l'espace, elle se forme progressivement d'une façon continue, toujours prête à recevoir de nouvelles données morphologiques, fonctionnelles et structurelles.

La commune de Chréa est une partie de l'Atlas Blidéen, qui présent un véritable balcon dominant de BLIDA et toute la fertile plaine de la Mitidja.

D'après le Colonel TRUMELET par une note du préfet d'ALGER il a été retenu l'opinion suivante : «CHRÉA signifie : Lieu où l'on rend la justice. En effet, pendant l'occupation

turque, les cadis de BLIDA se déplaçaient périodiquement et venaient à cet endroit pour rendre la justice aux indigènes des BENI SALAH qui occupaient l'ATLAS BLIDEEN

III.4.1Epoque précoloniale :

Le peuplement s'est effectué par les populations berbères qui habitaient la plaine, et durent chercher refuge dans la montagne lors des invasions romaines, vandales, arabes et turques

A l'époque romaine, les historiens décrivent un pays boisé, couvert de forêts impénétrables qui fournissaient en animaux féroces, La basse montagne était peuplée de berbères chassés des plaines par des luttes séculaires et par les différentes invasions. Cette région fournissait les bêtes sauvages que les gladiateurs combattaient dans les arènes.³¹

III.4.2Epoque coloniale :

En 1911, pour éviter des constructions sans plan d'ensemble et le déboisement, le Conseil municipal de BLIDA décide de créer une station estivale dans cette partie de l'Atlas Blidéen.

On peut distinguer 3 périodes dans l'évolution historique de l'agglomération de Chréa :

1. Avant que la forêt est déclarée PARC NATIONAL de CHRÉA 1925.

2. Depuis cette construction jusqu'à 1935, période d'acquisition réduites et demeurant dispersées.

3. Depuis 1936 au1962, période d'acquisition beaucoup plus massive avec une tendance au groupement.³²

1. Avant que la forêt est déclarée PARC NATIONAL de CHRÉA 1925.

Pendant longtemps Les constructions aux glaciers furent les seules habitations en altitude supérieure à 1200 mètres, En 1916-17 la ville de BLIDA décide de construire un refuge pour les skieurs tenu de façon permanente par M. GELLY. Il a fait construire sur le col de CHRÉA un petit hôtel restaurant qui est devenu l'Hôtel des CEDRES, en 1924 la route carrossable fut terminé jusqu'au col de Chréa

³¹ Chréa darnatigues.pdf, p 1

³² PDAU 2015, p 13

Entre 1924 et 25 Petit à petit les Koudiat surplombant le col de CHRÉA sont lotis : le Pic des 3 moineaux (en souvenir des 3 premiers personnages qui l'ont occupé) dont 10 demandes de concessions ont été accordées, Le belvédère 35 demandes de concessions les demandeurs se fixaient au hasard, et surtout le long de la route d'accès vers Chréa et à Kerrache 2 demandes de concessions ont été accordées.

2. Depuis cette construction jusqu'à 1935, période d'acquisition réduites et demeurant dispersées.

-C'est à peu près en 1925-26 que fut construit le refuge du Ski Club Algérois dont le président était le Docteur CHANGER.

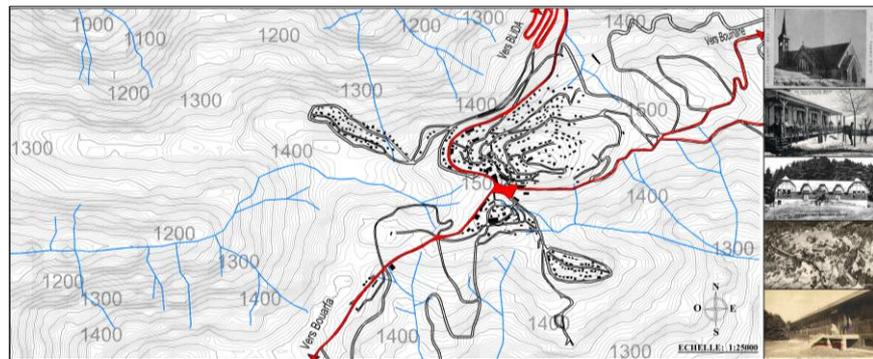


Figure 3-61 : carte de l'évolution de la ville époque coloniale 1925-1936 sources : auteur, PDAU 1992

-Entre 1928 et 1935, 7 à 8 concessions par an ont été cédées, En 1931 Belkreit les Lots moins favorables seront occupés

-De 1930-1935 Au sommet du Koudiat la construction de l'Auberge Champenoise. Et Les Chalets LAVALETTE, des BANQUES, l'Aérium de la Croix Rouge et de la ville d'ALGER sont construits en contrebas sur la face nord. La face sud-est du Koudiat est donnée en concession à la Société Fermière qui crée le lotissement BONESSIO. En même temps commence à se développer un régime de concessions beaucoup plus importantes à des colonies de vacances. La première celle d'El-Affroun a été concédée en 1930

-En 1933 plusieurs lots sont concédés pour l'érection d'une chapelle.

3. Depuis 1936 au 1962, période d'acquisition beaucoup plus massive avec une tendance au groupement.

Depuis 1936 et jusqu'à 1941, malgré la diminution des transactions par le fait de la guerre, la moyenne des demandes augmentait 23 à 24 concessions annuelles, avec un maximum de 42 en 1928. Cet afflux de demandes va permettre un remplissage beaucoup plus compacte et

facilité d'ailleurs par une distribution plus rationnelle des groupements récents : bel-kereit, Kerrache.

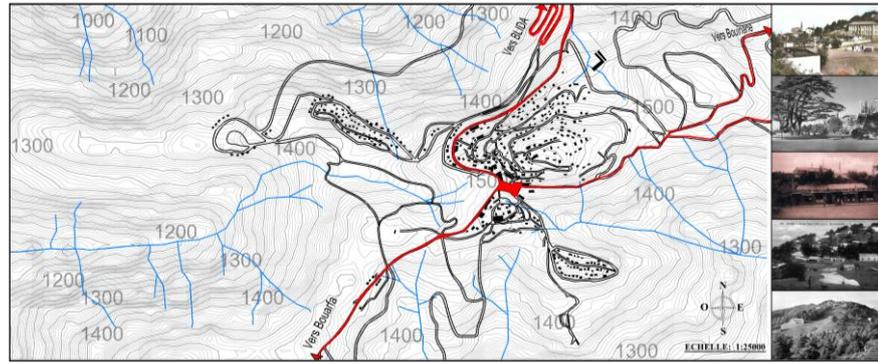


Figure 3-62 : carte de l'évolution de la ville époque coloniale 1936-1962 sources : auteur, PDAU 1992

La loi de réforme communale en 1956

fait de CHRÉA une nouvelle commune distincte de BLIDA d'une superficie d'environ 10.000 hectares et une population évaluée à 6 ou 7.000 habitants pour la plupart en douars.

III.4.3Epoque postcoloniale :

La population de Chréa a connu une évolution très variée depuis 1987 jusqu'à nos jours, on remarque que : En 1987 la moitié de la population se trouve à l'ACL et l'autre moitié se situe dans la zone éparses dans cette période le téléphérique fut installé, et en 1992 (source APC)

un grand pourcentage de la population se situe dans la zone éparses Précisément à Beni Ali, Oued Aberrer, Khedadoua et Agni.

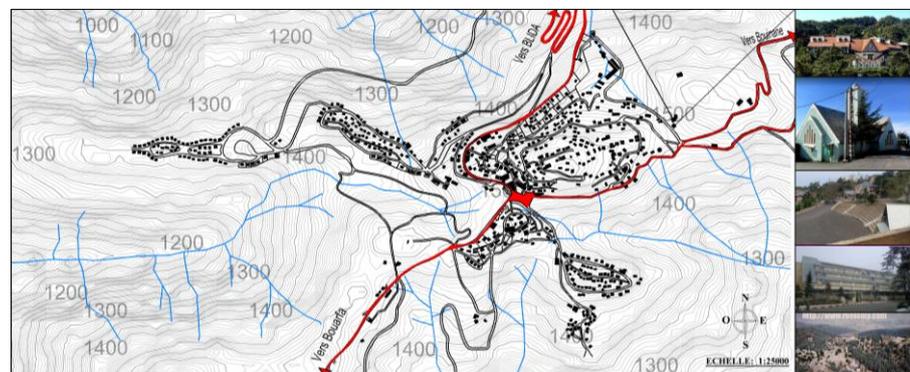


Figure 3-63 : carte de l'évolution de la ville époque postcoloniale 1992 sources : auteur, PDAU 1992

En effet cette situation était une conséquence de la construction d'une salle de soins, antenne APC, et une école primaire. Par contre en 1998 la zone éparses était

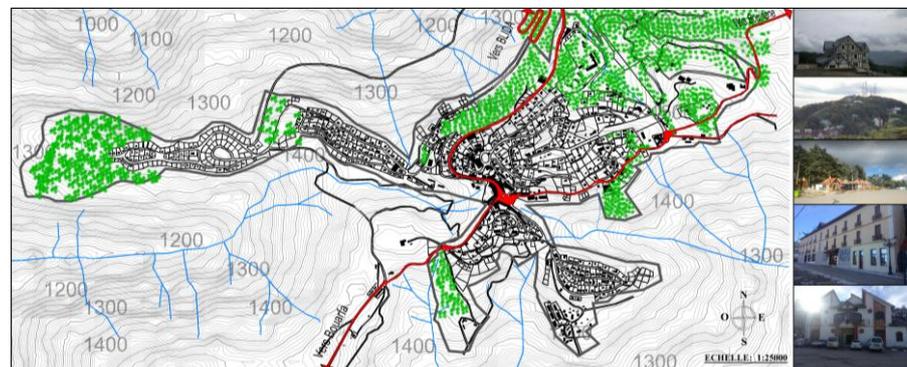


Figure3-64 : carte de l'évolution de la ville époque actuel sources : auteur, PDAU 2015

totalemment désertée, où c'était une conséquence de problèmes sécuritaires de cette décennie.

Actuellement toute la population de Chréa se concentre dans l'ACL, contrairement à la zone éparse après avoir été déserté et presque entièrement démoli, une petite partie de sa population est revenue juste pour cultiver les terrains sans d'être installé.

III.4.4 Synthèse de permanences :

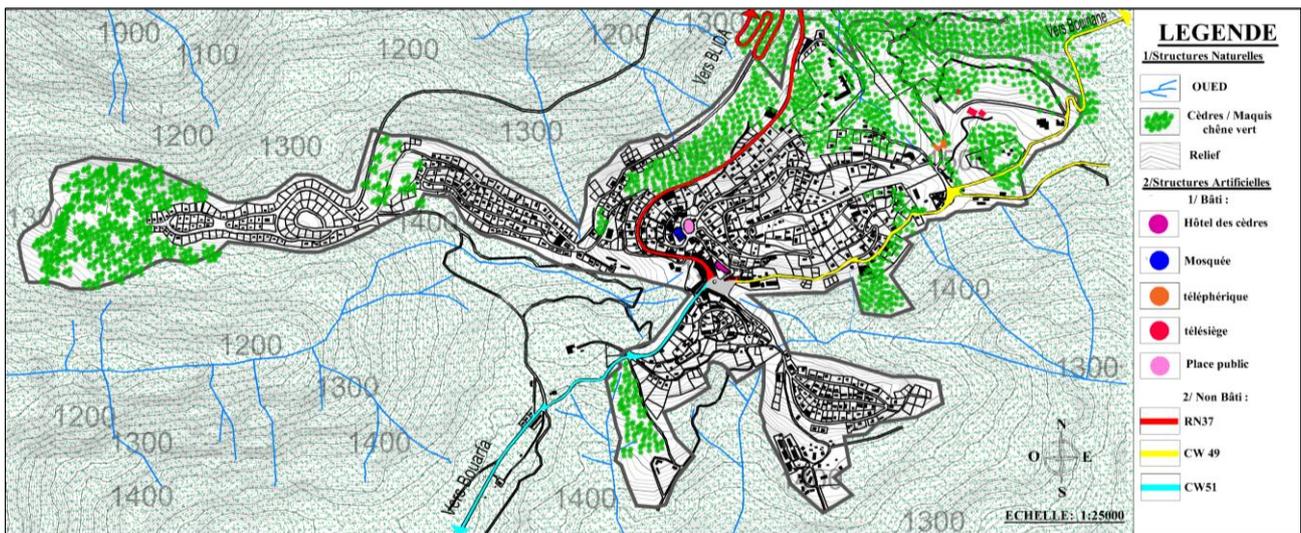


Figure3-65 : carte de synthèse des permanences

source : auteur,

III.4. 5 Synthèse de croissance :

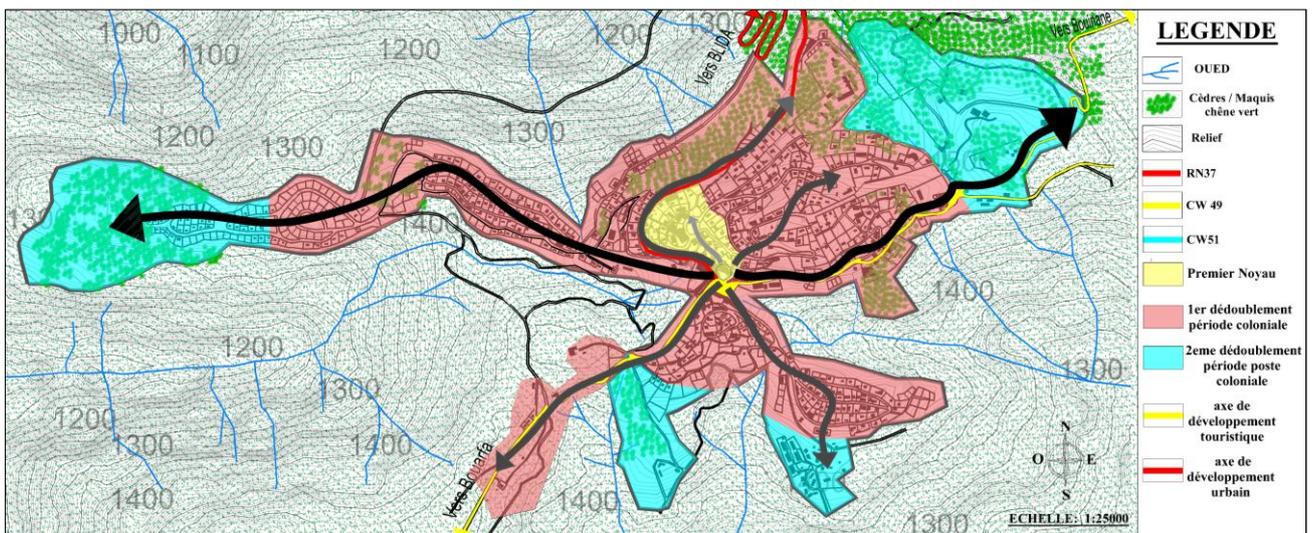


Figure 3-66 : carte de croissance urbaine

source : auteur,

-La formation et la transformation de la ville peut être synthétisée en 2 périodes qui sont :

1/-Période coloniale :

- Installation des premières constructions
- Le découpage parcellaire.
- La densification du parcellaire.

2/-Période postcoloniale :

- Evolution des îlots.
- Amélioration de l'infrastructure.
- L'urbanisation par l'injection des projets a fonction touristique.

-Les trois axes principaux structurent la ville, RN37, CW49 et CW51, ces 3 derniers se croisent au niveau de la place de génie elle est actuellement l'espace de regroupement des activités commerciales et administratives.

-La géomorphologie du site, qui a joué un rôle déterminant dans le développement de la ville et la croissance urbaine, et qui a orienté plus l'extension de la ville d'une façon linéaire vers l'est et l'ouest.

-L'arbres de cèdre qui est un régulateur naturel, joue un rôle majeur dans l'extension de la ville, car il représente une barrière de croissance.

III.5.Lecture synchronique :

Après la lecture diachronique de la ville de Chréa qui nous a menée à faire une analyse du processus de formation et de transformation de cette ville, on doit entamer ce nouveaux chapitre qui est caractérisé par la lecture synchronique, qui devrait nous aider à identifier le caractère de l'urbain de la ville.

Pour identifier le caractère de l'urbain, il faut bien étudier les structure qui le caractérise, dont la structure de conformation, la structure publico-collectifs et la structure fonctionnelle.

III.5.1La structure de conformation :

-Définition : c'est l'ensemble des tracés ordonnateurs qui sous-tendent la forme urbaine. C'est la matrice, l'armature géométrique de la morphologie urbaine. Les tracés ordonnateurs permettent la localisation et l'implantation des éléments de tissu urbain et on organise la composition dont ils constituent la forme.

-Rôle : la structure de conformation étant générée par la structure de permanence, dont les éléments deviennent les points principaux de la composition urbaine, c'est à partir de cette structure que vont se bâtir les espaces publics-collectifs.

-La structure de conformation de la ville de Chr a :

La lecture du plan de la ville de Chr a permis de distinguer trois formes diff rentes correspondant chacune a une trame viaire et un tissu particulier :

-Une forme organique : un petit village au centre de la commune organis  autour d'un point culminant, la forme concentrique  tait conditionn  par le relief (un sommet). L'ilotage est plus ou moins r gulier, elle comporte des mailles de formes et de dimensions diff rentes donc on est en pr sence d'une maille primaire d limit e par des rues m caniques qui se divisent en sous maille pour donner naissance   une secondaire d limit e par des ruelles ainsi une troisi me pour les impasses.

-Une forme r guli re : un d veloppement urbain uniquement de part et d'autre (des entit s morphologiques organis es en hameaux int gr  suivant la morphologie du site).

Les maisons sont implant es au milieu des parcelles, entour es d'un jardin. Il n'y a pas d'alignement sur rue. La mitoyennet  n'existe pas et il n'y a plus de relation avec l'espace public.

-Trac s irr guli re : La partie du centre-ville pr sente un aspect irr gulier. La forme et la dimension de l'ilot d coule directement du maillage du tissu, ce qui a donn  naissance   des ilots irr guliers, de dimensions variables dans le parcellaire dans ce cas pr sente une hi rarchie au sein m me de l'ilot, ainsi on retrouve des parcelles p ricentrales directement sur les rues et des parcelles centrales desservies par des impasses et ruelles.

- Les ordonnateurs artificiels :

-Les parcours :_le tissu est g n r  par deux axes c'est des axes ordonnateurs qui relient les diff rentes entit s morphologiques de la ville.

-La piste du ski : elle s pare le centre-ville en deux parties, partie urbaine et partie touristique.

-Les ordonnateurs naturels :

-Zone bois e :_elle repr sente une zone prot g e et une barri re naturelle de croissance.

-R seaux hydrographique :_oueds et les cours d'eau.

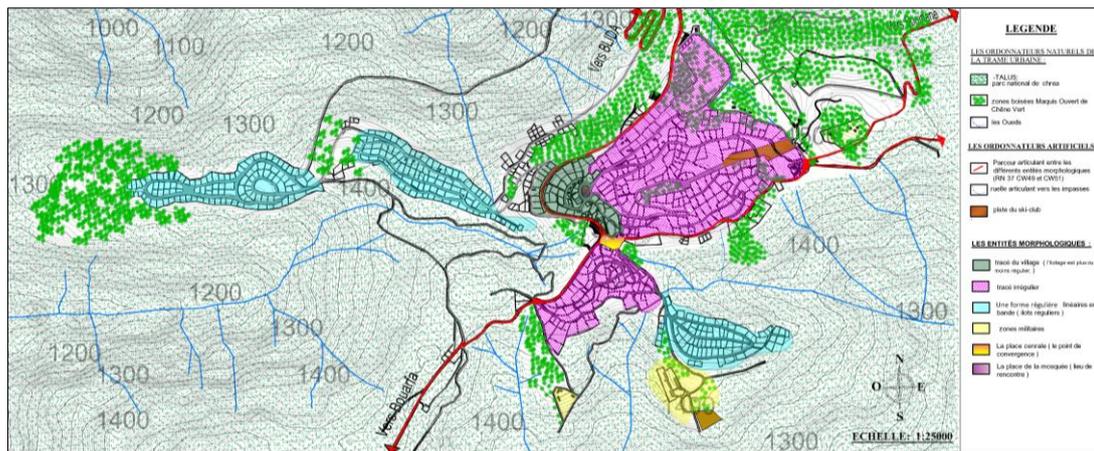


Figure3-67 : carte structure de conformation

source : auteur, PDAU 2015

-Les éléments problématiques :

- La perte des caractères d'identités urbaines et architecturale de montagnes sur tout au niveau du centre-ville.
- La présence des zones militaires (friches urbains) a créé une rupture dans la croissance de la ville.
- L'existence des parcelles libres (tissu discontinu)

III.5.2 Structure de l'espace public-collectif :

-Définition : c'est l'ensemble des lieux des pratiques publiques et collectives propres à une ville et à son organisation, par opposition aux autres espaces privés ou individuels qui la constituent. L'espace public-collectif est aussi l'espace privilège de la communication sociale. La qualité et le degré de relation des espaces publics collectifs avec les bâtiments publics privés d'une part, et les éléments physique de site d'autre part, déterminent la nature de l'espace public-collectif.

-Rôle : la structure de l'espace public-collectif constitue les supports des activités urbaines favorisant ainsi les échanges et la communication sociale.

-Les parcours publico-collectif :

1- voie principale RN N°31 : c'est un axe très important à l'échelle de la commune qui assure la liaison entre le chef-lieu de la wilaya de BLIDA avec l'A.C. L de CHREA, cet axe traverse la

commune de nord au sud à partir du chef-lieu de la commune de BLIDA avec un linéaire de 11.40km, et traverse le chef-lieu par un linéaire de 1.8 km

1- voie secondaire CW N°51 : relie la commune de Chréa à celle de Médéa, godronné en moyen état, composé d'un linéaire de 13.80km dont 1.80 km sont à l'intérieur du chef-lieu, et de 6.0 m de largeur en moyen état.

3-voie secondaire CW N°49 : relie la commune de Chréa à celle de Bouinan, composé d'un linéaire de 12.30km dont 0.40km sont à l'intérieur du chef-lieu, et de 6.0 m de largeur en moyen état.

02 voies secondaires importantes à l'intérieur du chef-lieu : L'une est reconnue par un flux touristique qui relie entre le nœud principal au centre et le nœud secondaire au niveau du ski club. L'autre qui relie le nœud secondaire au niveau du ski club et la route national 37 en passant par l'hôpital des Asthmatiques

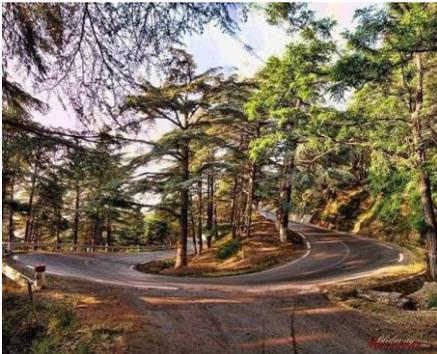


Figure 3 -68 : voie principale
source : Google image

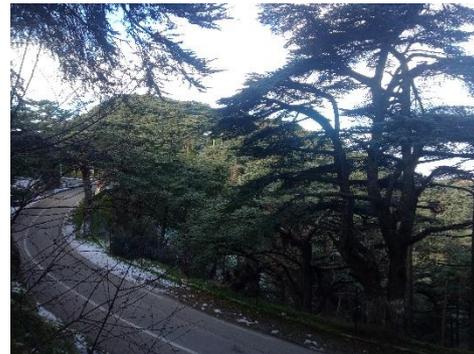


Figure 3 -69 : voie secondaire
source : auteurs

Ligne téléphérique : assure la liaison Blida-Chréa avec une station intermédiaire à Beni-Ali, le téléphérique reste le moyen le plus prisé des résidents et des touristes.



Figure 3 -70 : ligne téléphérique
source : Google image



Figure 3 -71 : ligne télésiège
source : Google image

-Les espaces publico-collectifs :

- Les places occupent une situation stratégique (sur une grande altitude).
- L'accessibilité est facile.
- les places publiques sont localisées dans un milieu à flux humain très important (flux touristique).
- Une surface importante avec Un bon traitement de sol.

La première partie dans le haut du village est caractérisée par la présence :

- La mosquée, la place de la mosquée qui joue un rôle de la place du village mais ne propose pas d'aménagements adéquats et une association sportive.
- Les différentes boutiques de commerces complémentaires et l'artisanat.



Figure 3 .72 : association sportive
source : auteurs



Figure 3 .73: placette source : auteurs

Le centre-ville : où sont concentrés la totalité des équipements de la commune :

La majorité des espaces publics collectifs sont des espaces administratifs et touristiques.

- Les établissements éducatifs (école primaire, CEM), APC et la poste.



Figure3-74 : APC source :
auteurs



Figure3-75 : groupement scolaire
source : auteurs

-Des équipements de loisirs :



Figure3-76 : hôtel des cèdres
source : Google image



Figure 3- 77 : Théâtre en plein air
source : auteurs

Le deuxième pôle urbain (ski club) : il constitue une zone touristique et rassemble la station téléphérique en bon état, avec la luge, télésiège et remonte pente en état dégradé.

- On remarque dernièrement y avait le lieu de l'aménagement d'une placette ski club avec des kiosques au niveau de Ski Club

- il y'a aussi un hôpital des maladies acmastiques qui se situe à la périphérie de la zone.



Figure3-78 : Placette public
source : auteurs



Figure3-79 : kiosques source :
auteurs

-Les éléments problématiques :

-L'abandon de l'hôpital qui occupe une place stratégique avec une surface importante.

- Manque d'agence de voyage et des guides touristiques et l'inexistence des agences immobilières.

- Manque d'animation au niveau des zones touristiques.

- Le commerce est très rare et insuffisant au niveau de la commune.

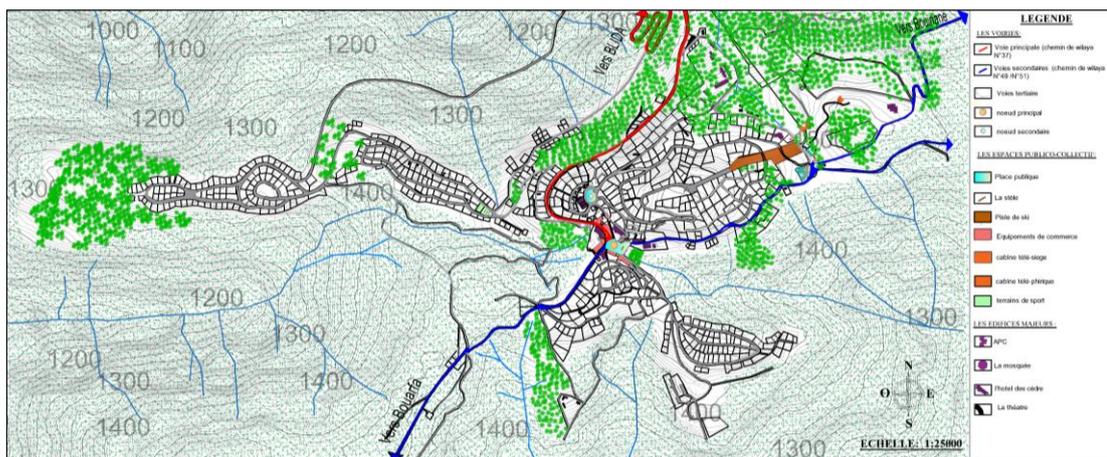


Figure 3-80 : carte Structure de l'espace public-collectif

source : auteur, PDAU 2015.

III.5.3 Structure fonctionnelle :

-Définition : c'est l'ensemble des activités qui se déroulent dans un lieu qui le fondent. La ville est le résultat de plusieurs forces agissantes, mais la prédominance d'une de ses forces détermine une fonction urbaine. Structure fonctionnelle doit être mentionnée, vu son importance pour la qualification de l'espace. Cependant, une exigence est posée à savoir le refus de toutes formes de zoning monofonctionnel.

-Rôle : la coprésence des activités dans un lieu est indispensable à la richesse de la vie sociale urbaine.

D'après l'identification des aires d'activités, la ville de Chréa prend le caractère résidentiel qui s'étale dans la majorité de la ville, Le centre de Chréa est caractérisé par la présence des activités urbaines polyfonctionnelles (commerces, services, loisirs, et équipements urbains administratifs et éducatifs) et les activités de loisirs cette densité de mixage des fonctions urbaine renforce le caractère de centralité.

Le centre-ville joue actuellement un rôle principal comme pôle de convergence urbain et territorial.

Par contre une concentration des activités touristiques dans le deuxième pôle.

Les autres secteurs connaissent beaucoup plus une concentration résidentielle.

-Les éléments problématiques :

La concentration de toutes les fonctions (urbaines, administratives et touristiques) au centre-ville.

La densité de l'activité résidentielle dans les autres secteurs du village avec un manque flagrant des activités commerciales, culturels et administratives.

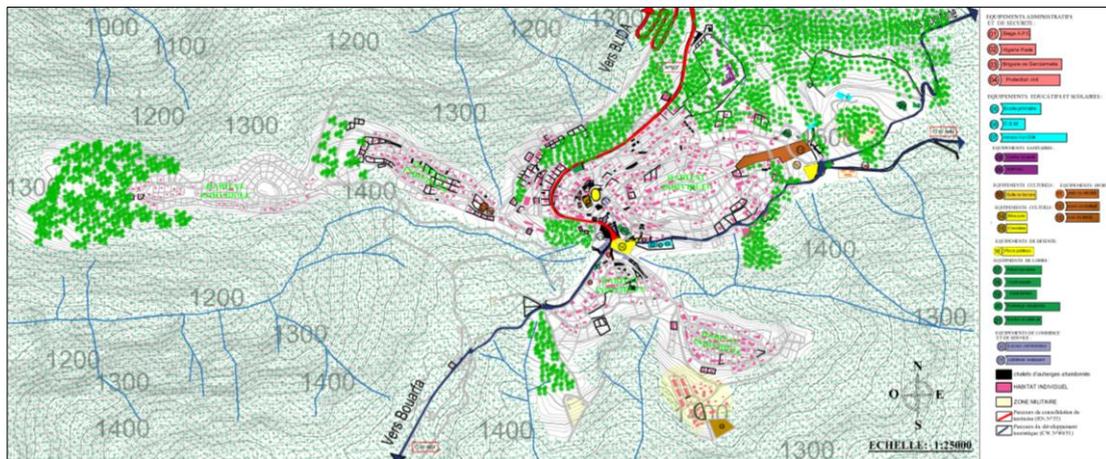


Figure 3-81 : carte Structure fonctionnelle

source : auteur, PDAU 2015.

III.5.4 La structure de l'urbain :

La superposition des quatre structures ; permanences, conformation, publico-collective et la structure fonctionnelle nous a permis d'élaborer la structure de l'urbain qui est une structure plus générale, elle résume les caractères spécifiques et invariants du lieu qui assurent la continuité historique du projet et son intégration morphologique dans la ville

« Les composantes de la structure de l'urbain forment donc quatre canaux par les quels devrait passer tout projet pour réaliser et se transcrire dans la ville concrète. À travers le passage dans ces canaux, le projet virtuel s'actualise et devient particulier a une ville donnée, a ses caractères et à ses lieux spécifiques » ³³

Dans la ville de Chréa, on remarque que son caractère a perdu dans un ensemble des éléments qui forment une problématique, ces éléments sont engendrés par chaque structure composante, en résumant ces éléments :

-Les éléments problématiques :

³³ SPIGAY .A LEVY « le plan d'architecture de la ville « Ed : cluva MILAN 1989

- Elle est décomposée d'un point de vue morphologique en des grandes entités urbaines distinctes et indépendantes ou le centre dispose une variété d'équipement et les autres zones par leurs caractères résidentiels.
- Un manque des fonctions d'animations et l'abandon des aires de stationnement aux niveaux de voiries.
- Mal stationnement des voitures dans la rue (CW51 et 49).
- Absence de trottoir.
- Une offre d'hébergement vieillissant et une gamme étroite
- Une place excessive des surfaces de stationnement, sur la majeure partie de la station
- L'état vétuste du bâti (bâtiments coloniales) dans la majorité du centre-ville
- Absence de la notion de la façade urbaine.
- La situation de ces restaurants n'est pas satisfaisante (ne donne pas sur les vues panoramique existant à la ville).
- Manque d'animation, d'attention et d'organisation concernant les activités culturelles et de loisirs.
- De nombreux bâtis restent fermés la majeure partie de l'année.
- Le faible nombre d'emplois sur la commune contraint à des déplacements en voiture domicile-travail journaliers, réduisant l'attractivité de la commune

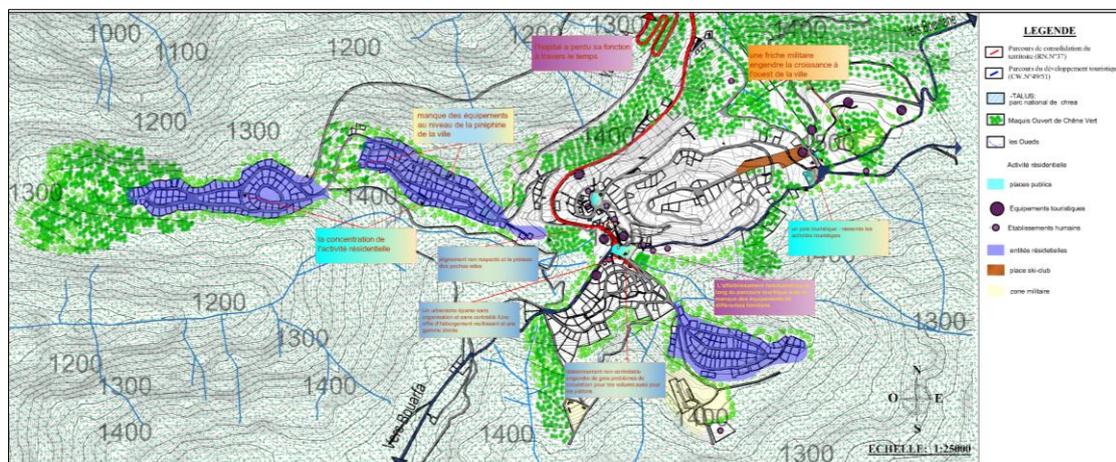


Figure3-82 : carte Structure de l'urbaine

source : auteur, PDAU 2015.

III.6Analyse de l'air d'étude :

Après avoir analysé la ville de Chréa à différents échelles, il est indispensable de transiter vers une échelle plus réduite ; qu'on désignera comme échelle d'intervention urbaine.

III.6.1Présentation de l'air d'étude :

-Critères du choix :

Le choix de l'air d'étude s'est porté sur le centre Urbain de la ville selon les critères de sélection suivants :

- sa position stratégique qui représente une porte d'entrée et un lieu d'animation de la ville
- une situation stratégique assurée par les route RN N°37 et CW N°51et 49
- le potentiel naturel et environnemental(Les places donne sur des vues panoramique splendides vers les forêts, les montagnes, la mer méditerranéenne, la ville de Blida, Alger et Tipaza)
- nécessité de densifier et réorganiser le centre urbain afin de répondre à notre préoccupation.
- L'adaptation avec la vision du SNAT 2025 et le SDAT 2030.

-Situation de l'air d'étude :

Notre air d'étude se situe au centre du village, il couvre 9h du POS2 qui est le plus important dans la commune de Chréa. Elle est délimitée par :

- Au nord** par : le parc national
- A l'ouest** par : Le secteur du Ravin Bleu (bel-kereit I)
- Au sud** par : les deux secteurs karrach et les trois moineaux.
- **A l'est** par : le secteur de belvédère.
- Notre air d'intervention se situe dans la zone de Transition qui représente la zone autorisé à Urbanisé



Figure3-83 : Délimitation de l'air d'étude
Source : Google earth

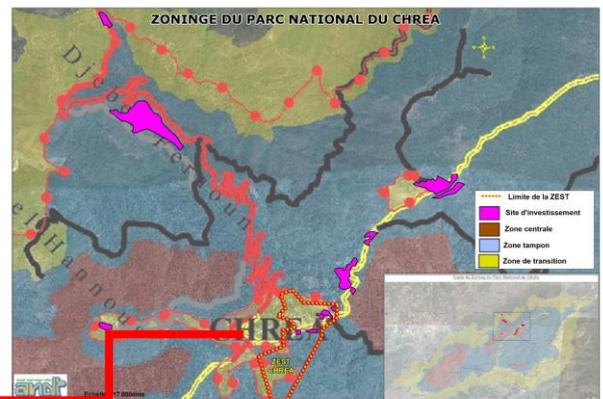


Figure3-84 : carte de zoning du parc national de chéra
Source : direction du tourisme

Zone de transition :

elle sert de lieu à toutes les actions d'écodéveloppement, les activistes de récréations, de détente . de loisirs et de tourisme sont autorisées

-Accessibilité :

Notre air d'intervention donne sur des véritables théâtres naturels avec des vues proches et lointaines magnifiques :

En termes d'accessibilité, le site d'intervention offre plusieurs possibilités d'accès :

- l'accès principal est situé au nord directement à partir de la route national N°37.
- Deux accès secondaire au sud et à l'ouest qui traversent le site à partir du centre et qui mènent aux différents secteurs.

-Donnés morphologiques :

Le site est inséré dans le massif montagneux de l'Atlas Blidéen. En moyenne, la plus haute altitude est supérieure à 1500 m tandis que la plus basse est d'ordre 600 m. Sur le plan morphologique, le commun fait partie de l'ensemble montagneux dont le relief est très accidenté. Le terrain étudié se situe sur un versant à pente relativement forte, les pentes varient de 12% à plus de 25% (quelques poches se trouvent sur des pentes de 0 à 5%).

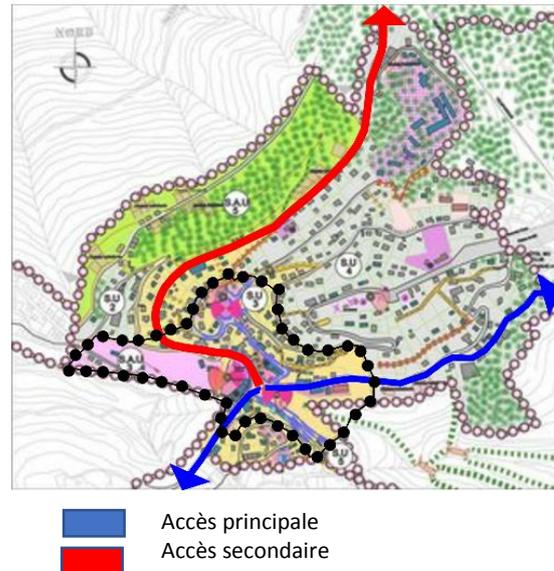


Figure 3 -85 : schéma d'accessibilité
source : auteur, pdau2015

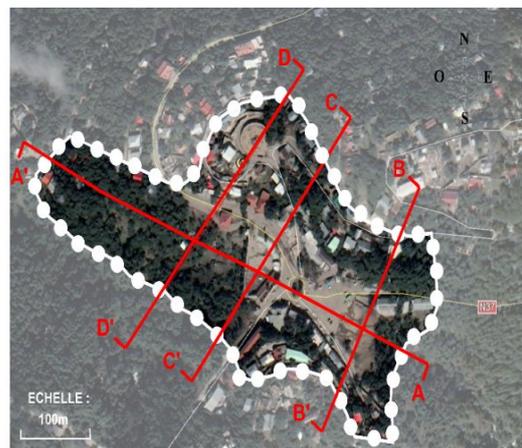


Figure 3 -86 : coupe topographique du site
source : auteur, Google image



Figure 3 -87: coupe AA' source: Google earth



Figure 3-88: coupe BB' source: Google earth



Figure 3-89 : coupe CC' source : Google earth



Figure 3-90 : coupe DD' source : Google earth

III.6.2 État des lieux :

-Étude de système viaire :

a- réseau primaire : notre air d'études situe sur un axe important ou tous

Les flux se reliant entre eux, supporté par la RN N°37 (axe centrale relie le site d'intervention à Blida)

b- réseau secondaire : celui-ci est une continuité de voies de grande importance avec l'organisation de la circulation car elles constituent une alternative de desserte et mécaniques entre les différentes parties de notre site.

b- réseau tertiaire : les voies de dessertes se trouvent à l'intérieur du site d'intervention, elles sont non hiérarchisées dans un état dégradé.

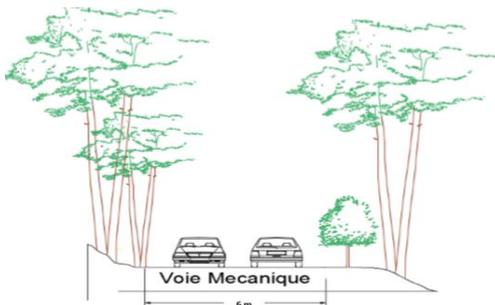


Figure 3-91 : profil 1 : La voie secondaire source : auteurs

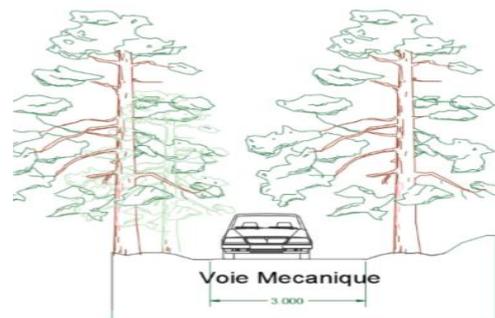


Figure 3-92 : profil 2 : piste source : auteurs

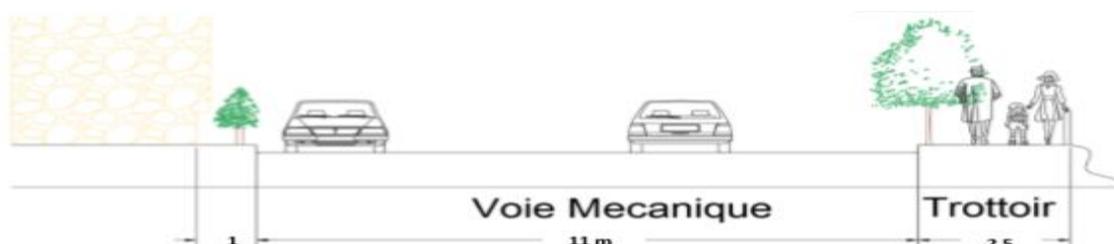


Figure 3 -93 : profil 1 : voies primaire (la RN 37) source : auteurs

-Système parcellaire :

- Les parcellisations avec les courbes de niveau.
- Les parcelles sont, rectangulaires et parfois irrégulières

- Les grands ilots avec des formes irrégulières pour les équipements.
- Les petites parcelles pour l'habitat.
- Les habitations individuelles sont implantées au milieu de la parcelle

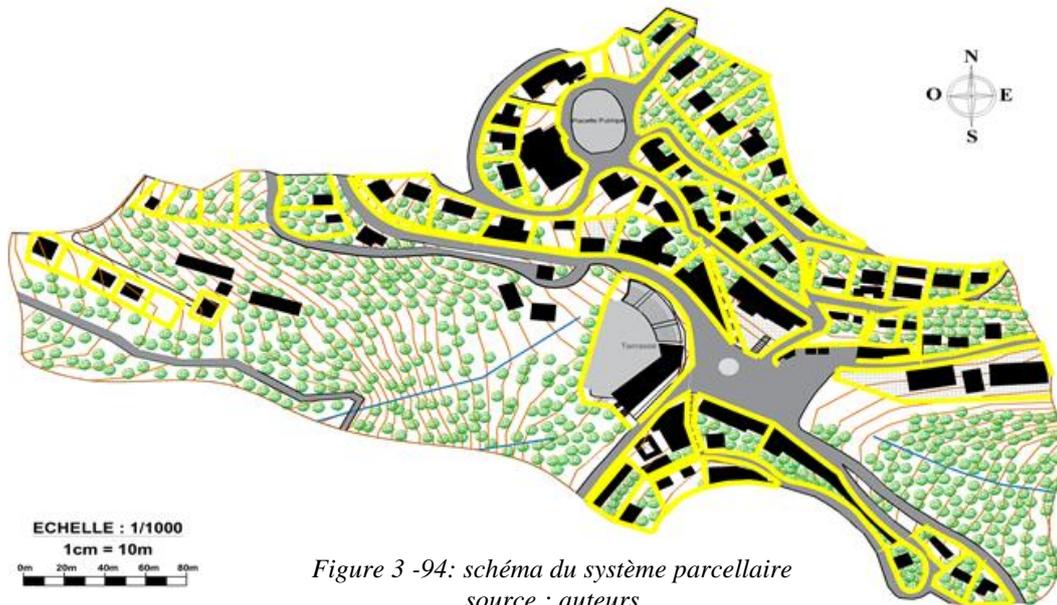


Figure 3 -94: schéma du système parcellaire
source : auteurs

-La Structure fonctionnelle : L'air d'étude est le premier centre important caractérisé par la concentration des équipements autour de la place publique et la présence de l'habitat individuel.

-Typologie du bâti :



Figure 3 -95: schéma de la structure fonctionnelle
source : auteurs

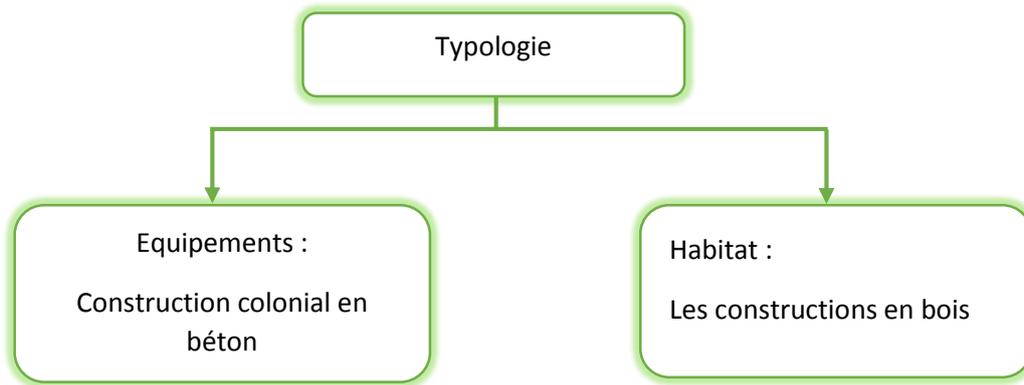


Figure 3 -96 : schéma de la typologie de bâti
source : auteurs

-**Gabarit** : Notre air d'intervention connaît la présence d'un bâti caractérisé principalement par même écriture architecturale, elle adopte la même forme des chalets en bois (exemple typique de l'architecture de montagne) avec des gabarits qui varie entre R+1 à R+3. Utilisant généralement du béton pour la structure avec un placage en pierre de schiste et du bois et des toitures en pentes recouvertes de tuile ou du zinc.

Les équipements présents une continuité par accolement des constructions les unes aux autres le long des rues constitue une continuité linéaire. Avec des gabarits varient entre r+1et r+3



Figure 3 -97 : skyline de composition urbaine existant (équipement) source : auteurs



Figure 3 -98 : typologie et gabarit des maisons source : auteurs

III.6.3L'étude d'état de fait :



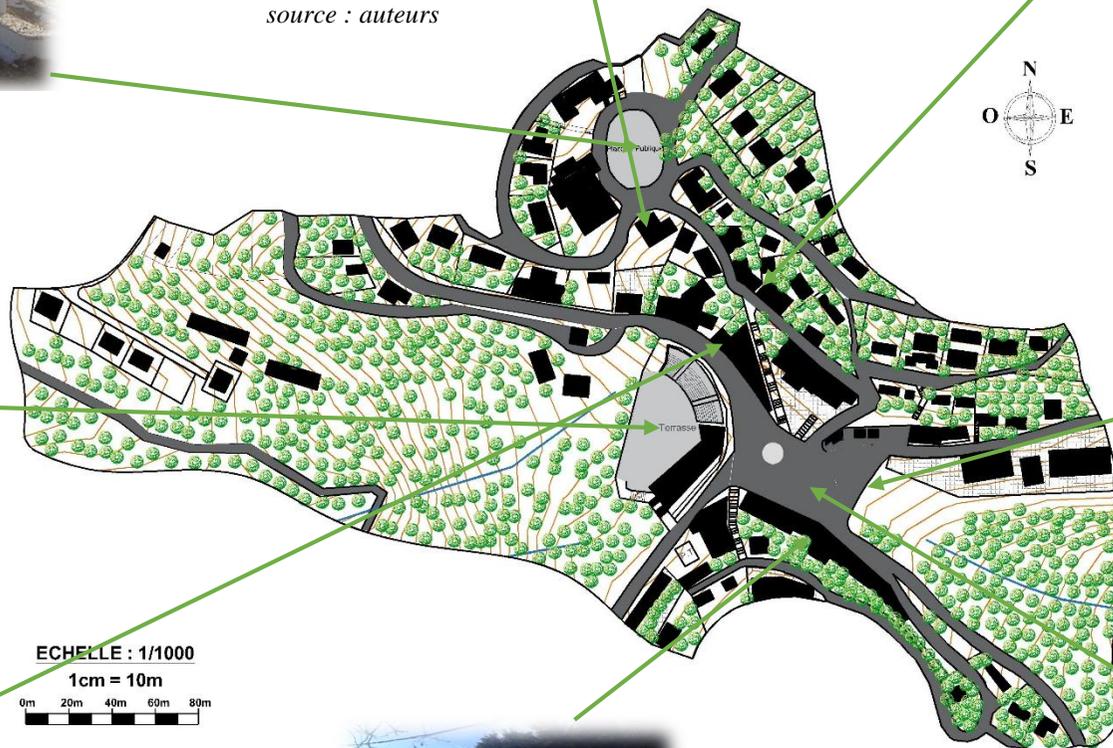
Figure 3-100 : maison forestière
source : auteurs



Figure 3-101 : habitat individuel
source : auteurs



Figure 3-99 : placette
source : auteurs



ECHELLE : 1/1000
1cm = 10m
0m 20m 40m 60m 80m



Figure 3 -106 : Théâtre en plein air
source : Google image



Figure 3-102 : parking
source : auteurs



Figure 3 -105 : salle de soin
source : auteurs



Figure 3-104 : équipements administratifs
source : auteurs



Figure 3-103 : la place de chréa
source : auteurs

III.6.4 Synthèse :

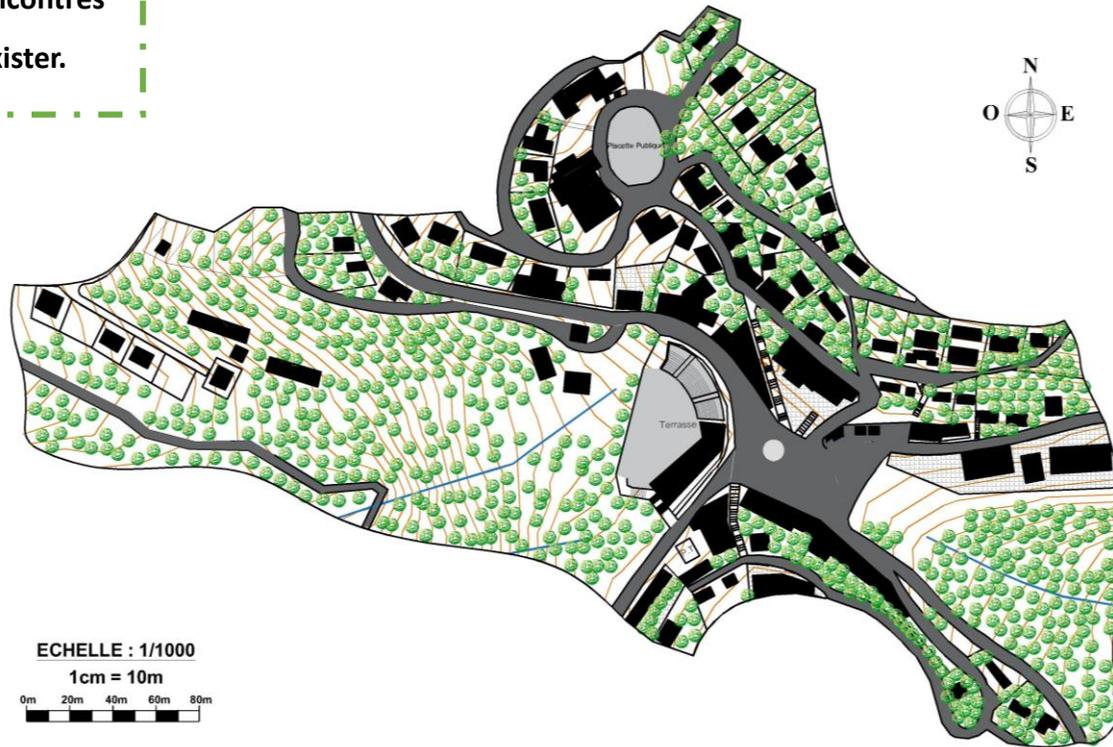
Les lieux de rencontres peinent à exister.

Le manque du commerce surtout le commerce de proximité.

Les rues sont étroites, les stationnements publics et privés insuffisants et anarchique

Manque d'offre d'équipement d'accueil

L'état vétuste des constructions et dégradés de types coloniale qui compose l'image et la façade du centre de Chréa dès on y accède par le RN37.



Manque de sécurité des piétons

Absence de la Valorisation de l'aspect paysagère

Les unités foncières sont souvent de taille réduite, les logements ont de petites surfaces

Absence équipements collectifs

Le manque de mobilier urbain

Existence barraks vétustes

III.6.5 Les orientations de l'ancien PDAU 1992 :

Dans le cadre de l'aménagement de la commune, en particulier au niveau de l'ACL, le PDAU a préconisé la démarche suivante :

- 1- Limitation de l'urbanisation en direction du parc national.
- 2- Structure organique du développement de la ville.
- 3- Protection des bois et des forêts
- 4- Aménagement du terrain sportif.
- 5- Animation de la vocation du Centre-ville en amélioration de son image marquante.
- 6- Offrir des logements plus adéquats qui puissent satisfaire aux besoins de jeunes ménages souhaitant s'installer dans le site (y venir au ne pas la quitter).
- 7- Garder un parc de logements accessibles pour les ménages modestes qui constituent la population traditionnelle du site.
- 8- Inciter les propriétaires occupants à s'engager dans des opérations de restauration.

III.6.6 Les orientations Du PDAU 2015 :

-Lecture critique du POS2 DU PDAU 2015:

Notre air couvre deux secteur du POS2 : SAU3 ET SU3

- Les recommandations du pos :

1-Ils ont proposé dans la zone SU3 : **un centre d'animation**

Types d'intervention urbanistique :

Rénovation urbaine :

- requalification de la façade urbaine.
- un programme d'un centre d'animation.
- Enrayer le processus de dégradation des constructions.
- réaménagement et l'animation de la placette public centre chréa belvédère.
- La création d'axes de cheminement piétons permettant de relie les différents points attractifs a l'intérieure des quartiers.

-Equipement projet :

- Un centre culturel avec petit auberge, l'image et la renommée du site.

- Salle polyvalente et salle des jeux avec escalade intérieur.
 - Maison de jeunes, Cinéma, Médiathèque et Centre commercial.
 - les équipements administratifs éventuels (banque, agence de voyage, assurance, service de gestion et infrastructure)
 - marché en plein air.
- 2-Dans la zone SAU3 : nouvelle zone d'habitat semi-collectif.
- 12 logements avec placette centrale « centre Chréa ».

-Critique des pos :

A travers notre lecture des propositions d'aménagements des deux PDAU on a constaté que ces derniers étaient bien gérés d'autant une présence de mixité fonctionnelle et sociale. Aussi le renforcement du coté naturel de l'agglomération en respectant les notions du développement durable.

III.7 Les démarche d'intervention :

III.7.1 Les axes d'intervention :

Afin de relancer l'attractivité d'un village il nécessite de :

- Valoriser l'identité de la commune.
- développer l'activité économique.
- Améliorer la qualité du logement et l'espace public.
- Mixité sociale et fonctionnelle
- impliquer les citoyens dans la vie locale.
- offre d'emplois.
- Dynamiser et animer le centre du village
- Mise en valeur du cadre paysagère.

III.7.2 : Les actions d'intervention :

1-schema de structure :

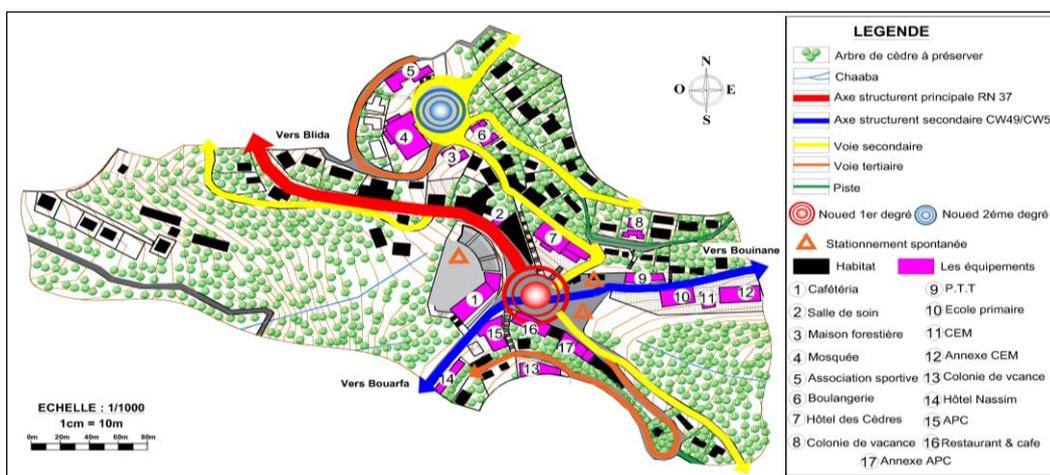


Figure 3-107 : schéma de structure

source : auteurs

2-schema d'objective :

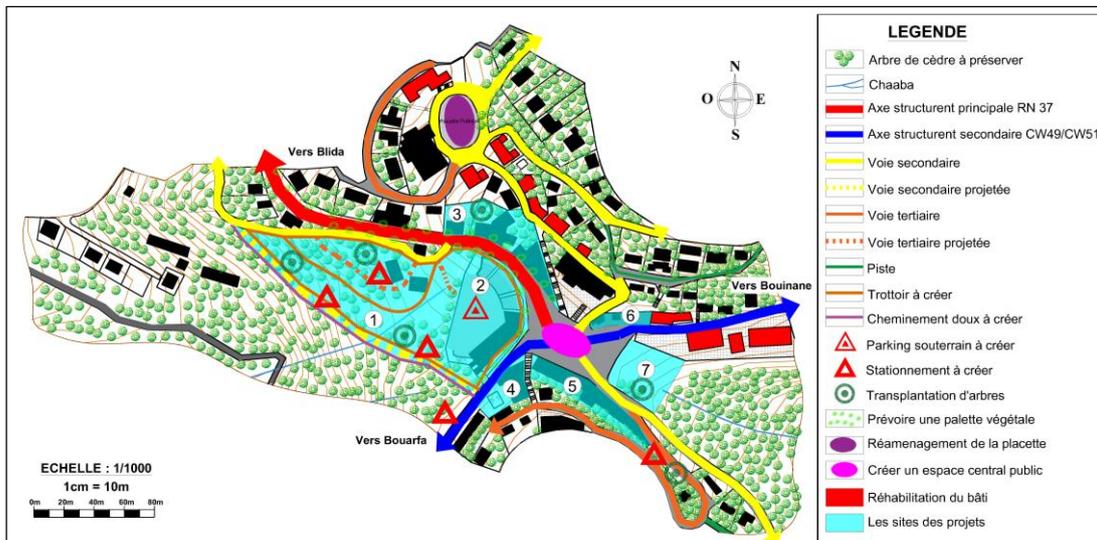


Figure 3-108 : schéma d'objective

source : auteurs

-projeté un nouveau réseau viaire perpendiculaire au relief qui assure une bonne perméabilité dans la zone et en continuité avec l'existant.

-création de nouveaux trottoirs et élargissement de l'existant afin d'améliorer les conditions de sécurité des piétons.

-La requalification et l'animation de la façade urbaine en lui redonnant une identité nouvelle.

-La création d'emplacement de stationnement et un parking public souterrain.

-Aménagement des places publiques en valorisent les points de vue panoramiques.

-Prévoir une palette végétale et Valoriser le cadre minérale de la zone.

-Réhabilitation des bâtis afin valoriser l'identité architectural du centre du village.

-Création d'un centre d'animation et amélioration de qualité de vie

- les entités :

-Entité 01 :

-type d'intervention : restructuration, rénovation, revalorisation.



-programme : -projeté un logement semi collectif en respectant la couverture végétal de la zone par la transplantation d'arbre

-flat hôtel + commerce

-hôtel

- marché hebdomadaire

- place public

-Parking souterrain

-Entité 02 :

- type d'intervention : rénovation, requalification, revalorisation.

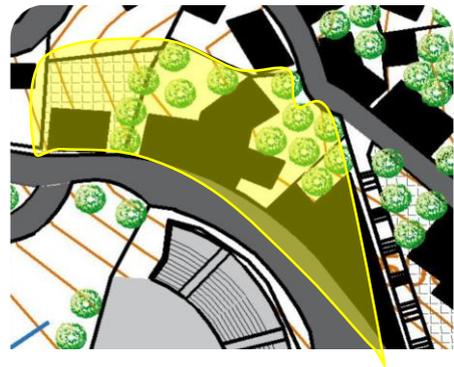
-programme : équipements administrative :

-office de tourisme.

- Banque

-service d'infrastructure

- maison de maintenance



-Entité 03 :

- type d'intervention : rénovation, requalification, reconversion.

-programme : -centre de santé

-pharmacie

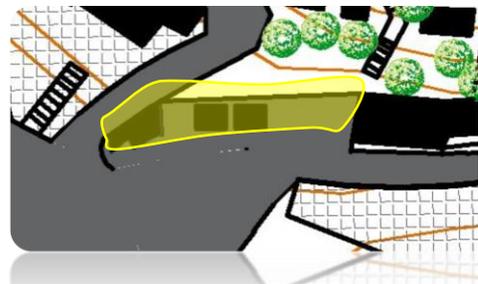
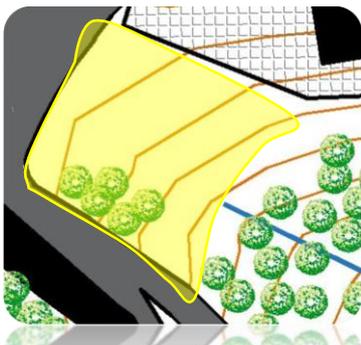
-Appart hôtel+ commerce



-Entité 04 :

- type d'intervention : rénovation.

-programme : mairie



-Entité 05 : le site du projet architectural « centre aqua sportive ».

III.7.3 Les étapes d'intervention :

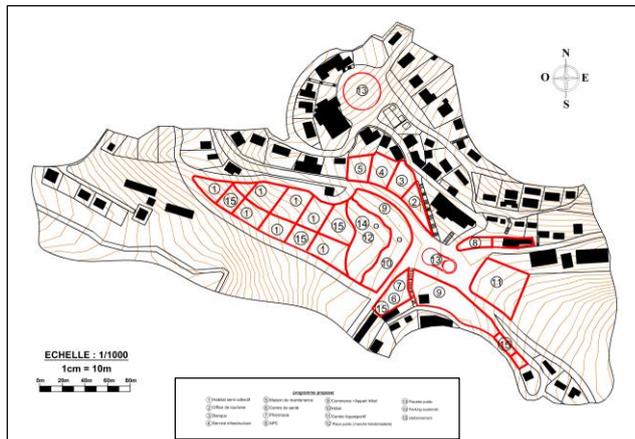


Figure 3-109 : Parcelisation source : auteur

Parcelisation :

Le nouveau découpage parcellaire suit la direction des courbes de niveau dans la même logique de l'ancien.

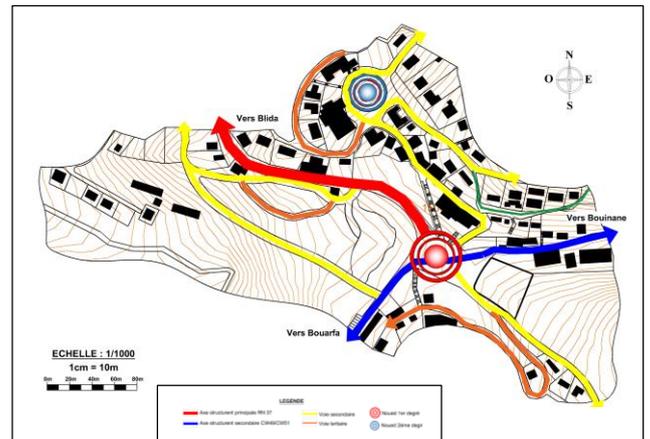


Figure 3-110 : Affectation des voiries source : auteur

Affectation des voies :

un parcours secondaire est projeté à partir du Parcours Structurant secondaire qui devient un parcours de transition, un parcours tertiaire est projeté afin d'accéder au logement.

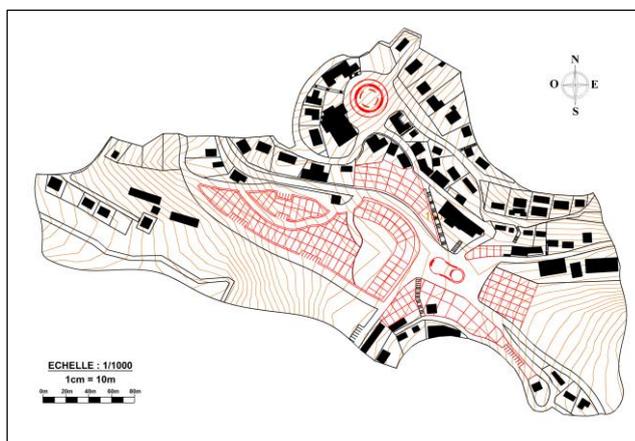


Figure 3-111 : Lotisation source : auteurs

Lotisation :

Le lot à bâtir choisie est 6 x 10 m qui est valable pour une habitation R+1 et les équipements le lot de base est de 6 x 8 m .

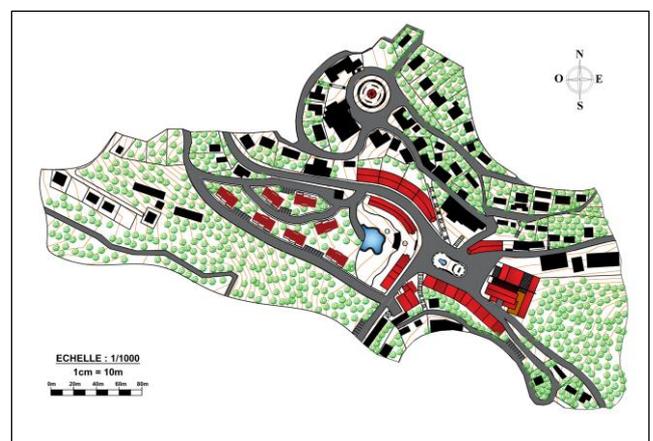


Figure 3-112 : Plein et vide source : auteurs

Le Plein et le vide :

hiérarchiser et valoriser l'espace public par l'alignement du bâti, création des aires de stationnement, aménager des espaces verts Faire entrer la nature afin de gardé la liaison entre le village et l'espace naturel.

III.7.4 Le plan d'aménagement :



Figure 3-113 : plan d'aménagement *source : auteur*

III.8Le projet architectural :

La conception d'un projet d'architectural ne signifie pas simplement la production des plans bien loin de cela, il s'agit d'une étude complexe mettant en évidence les grands paramètres : la théorie, le site, le programme ainsi que la sensibilité du concepteur. La maîtrise de ces différents éléments nous mène à rechercher l'harmonie, l'innovation et la rationalité

III.8.1Pourquoi un centre aqua sportif ?

- C'est un projet de développement de la station basé sur une dynamique « 4 saison »,
 - Il Développe les activités complémentaires au ski ce qui est une attente forte de la clientèle hiver et été.
 - Offrir des équipements de loisirs de qualité aux habitants
 - Un projet vital pour l'emploi
- Donc c'est un équipement au service du dynamisme de toute la station-village.

-Situation et accessibilité :

- Le site d'intervention se trouve au centre du village.
- Il bénéficie d'une bonne Accessibilité suite à ses relations (Physique et visuelle) direct avec les espaces public et / ou vert.
- Il se trouve sur un axe de flux touristique fort

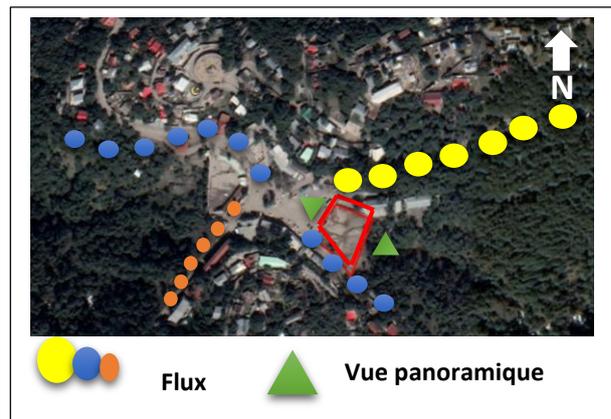


Figure 3-115 : Plan schématique de la situation et de l'accessibilité de notre terrain d'intervention / Source : Auteur

-Forme et delimitation du terrain :

L'assiette du notre projet a une forme irrégulière La surface totale du terrain est de 1621 m²

Notre site se délimite par :



EST : la forêt



OUEST : place public



Nord : école CEM, Ptt



Sud : annexe APC

III.8.2 Approche thématique (exemple thématique retour à l'annexe)

A retenir :

1

N'importe quel centre aquatique regroupe des fonctions majeurs tel que : le loisir, le sport, remise en forme et bien-être.



Les façades en effet de transparence assurent un contact visuel avec l'environnement et un éclairage naturel.

2



3

Développement du projet en largeur plus qu'en hauteur.



5

Une dominance de verre et de bois comme matériaux



Regroupement de plusieurs activités dans un même espace et sur un même niveau

4



III.8.3L'articulation fonctionnelle :

-Programme quantitatif :

Suivant la lecture du site, et à travers les exemples étudiés, les centres aqua sportif dans les zones montagneuses doivent assurer une relation forte avec l'extérieur, en favorisant les vues et les orientations pour profiter du paysage et du climat.

Fonction	espace	nombre	Surface m ²
ACCUEIL et administration	- hall d'accueil	1	34m ²
	-coin réception	1	20m ²
	-Espace d'attente	1	40m ²
	-Bureau gestion	1	23m ²
	- Bureau comptabilité	1	19m ²
	-Bureau	1	30m ²
	-secrétariat	1	28m ²
	-Directeur général	1	28m ²
-Salle de réunion	1	55.5m ²	
-sanitaires	2	50m ²	
Aqua ludique	-Réception ludique	1	17 m ²
	-Vestiaire	2	103 m ²
	-bassin ludique	3	280 m ²
	- douches et sanitaires	2	113 m ²
	-Bar cocktail	1	17 m ²
	- Infirmierie	1	41 m ²
		1	
Bien être	-salle de Jacuzzi	2	123 m ²
	-Sauna	2	43 m ²
	- salle de massage et soin	2	69 m ²
	-Tisanerie	2	64 m ²
	-vestiaire	2	61 m ²
	-douche	2	42 m ²
Sport	-Salle tennis de table	1	55 m ²
	-Salle de bowling	1	112 m ²
	-Salle la fosse de mousse trampoline	1	160 m ²
	+ mur d'escalade		93 m ²
	- salle des jeux	1	50 m ²
-sanitaires	2		
restauration	-Restaurant	1	323m ²
	-Cafeteria	1	142m ²
	-sanitaires	2	50m ²

Stationnement	-parking	1	585m ²
	-locale de surveillance	1	50m ²
service	-Locaux technique	2	317m ² 30m ²

Tableau 3 - 3 : Programme qualitatif / quantitatif

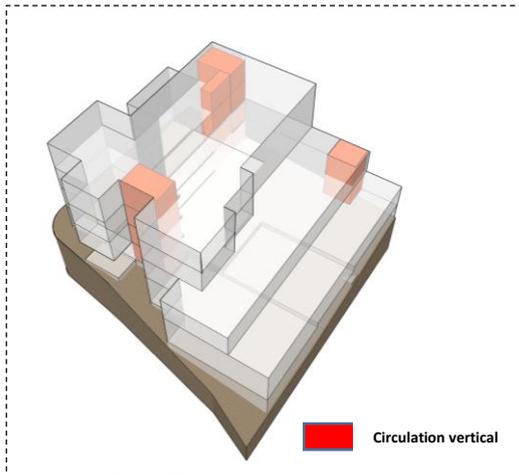


Figure 3-116 : la circulation
source : auteurs

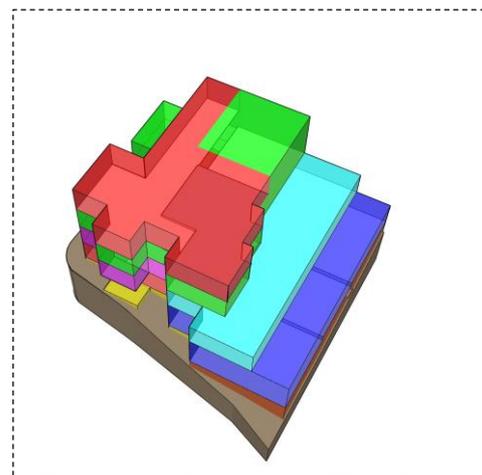
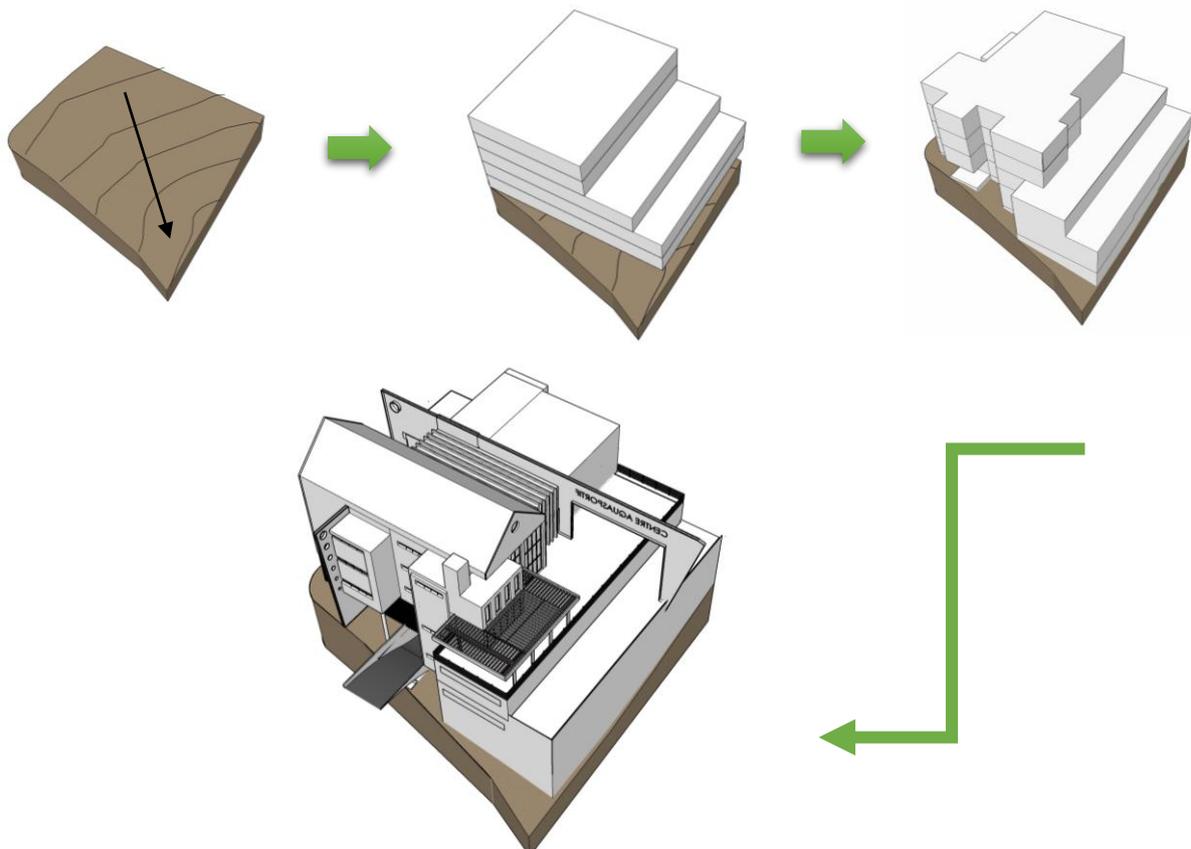


Figure3-117 : disposition des entités fonctionnelles
source : auteurs

III.8.4La genèse de la forme :



III.8.5L'articulation physique :

-La structure :

La structure est considérée comme le squelette du bâtiment. Puisque Chréa est une zone d'une grande sismicité et la composition volumétrique du projet, et la différence du niveau nous ont obligé d'opter pour une structure en poteau poutre en béton armé

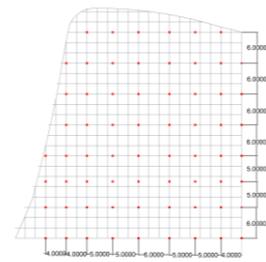


Figure3-118 : la trame structurelle
Source : auteur

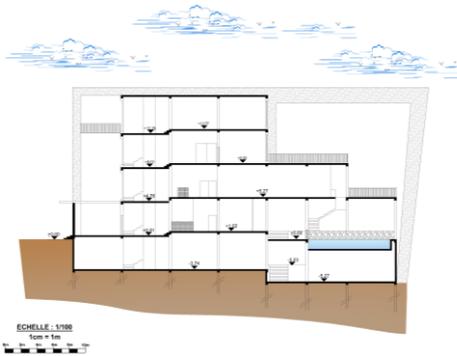


Figure3-119 : la coupe du projet source : auteur

Le béton armé utilisé dans la construction parasismique en Algérie grâce à sa rigidité et sa résistance à la traction.

Il est recommandé de l'utiliser pour assurer la liaison verticale (les poteaux) et mieux supporter les charges du plancher

-façades :

La façade est le résultat final d'un processus de conception architecturale, cherchant à établir un dialogue non seulement Intérieur mais aussi Extérieur et surtout entre les vues panoramiques de Chréa et notre projet, Il s'agit donc d'exprimer ce qui se passe à l'intérieur des unités tout en essayant de s'intégrer avec son environnement immédiat.

Opter pour un traitement de façade pur et simple en relation avec la source d'inspiration

Une répartition de projet en deux socles :

Un socle qui marque l'entité humide (espace aqua ludique et bien être)

La transparence assurée par des façades vitrées au RDC (restaurant pour mettre en relation l'intérieur du projet avec son extérieur, et pour profiter des vues panoramiques.

Un socle qui désigne l'entité sèche (fonction de réception et de loisir).



Figure3-120 : les façades du projet
Source : auteur

Conclusion Générale

D'après notre recherche, les différentes ressources d'information et les exemples étudiés ont conclu qu'un projet urbain réussit lorsqu'il s'intègre à l'existant avec un avantage d'amélioration.

La naissance d'un projet urbain est le résultat d'une analyse basée sur la détermination des potentialités et des faiblesses de cet espace à travers la compréhension de son processus de formation et transformation basé sur l'histoire et le territoire.

Ce qu'on peut aussi déduire de cette recherche c'est que la revitalisation et la valorisation des structures existantes est un vrai défi pour les architectes et les urbanistes afin de diminuer la dévitalisation de nos villages ce qui représente la solution à l'étalement urbain qui menace nos terres agricoles.

Notre cas d'étude illustre cette hypothèse dont nous avons pris le cas de Chréa comme un exemple de structures existantes qui nécessitent une revitalisation.

Nous avons présenté un projet urbain qui vise à améliorer la qualité de vie de la population locale et prendre le tourisme comme un vecteur de développement local pour l'animation et la dynamisation du centre du village.

Bibliographie :

1-Ouvrage :

- caniggia F et maffei , Composition architecturale et typologie du bâti , traduit par pierre laroche ,version française 2000
- PANERAI Ph, MANGIN D., Projet urbain, Editions Parenthèses, 2002.
- CASTEX J., DEPAULE J.C PANERAI Ph., Formes urbaines : de l'ilot à la barre. Dunod, 1977

2-Cours académique :

Les cours de Mme DJELLATA : Projet urbain et développement durable. Université De Blida 2020

3- Mémoires/thèses :

- Benayeche Amina Boumrar Nawal, (2017)** : Mémoire de master 2 Option : Architecture et Efficience Energétique LE THEME L'écotourisme montagnard Cas d'étude : Chréa Conception d'un hôtel ski club à basse consommation énergétique (BBC)
- **M. OUCHICHI Mourad, (2015)** : Le tourisme de montagne peut-être un outil de développement local : cas région de Djurdjura
- **ABDELALI Amira, (2016)** : UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN FACULTÉ DE TECHNOLOGIE DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE OPTION : Architecture et technologie, Sport et tourisme de montagne -Ski dôme à Chréa.
- TABLI Hebri , (2017)** : UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN FACULTÉ DE TECHNOLOGIE DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE OPTION : Architecture et technologie, Le tourisme sportif de montagne Station de ski a Tizi n'berber -Bejaïa-
- iftissen ourida , kaci thin hinane , (2017)** :mémoire pour l'obtention de diplôme de master en architecture option (architecture , ville et territoire)évaluation du projet de réhabilitation des maisons traditionnelles de djebba
- **Anis BOUDIAF, (2019)** : Master Architecture et projet urbain, LE PROJET URBAIN ET L'AGROTOURISME Revitalisation d'un village de montagne Cas d'étude : LARBAA Intervention : SOUHANE, Projet : CENTRE CULTUREL

4-Photographie / cartographie :

- PDAU de chrea 1992

-Pdau chrea 2015

- carte etat major blida 1960

- Les cartes de google Earth google image

5-Documents en version électronique PDF :

-**The Urban Village Synergy of Ecology and Urbanism** , E. Christopher Mare Fielding
Graduate University HOD Doctoral Program "Systems, Social, and Community Studies"
Spring 2006

-**Le contrôle de l'urbanisation dans les zones de montagne** (*Town planning in mountainous areas*) , [Bulletin de l'Association de Géographes Français](#) Année 2003 [80-1](#) pp. 31-43

-**L'identification des villages et des agglomérations**, instruction du gouvernement, Fiche n°2
: **L'extension de l'urbanisation en continuité de l'urbanisation existante** (fiche technique se
référer à l'article L. 121-8 du code de l'urbanisme, introduit par l'article 138 de la loi n° 2015-
992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte)

-**Sauvegarde et revitalisation des villages de montagne**, Julien Barro, architecte epfl,
Carouge

-Les paysages et l'urbanisation Des paysages profondément humanisés

-PARCOURS BRIANÇON VILLE FORTE DU DAUPHINÉ

-carte de Whistler :

source : [file:///C:/Users/archi/Desktop/Nouveau%20dossier%20\(3\)/whistler-village-map-large.pdf](file:///C:/Users/archi/Desktop/Nouveau%20dossier%20(3)/whistler-village-map-large.pdf)

- Whistler BI station uni (reportage)

Source : [file:///C:/Users/archi/Desktop/Nouveau%20dossier%20\(3\)/ML-Whistler.pdf](file:///C:/Users/archi/Desktop/Nouveau%20dossier%20(3)/ML-Whistler.pdf)

- WHISTLER VILLAGE DESIGN GUIDELINES (RESORT MUNICIPALITY OF WHISTLER)

6-Sites internet :

Site officiel du ministère du tourisme en Algérie «<http://www.mta.gov.dz/index.php/fr/le-ministere> »

En ligne : l'organisation mondiale du tourisme

En ligne : Rainforest Alliance Tourisme : Quelles différences entre « tourisme durable », « écotourisme » et « tourisme vert » ?

- **Du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne**

Source : <https://journals.openedition.org/insitu/11243>

- <https://www.alamyimages.fr/photos-images/whistler-village.html>

- Comment faire revivre nos villages et centres-bourgs ?

Source : <https://up-magazine.info/economie-de-linnovation-4/6614-comment-faire-revivre-nos-villages-et-centres-bourgs-2/>

https://iris.univtlse2.fr/moodleent/pluginfile.php/377747/mod_resource/content/3/co/g rain II 2.html

-<http://www.fao.org/3/a-i2370f.pdf>

-https://issuu.com/blancong/docs/memoire_final_27_juin_2017_page

-<https://journals.openedition.org/insitu/11243>

-<https://blidanostalgie.pagesperso-orange.fr/chrea01.html>

-<http://alger-roi.fr/Alger/chrea/chrea.htm>

https://www.vitamedz.com/chreaentamazightdelatlasblideen/Articles_17007_4711212_9_1.html

7-Articles et revues :

- LE TOURISME EN MONTAGNE: LES MODÈLES D'AMÉNAGEMENT DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER EN EUROPE CENTRALE ET EN GRÈCE , Marios SOTERIADES & Stelios VARVARESSOS 2009.

- Diplôme de master en sciences de gestion Spécialité : Management Economique Des Territoires et Entrepreneuriat, Thème Le tourisme de montagne peut-être un outil de développement local : cas région de Djurdjura

- Les stations de ski : évolution urbaine et touristique étude de cas des stations du Seignus et de la Foux d'Allos ,Anaïs Mellet

-Pour un urbanisme durable en Montagne de Reims

8-Les logiciels utilisés :

-Autocad architecture 2017 « version étudiante »

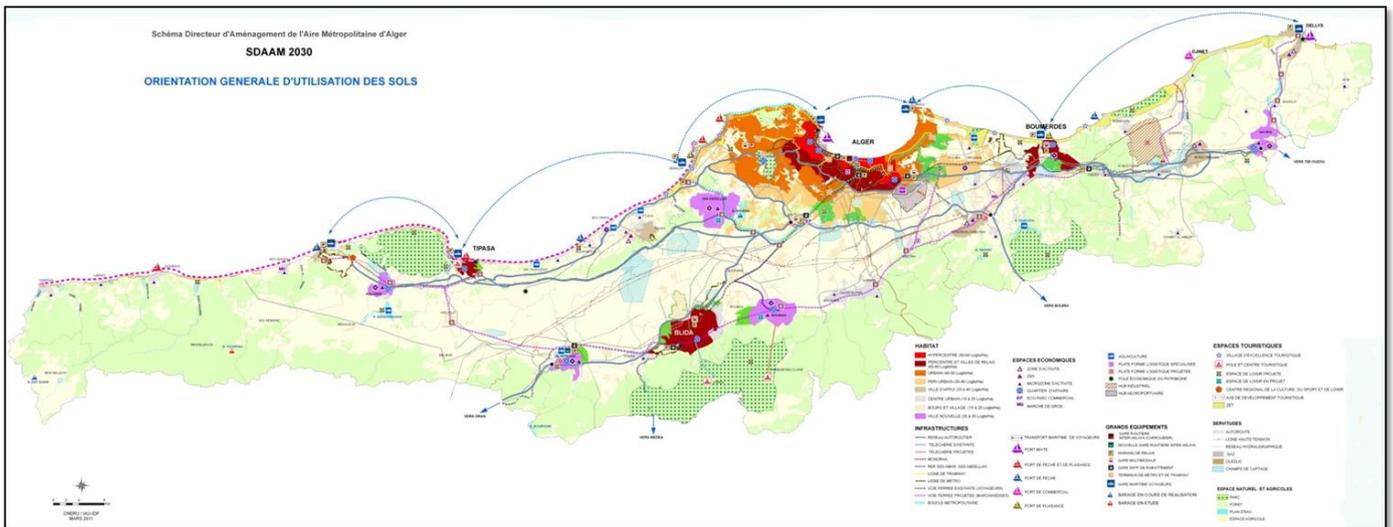
- SkeutchUp 2016

- Adobe phptoshop CC 2016

Annexe

Orientation des outils d'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme :

1-Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'aire Métropolitaine d'Alger (S.D.A.A.M 2030) :



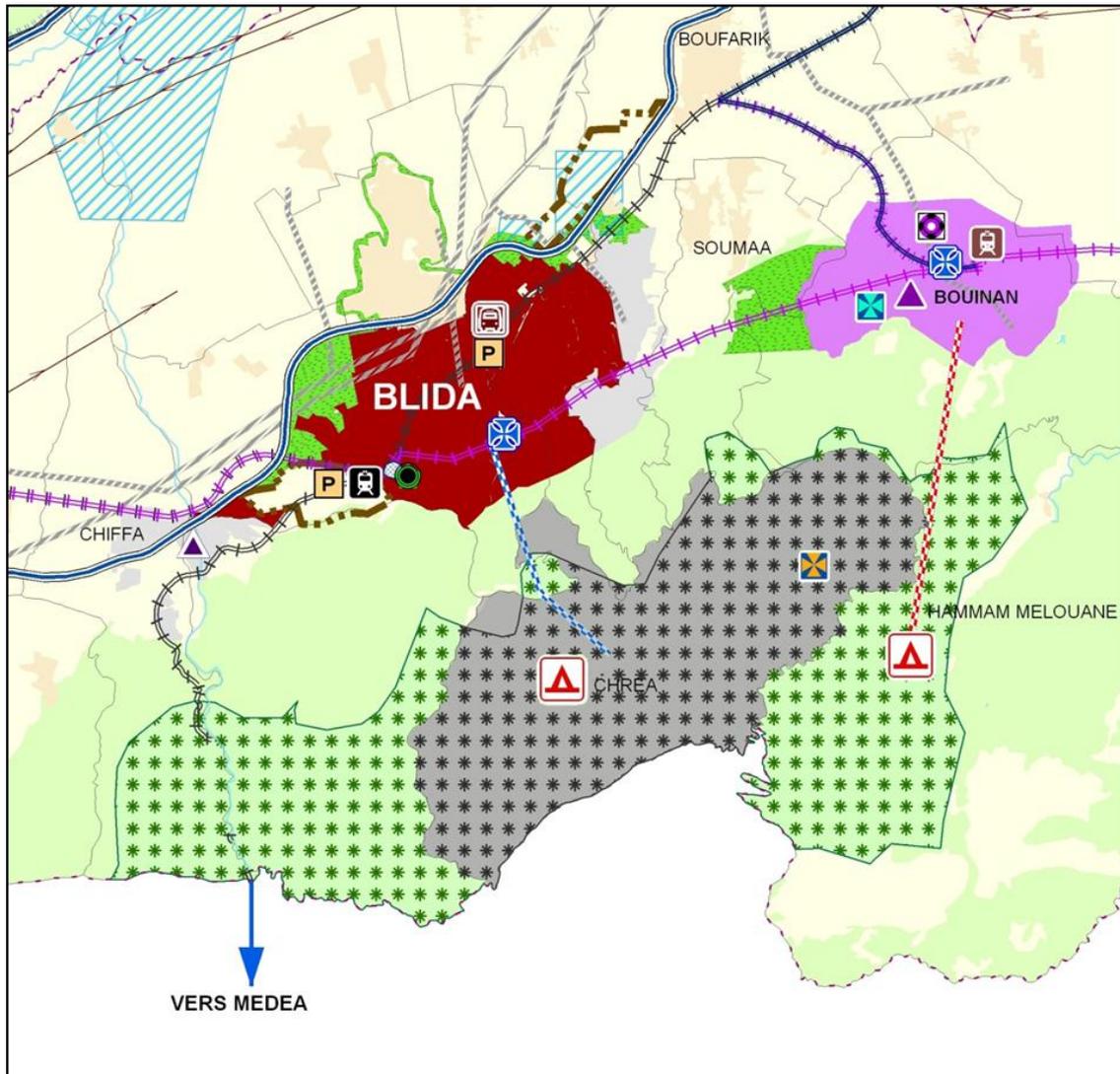
Le SDAAM vise à préserver et valoriser des espaces naturels pour un développement rural intégré :

1-La préservation et la valorisation du patrimoine naturel forestier par :

- La revitalisation de la montagne dans le cadre de projets intégrés de développement rural.
- La préservation de la biodiversité.
- Création des conditions d'un équilibre durable entre le monde urbain et le Monde rural.

2-Sur le domaine des forêts et de la montagne :

- Le maintien et la restauration de la couverture forestière constituent une ligne majeure du schéma directeur :
- La protection contre l'érosion des terres
- Le repeuplement et le reboisement.
- Elaboration d'un plan de gestion des peuplements forestiers



GRANDS EQUIPEMENTS

- GARE ROUTIERE INTER-WILAYA (CARROUBIER)
- NOUVELLE GARE ROUTIERE INTER-WILAYA
- PARKING DE RELAIS
- GARE MULTIMODALE
- GARE SNTF DE RABATTEMENT

ESPACE NATUREL ET AGRICOLES

- PARC
- FORET
- PLAN D'EAU
- ESPACE AGRICOLE

INFRASTRUCTURES

- RESEAU AUTOROUTIER
- TELECABINE EXISTANTE
- TELECABINE PROJETEE
- MONORAIL
- RER SIDI AMAR -SIDI ABDELLAH
- LIGNE DE TRAMWAY
- LIGNE DE METRO
- VOIE FERREE EXISTANTE (VOYAGEURS)
- VOIE FERREE PROJETEE (MARCHANDISES)
- BOUCLE METROPOLITAINE

2-Le Schéma Directeur d'Aménagement touristique (SDAT) :

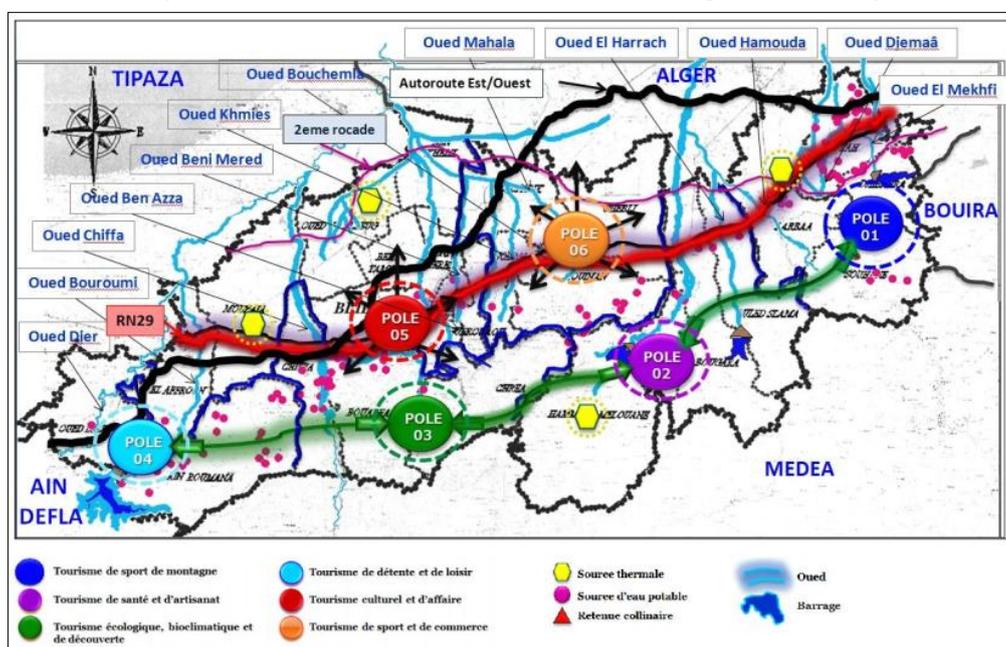
Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 » définit les modalités de développement des activités et des équipements touristiques compte tenu des

spécificités des régions, des besoins économiques et socioculturels, des obligations d'exploitation rationnelles et cohérentes des zones et espaces touristiques

Le SDAT donne comme objectif premier de territorialiser la stratégie touristique pour donner une visibilité à l'investissement national, et aux acteurs territoriaux (Walis, élus,...). A ce titre, il s'agit de :

- Faire émerger une politique de développement touristique durable apte à promouvoir une économie de substitution aux hydrocarbures.
- Contribuer aux grands équilibres économiques et financiers (croissance, emploi, fiscalité), et avoir un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'activité économique (artisanat, transport, technologie de l'information, services...).
- Prôner une politique touristique dans le cadre du développement durable avec ses trois axes (environnement, société et économie).
- Valoriser le patrimoine matériel (site naturel, ressources naturelles...), et immatériel (culturel, culturel, archéologique, historique...etc.).
- Valoriser l'image de l'Algérie au niveau national et international

Son objectif est d'assurer un tourisme accessible à la population locale et régionale d'abord, avant de passer à la clientèle nationale et étrangère ; c'est pour cela, l'action



d'intervention est basée sur des programmes différents autour des zones homogènes dont chaque une a une spécificité et des caractéristiques précises.

Les zones visées par ce scénario sont des pôles intercommunaux et sont les suivantes :

Pôle 01 : Djebbabra, Sohane, Larbaâ.

Pôle 02 : Ouled Slama, Bougara, Hammam Melouane.

Pôle 03 : **Chrèa**, Bouarfa, Chiffa.

Pôle 04 : Ain Romana, Oued Djer.

Pôle 05 : Blida, Beni Tamou, Mouzaia, Ouled Yaïch, Benkhelil, Oued El Alleug, El Affroun.

Pôle 06 : Bouinan, Boufarik, Chebli, Guerouaou, Soumâa.

3-Le Plan d'aménagement de wilaya (P.A.W) :

Tourisme de montagne :

Le tourisme le plus dominant à Blida est sans aucun doute le tourisme de montagne, très riche et très varié dont :

- La Station Climatique de Chréa qui culmine à 1550 m d'altitude et avec la Présence continue de la neige en hiver est par excellence la destination préférée des visiteurs de la wilaya de Blida et des wilayas environnantes, pour la pratique de sport d'hiver, et des randonnées pédestres.

La commune de Chréa est intégrée dans le périmètre du parc national de Chréa, riche en patrimoine biologique, elle enregistre un déficit relativement important en termes de structures d'accueil. En effet, dans la commune, il existe 01 hôtel en exploitation d'une capacité globale de 40 lits, et une auberge.

Par ailleurs, d'autres sites naturels existent dans la commune de Chréa, et demeurent encore non exploités. Ces sites offrent d'importantes possibilités d'investissement dans ce secteur. Ce sont les suivants :

☒ Aire d'aménagement Centre :

- Chréa : Site de Baba Moussa, Site de Ain Ahmed Yahia, Site El Arouz, Site de

Coudia El Fertasse

Les principales orientations d'aménagement définies pour la commune, par le PAW s'articulent autour :

- **La valorisation des potentialités touristiques naturelles et culturelles de la wilaya,**
- **L'aménagement et le développement des territoires présentant un potentiel touristique,**
- **L'amélioration de la qualité des prestations et de l'image touristique de la wilaya,**
- **La réhabilitation et le développement des établissements hôteliers et touristiques.**

Approche thématique :

-Un centre aqua sportif :

Un bâtiment spectaculaire rempli de plusieurs fonctions tel que : le sport , loisir, et bien être ...Il est considéré comme un établissement public regroupant plusieurs équipements dont le but d'offrir à la population des modes d'approches nombreux et variés des différents domaines d'animation , loisir et de détente

-Objectifs :

Réunir les fonctions : loisir sport et détente dans un seul équipement.

Satisfaction de besoins psychologiques

Expérience de loisir
DÉLASSEMENT Pour délivrer l'Homme de la fatigue par le loisir de repos, de silence, de farniente, des occupations sans but défini et sans objectif impératif.

-Santé moral et physique
Pour délivrer l'homme de l'automatisme de la pensée et du conformisme de l'action quotidienne.

-Activités et espaces :

Notre projet vise a crée

1

Ludique

2

Bien être

3

Espace de sport

4

Loisirs

-Références thématique :

1-centre aquatique des Grandes Combes à Courchevel :

-Présentation : C'est le plus grand centre aquatique d'Europe, une parenthèse de détente combinant des activités multiple.

-Situation : Aqua- boulevard : est un complexe de loisir situé le 15^{ème} arrondissement de paris en France.

-Accessibilité : Le plan est accessible d'un seul côté.

La forme : Le toit du projet est guidé par la topographie et les hausses afin d'adapter la forme d'une manière semi souterraine. Notre choix de séparer les deux domaines principaux, l'amusement et la détente, sur deux planchers, renforce l'idée de la transparence et de fluidité

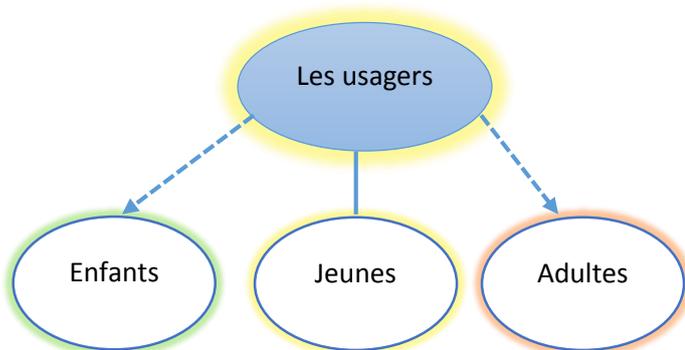


Figure 3 . : Vue extérieure du centre
source : Google image

Situation	à Courchevel en France, au milieu des Alpes françaises
Surface	10500 m ²
Echelle d'appartenance	International

Tableau 4 : Fiche technique du projet

▼ Accès principal



Vues intérieurs du centre
source : Google image

-Analyse des plans :

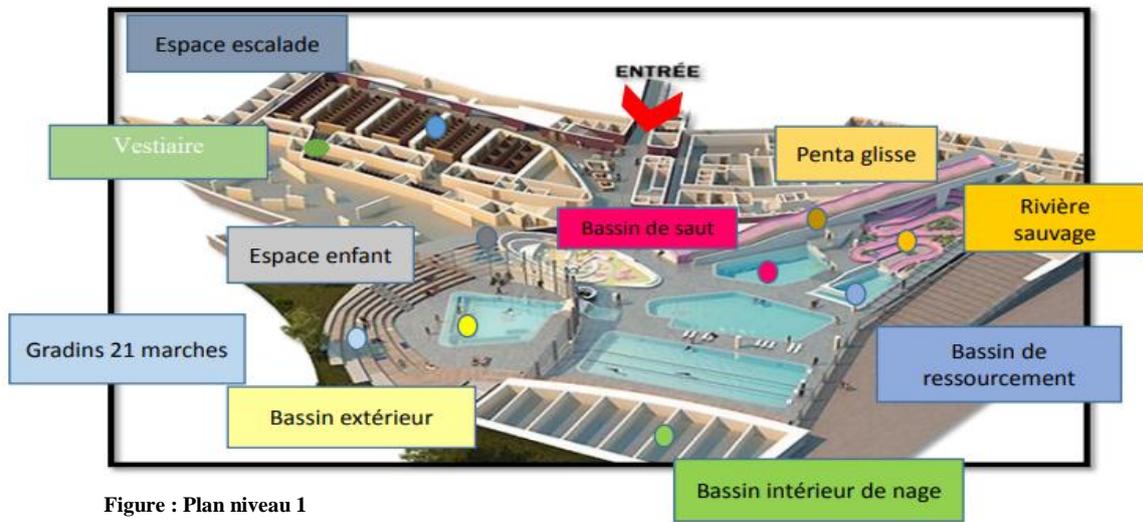


Figure : Plan niveau 1

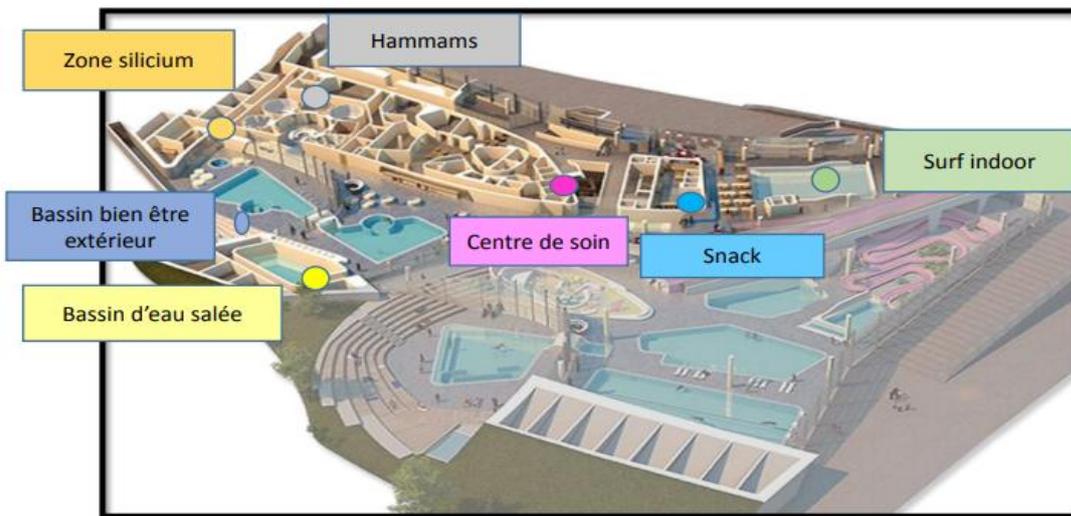


Figure : Plan niveau 2

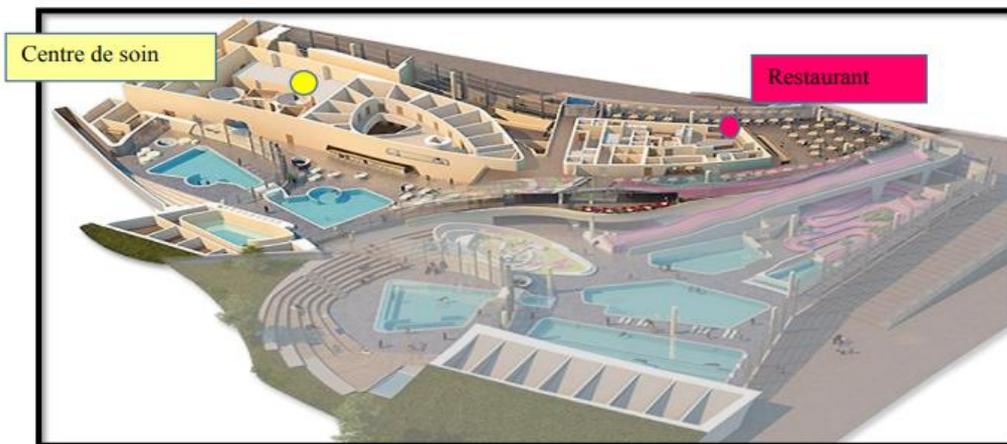


Figure : Plan niveau 2

La composition de l'ensemble source :
Google image

-Programme :

Fonction	Espace	Illustration
<p>Ludique sportive</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Un bassin de natation. -Un bassin de surf 'indoor. -Un mur d'escalade. -Une pente a glisses de 35m de long. - Un bassin de saut et de plongeon de 4m de profondeur. -Une rivière sauvage de 110m de long. - Un lagon extérieur. - Un lagon intérieur 	
<p>Bien etre</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Un bassin d'eau salée. -Un bassin à jets animés extérieurintérieur. - Un jacuzzi extérieur. - 3 saunas finlandais intérieur et extérieur. -Un caldarium. -Des hammams 	
<p>Soin esthétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Un espace Balnéo composé de 19 cabines de soins 	

<p style="text-align: center;">Commerce et services</p>	<p style="text-align: center;">-Restaurant</p>	
--	--	--

-l'assemblage et la genèse de forme :Un complexe hôtelier, des parkings souterrains, une salle de spectacle et une salle de sports sont également planifiés. Le centre aquatique de Courchevel sera donc un véritable lieu de vie, été comme hiver.

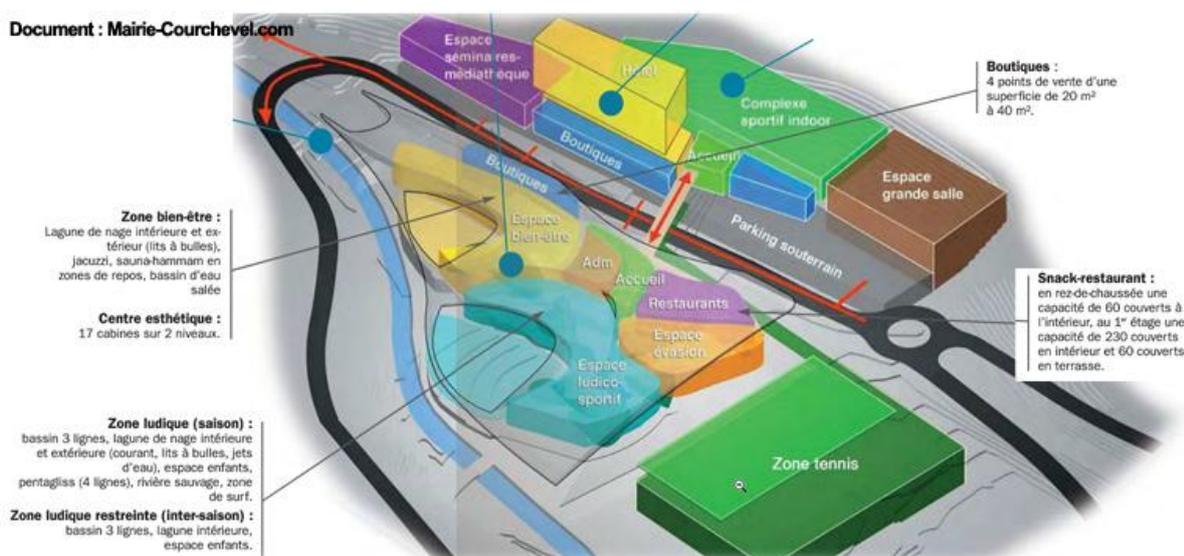


Schéma d'assemblage du complexe et les projets futurs

source : Google image

-Un projet respectueux de son environnement

-Intégration au milieu : Le projet est conçu pour s'intégrer de manière optimale

Dans le site notamment avec sa toiture végétalisée comme "sortie" du sol.

- Traitement de l'eau : Les choix techniques de filtration (diatomées) permettent

De réduire de 40 à 50 % la consommation d'eau des bassins.

- Les énergies : L'énergie nécessaire est assurée à hauteur de 1120 KW par une

Chaufferie bois et 700 KW par des pompes à chaleur.

2-Centre aqua sportif le signal :

Le lieu de prédilection de l'après-ski de la station-village des Saisies

Composée de différents grands espaces

Dispose par ailleurs d'une superbe vue sur les sommets environnants.

C'est une parenthèse de détente combinant des activités venues de tous les horizons à des équipements dernière génération



Situation : les saisies, France

Superficie total : 5.000 m²

L'espace aqua ludique :

- Un bassin ludique avec rivière d'environ 200 m² (et d'une profondeur moyenne de 1,30 m), avec banquette à bulle et un parcours de jets d'hydro massage (« courants, buses et cols de cygne ») et 2 couloirs avec contre-courant de 20 m
- Une pataugeoire d'environ 35 m² et une plage avec transats
- Une offre de cours d'aquagym et d'aqua bike est en outre proposée aux visiteurs



bassin ludique

L'espace bien-être :

- Une offre spa | détente | beauté assez riche avec
- 3 jacuzzis : 2 jacuzzis assis et 1 debout
- 1 sauna et 1 hammam
- 1 salle de détente et plusieurs salles de soins



salle de jacuzzi

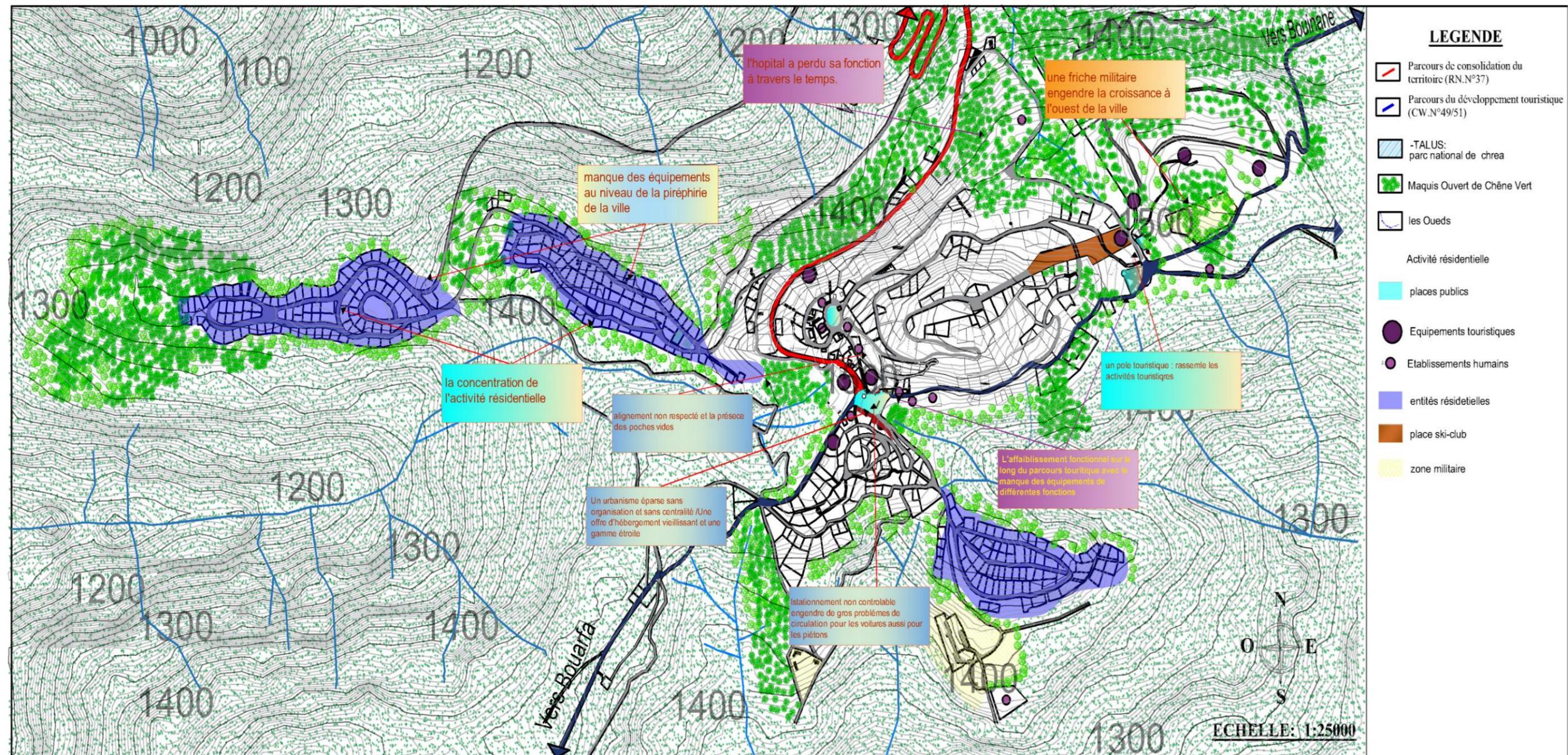
L'espace sport :

Avec dans l'enceinte du centre :

- 1 salle multisports de 800 m² dédiée à la pratique des sports collectifs (foot en salle, handball, badminton, basketball et volleyball !)
- 1 mur d'escalade
- 2 courts de squash
- 1 salle de musculation | fitness



salle de sport



Structure de l'urbain

Le Projet urbain

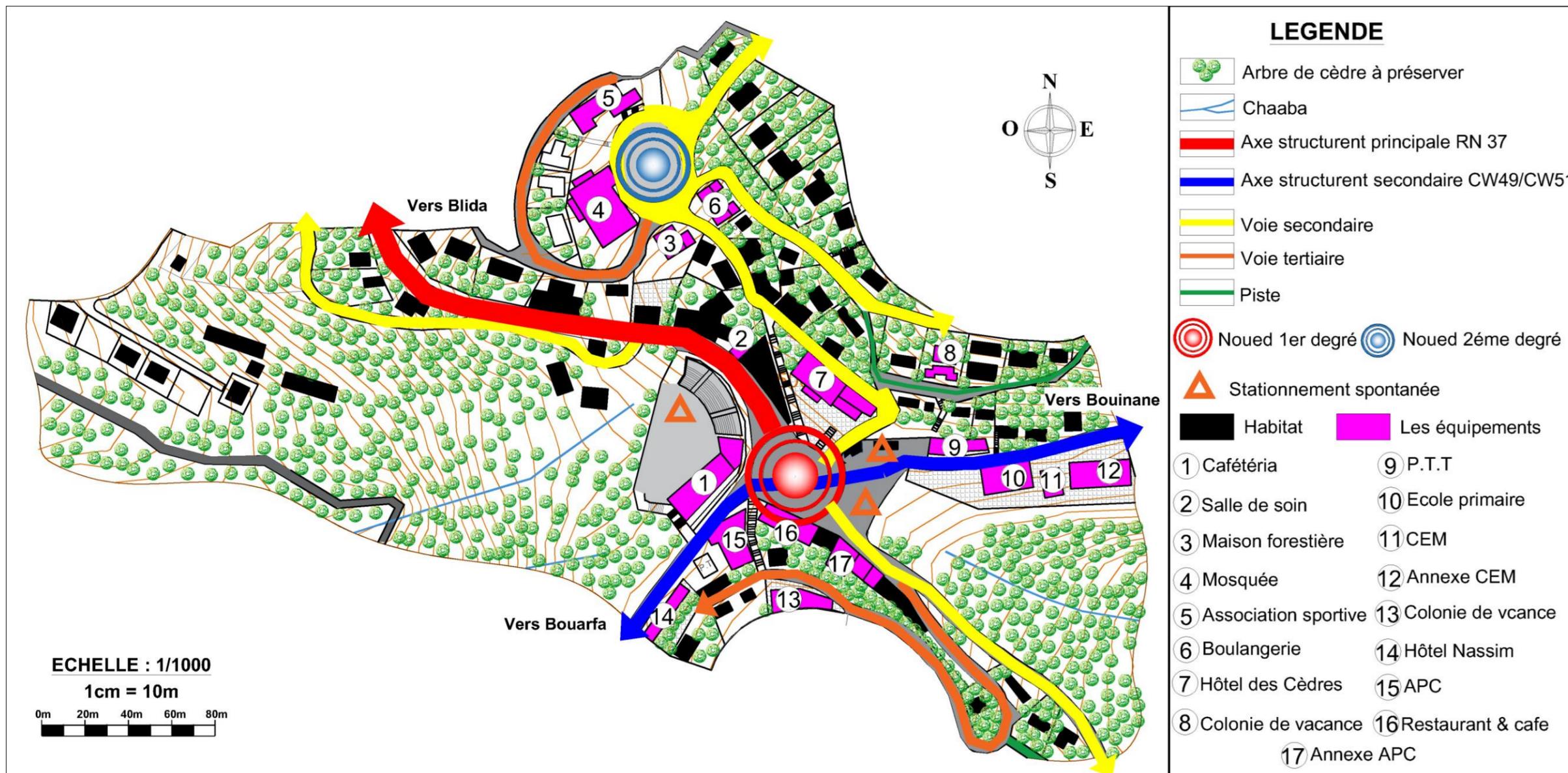


Schéma de structure

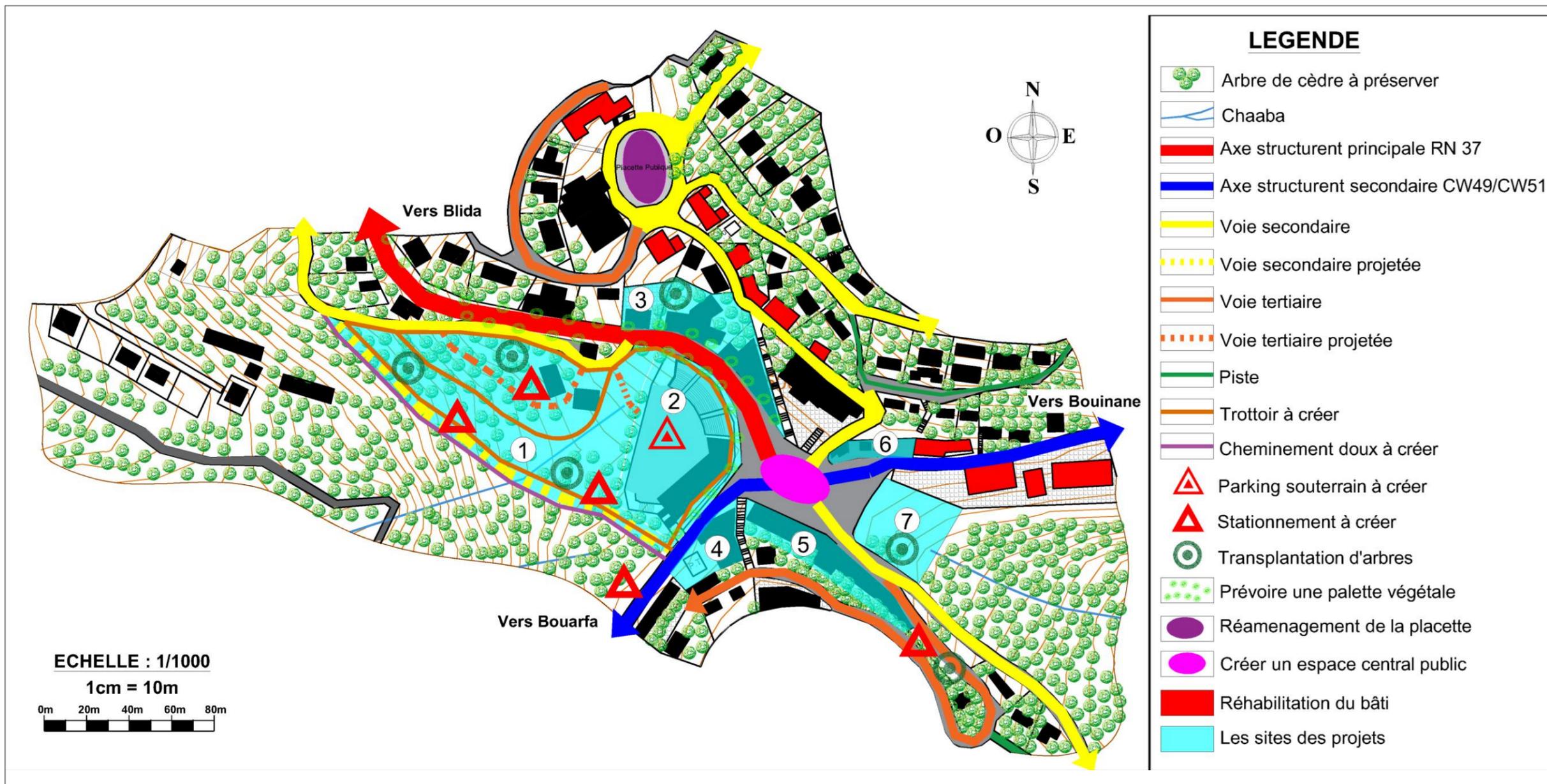
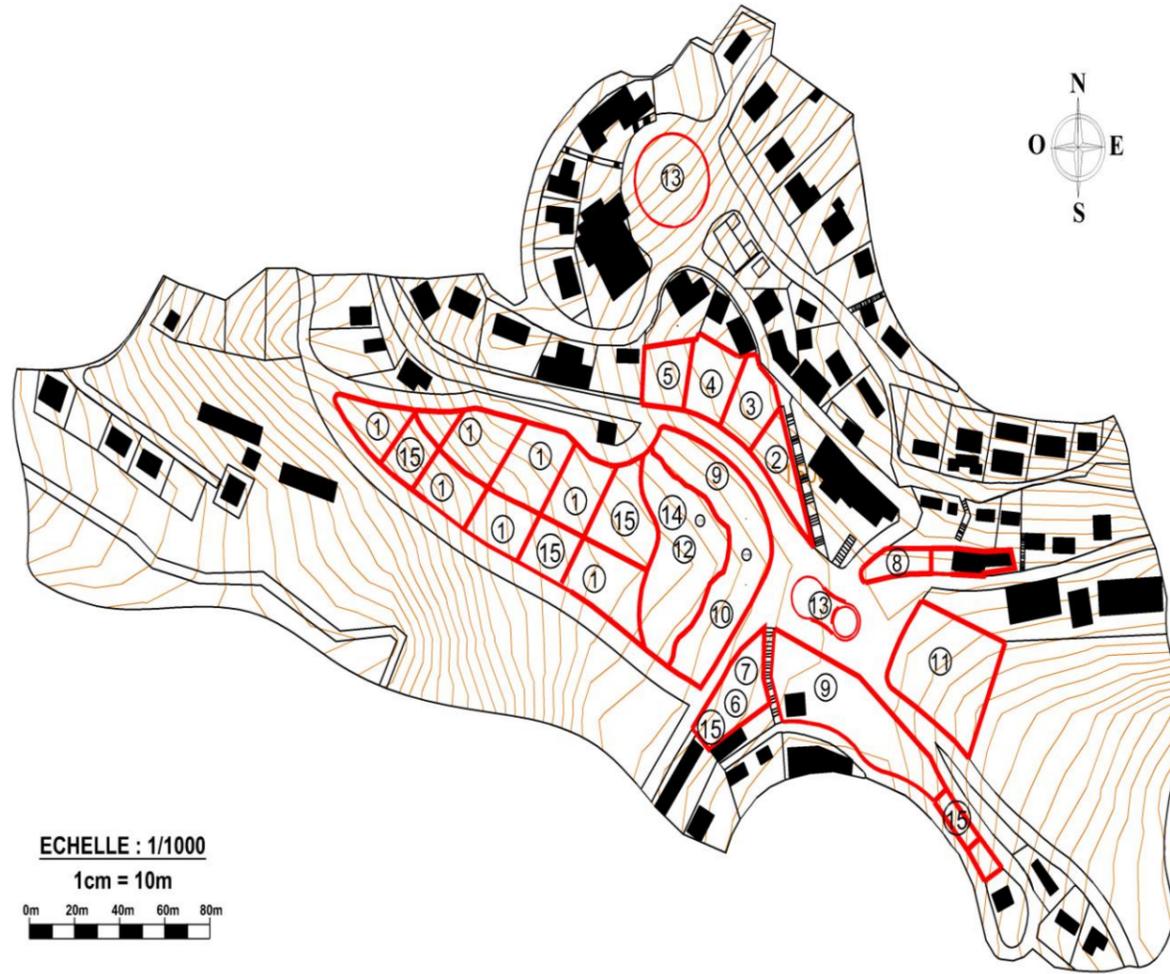


Schéma d'objective



ECHELLE : 1/1000

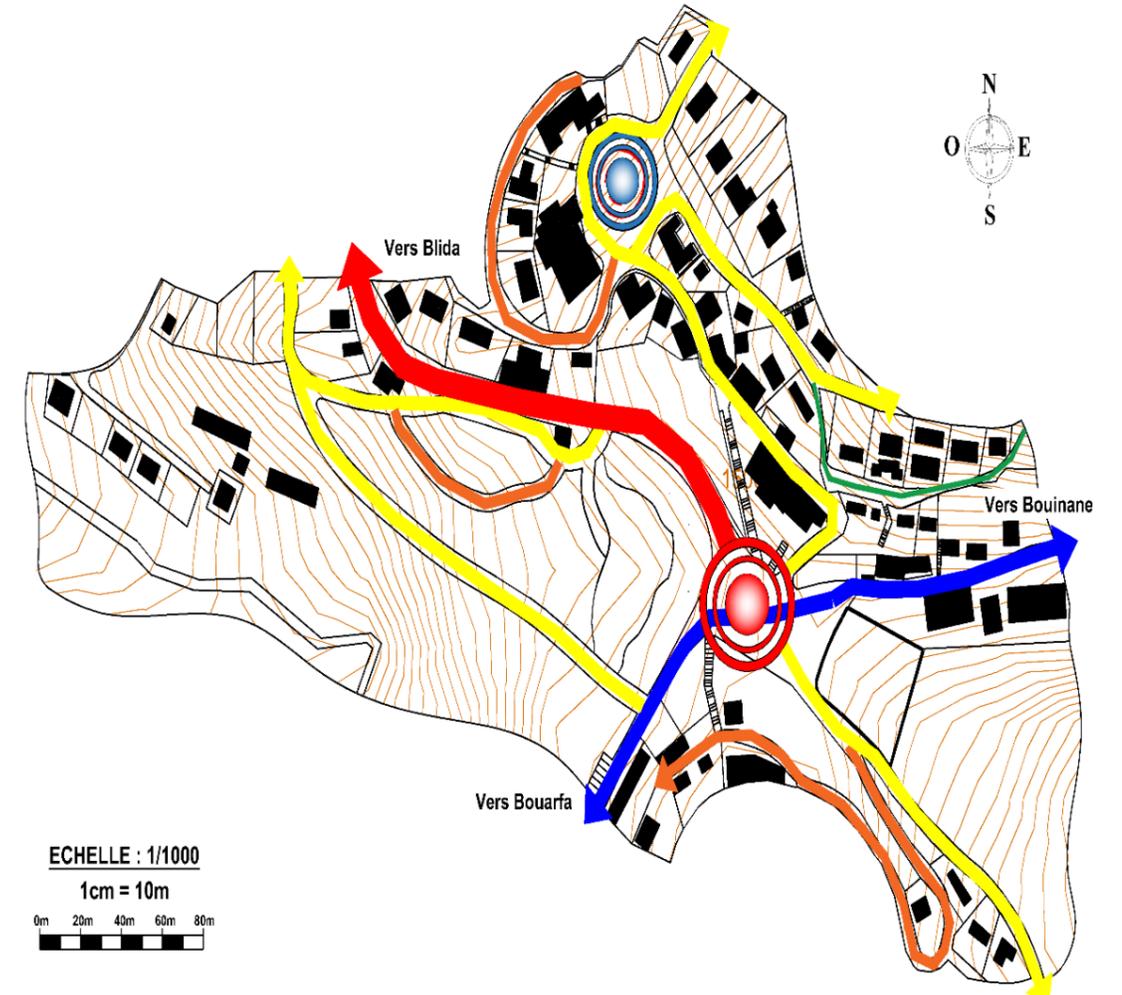
1cm = 10m



programme proposer

- | | | | |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------------------|----------------------|
| ① Habitat semi collectif | ⑤ Maison de maintenance | ⑨ Commerce +Appart hôtel | ⑬ Placette public |
| ② Office de tourisme | ⑥ Centre de santé | ⑩ Hôtel | ⑭ Parking souterrain |
| ③ Banque | ⑦ Pharmacie | ⑪ Centre Aquasportif | ⑮ stationnement |
| ④ Service infrastructure | ⑧ APC | ⑫ Place public (marché hebdomadaire) | |

Plan de parcellisation



ECHELLE : 1/1000

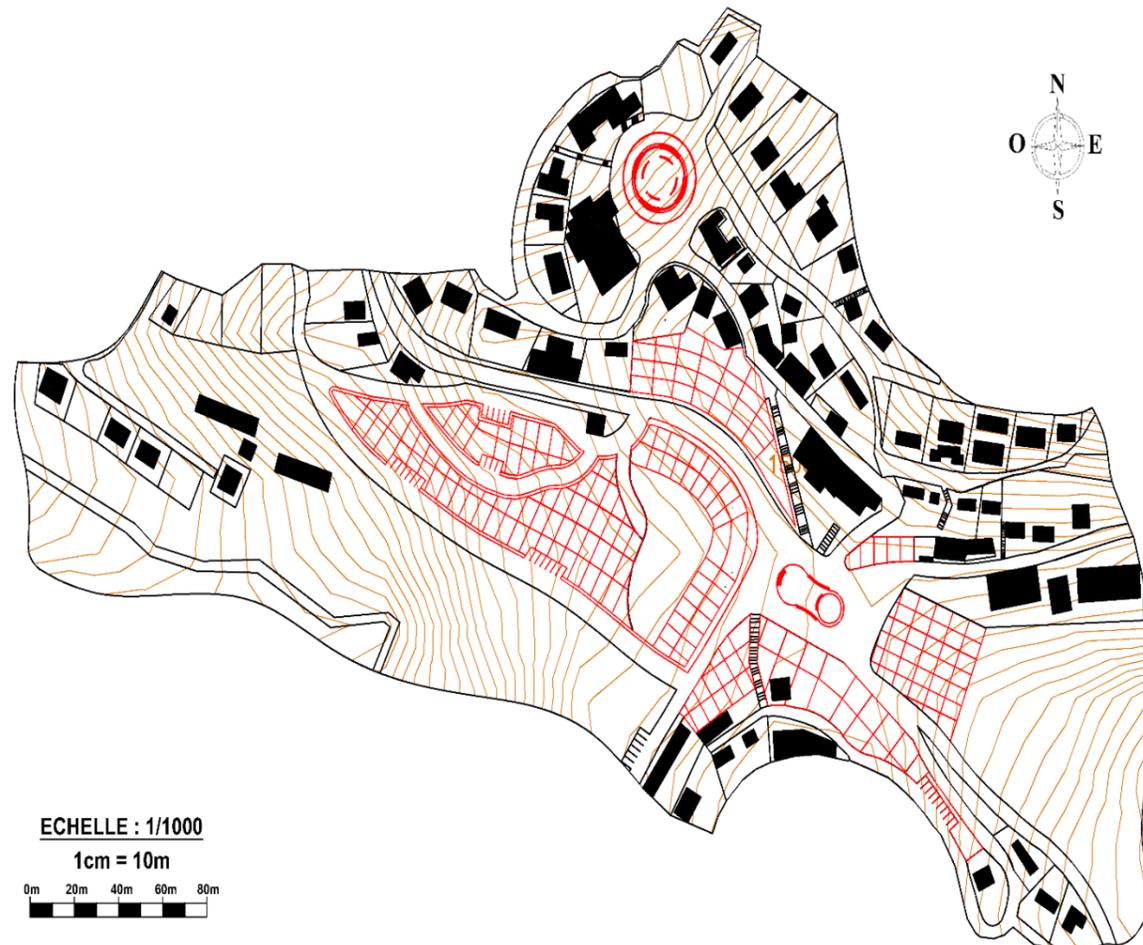
1cm = 10m



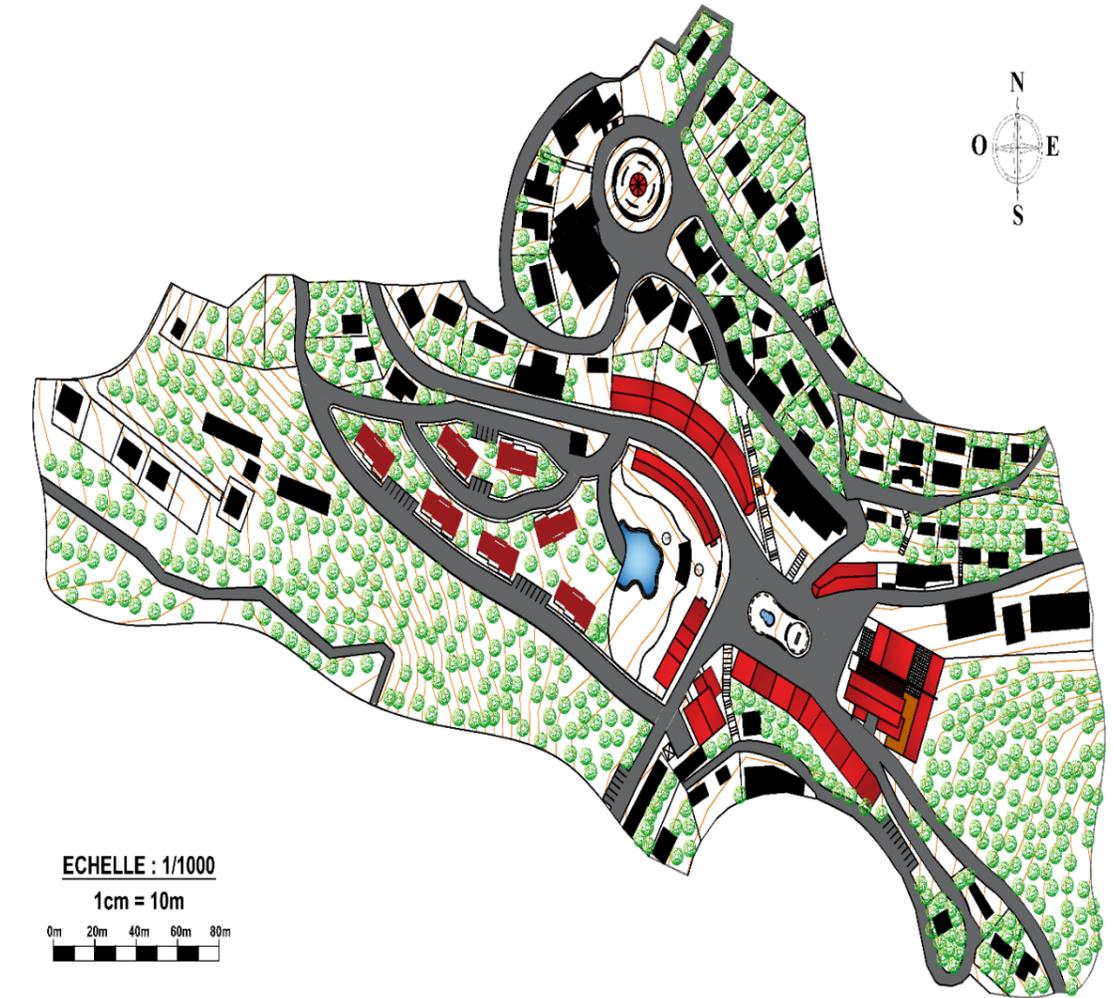
LEGENDE

- | | | |
|--------------------------------------|-----------------|-------------------|
| Axe structurent principale RN 37 | Voie secondaire | Noured 1er degré |
| Axe structurent secondaire CW49/CW51 | Voie tertiaire | Noured 2éme degré |

Affectation des voiries



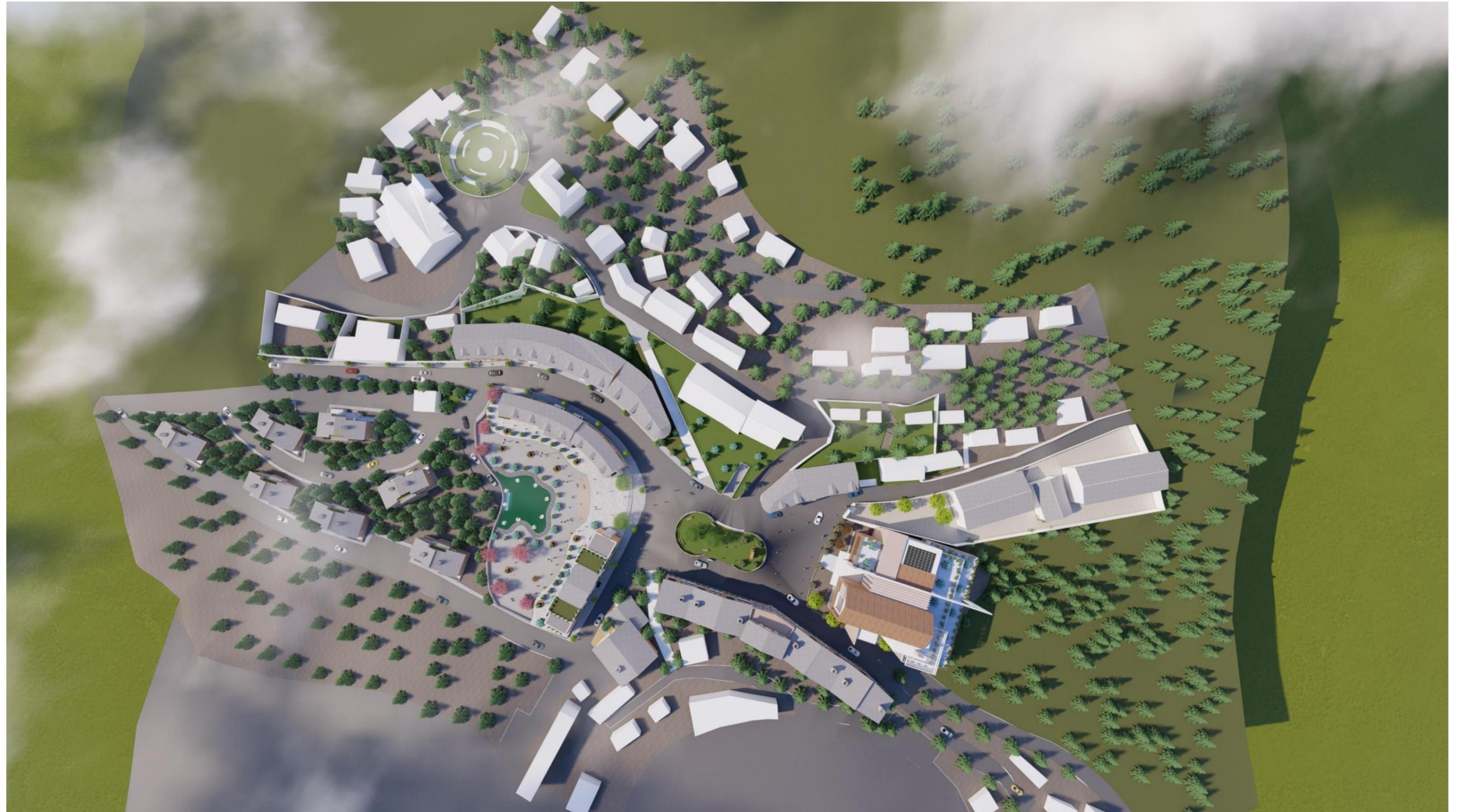
Plan de lotisation



Plein et vide



Plan d'aménagement



3d du projet urbain



Accès du parking public



vue aérienne du centre



Vue aérienne du centre du village



Place public



Place public + marche hebdomadaire



centre

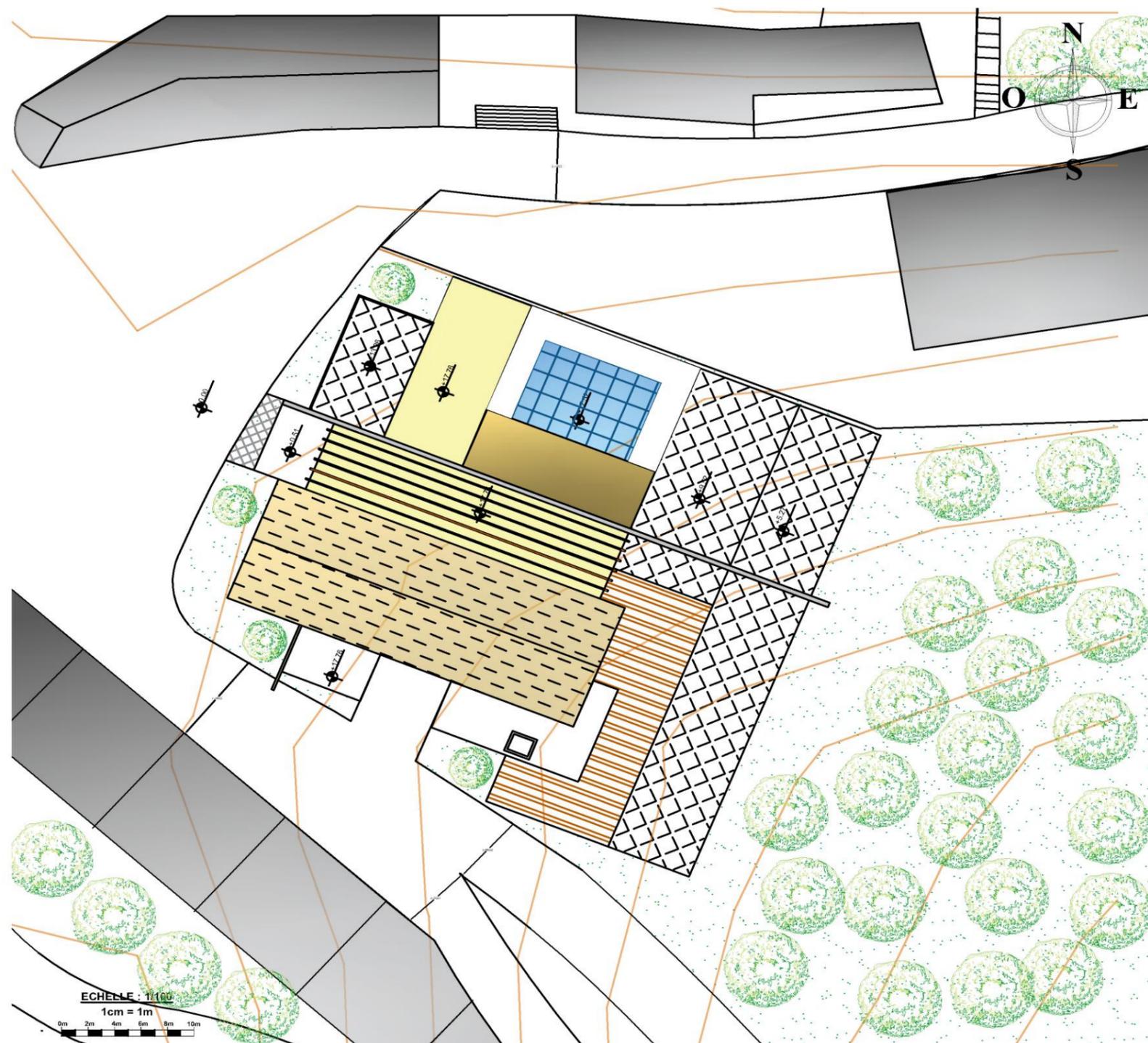


Centre du village (place public entouré d'équipements)

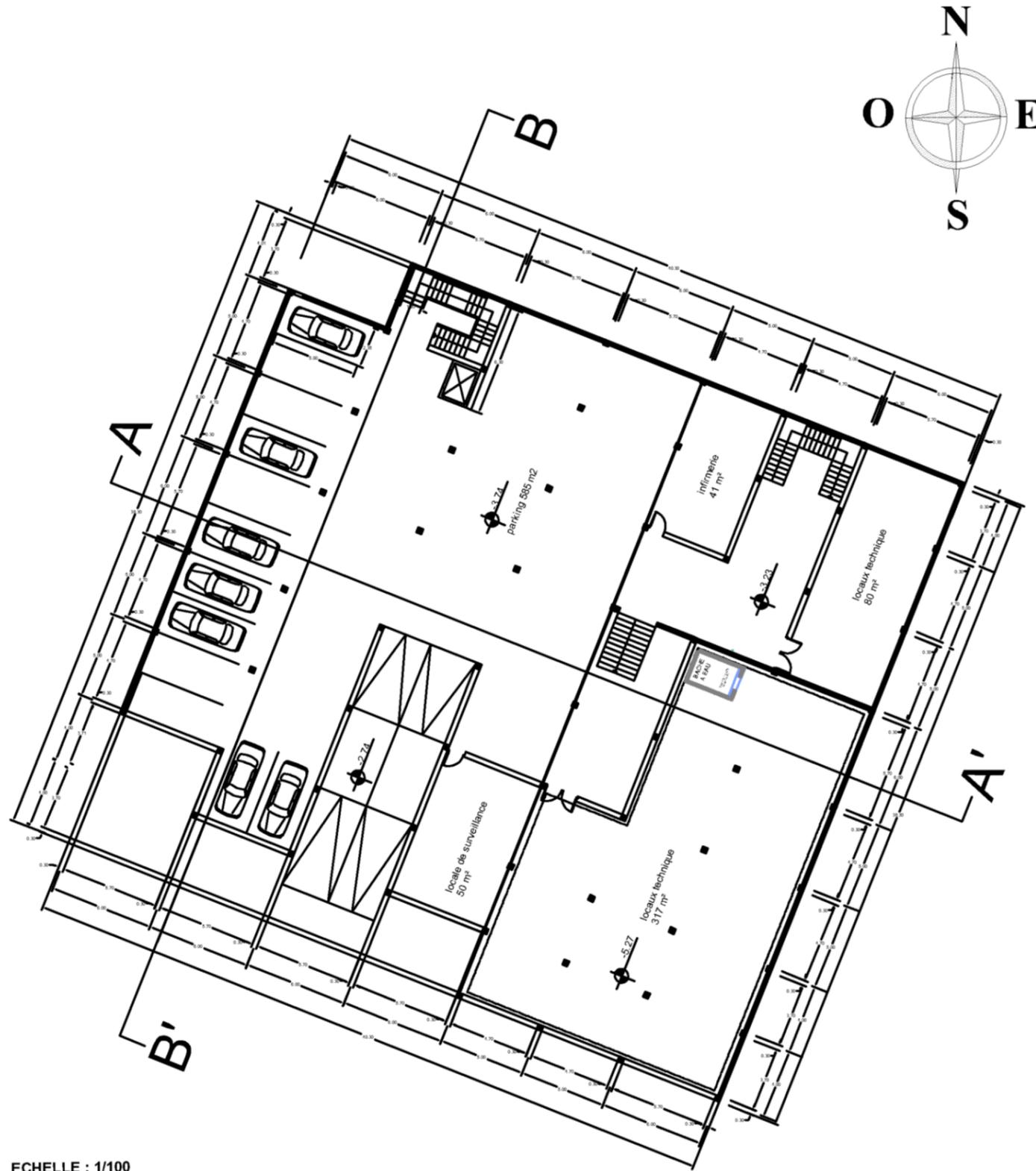


Facade de la route nationale 37

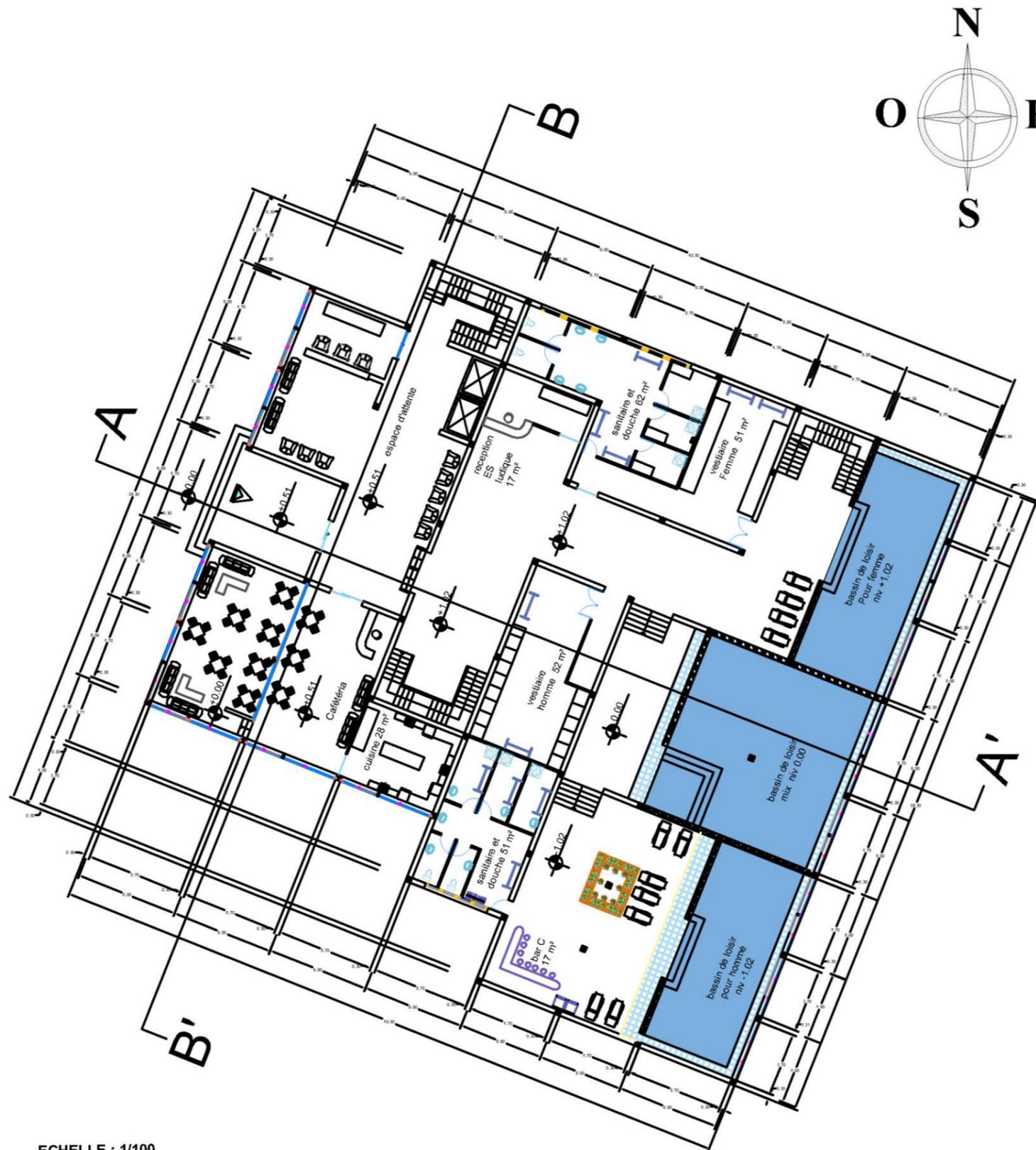
Projet architecturale



Plan de masse

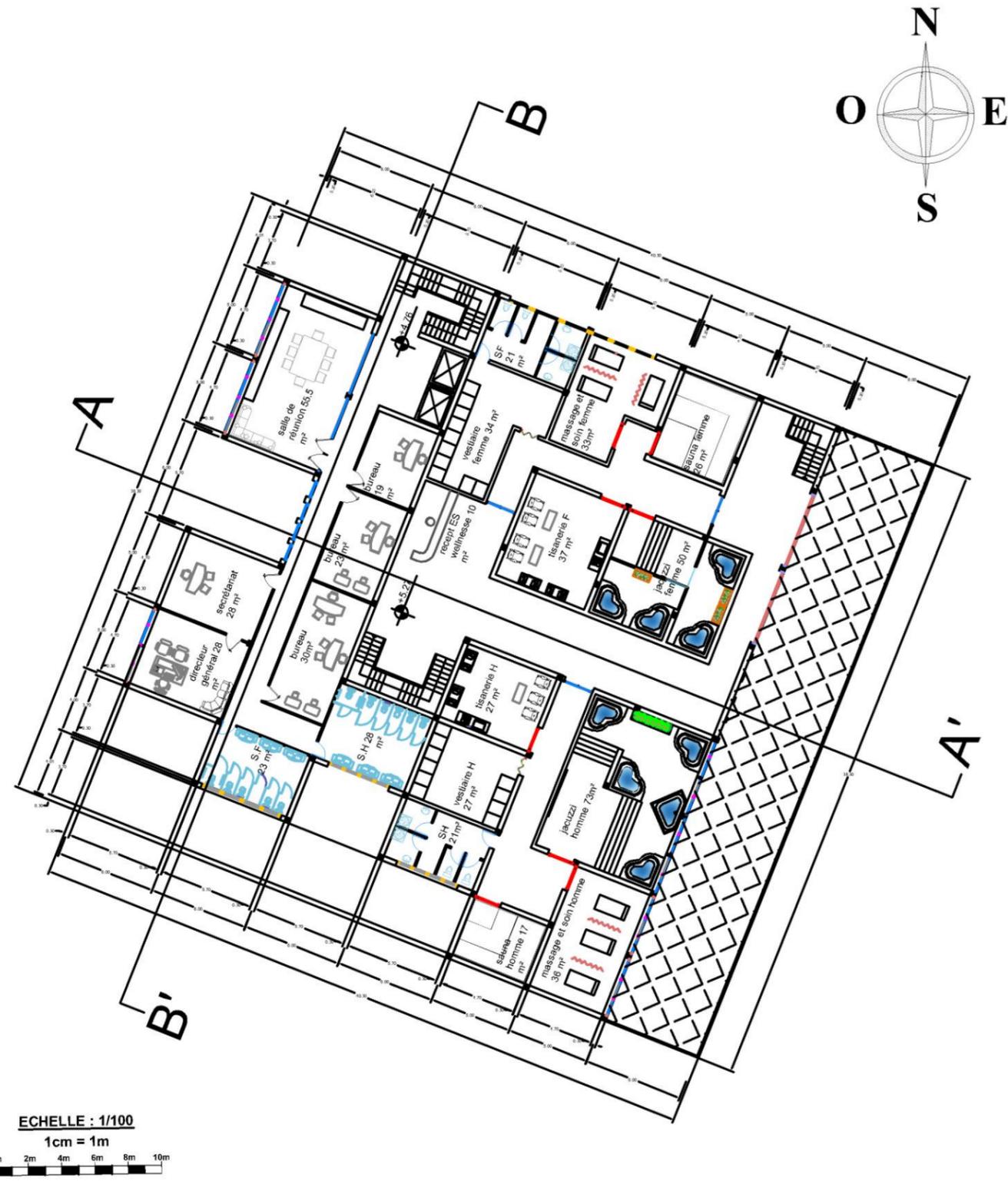


Plan de Sous-sol

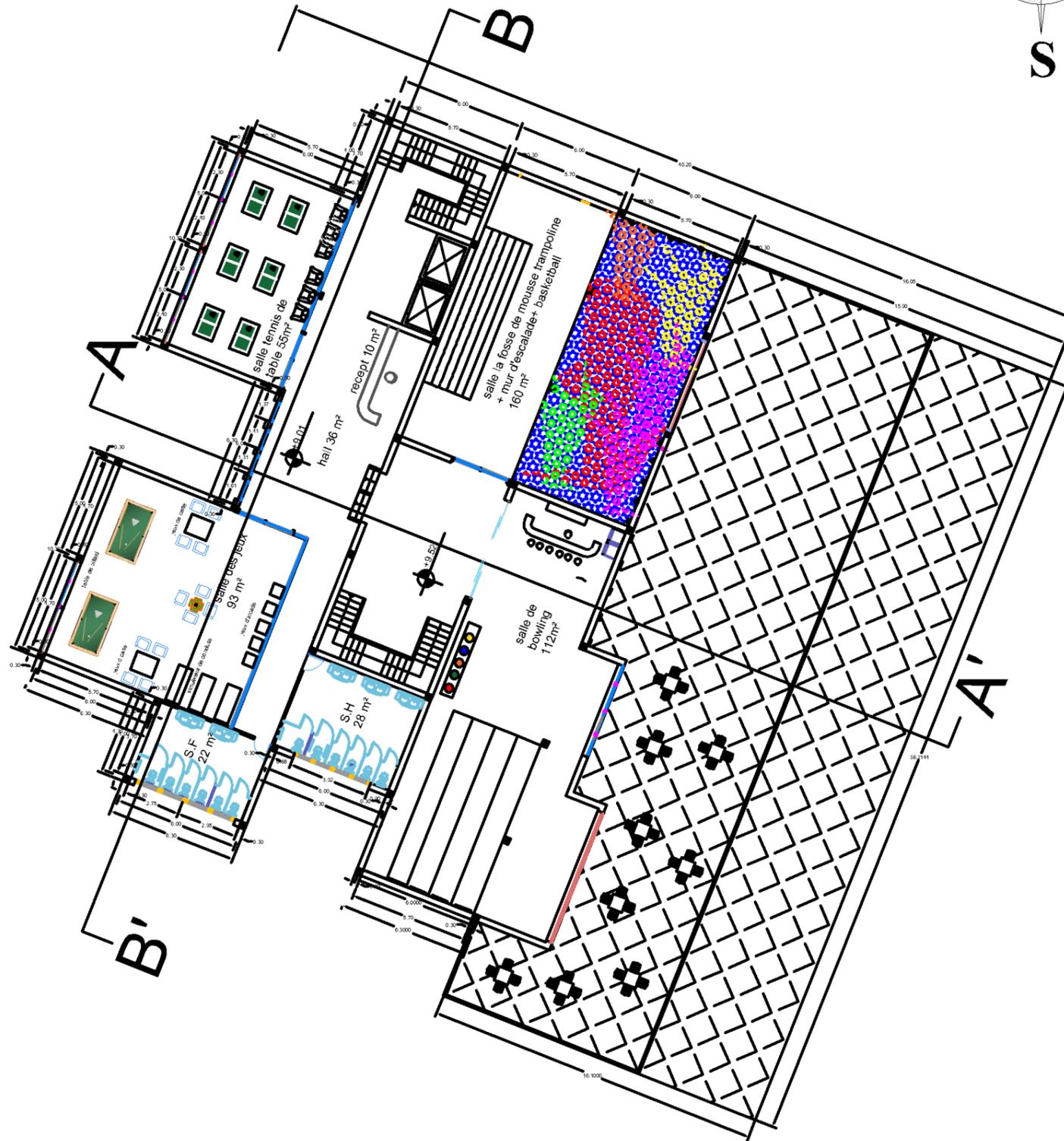
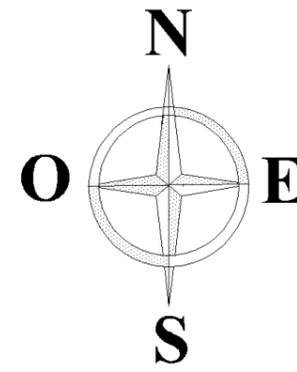


ECHELLE : 1/100
 1cm = 1m
 0m 2m 4m 6m 8m 10m

Plan du 1 rez de chaussée



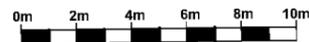
Plan du 1 ère étage

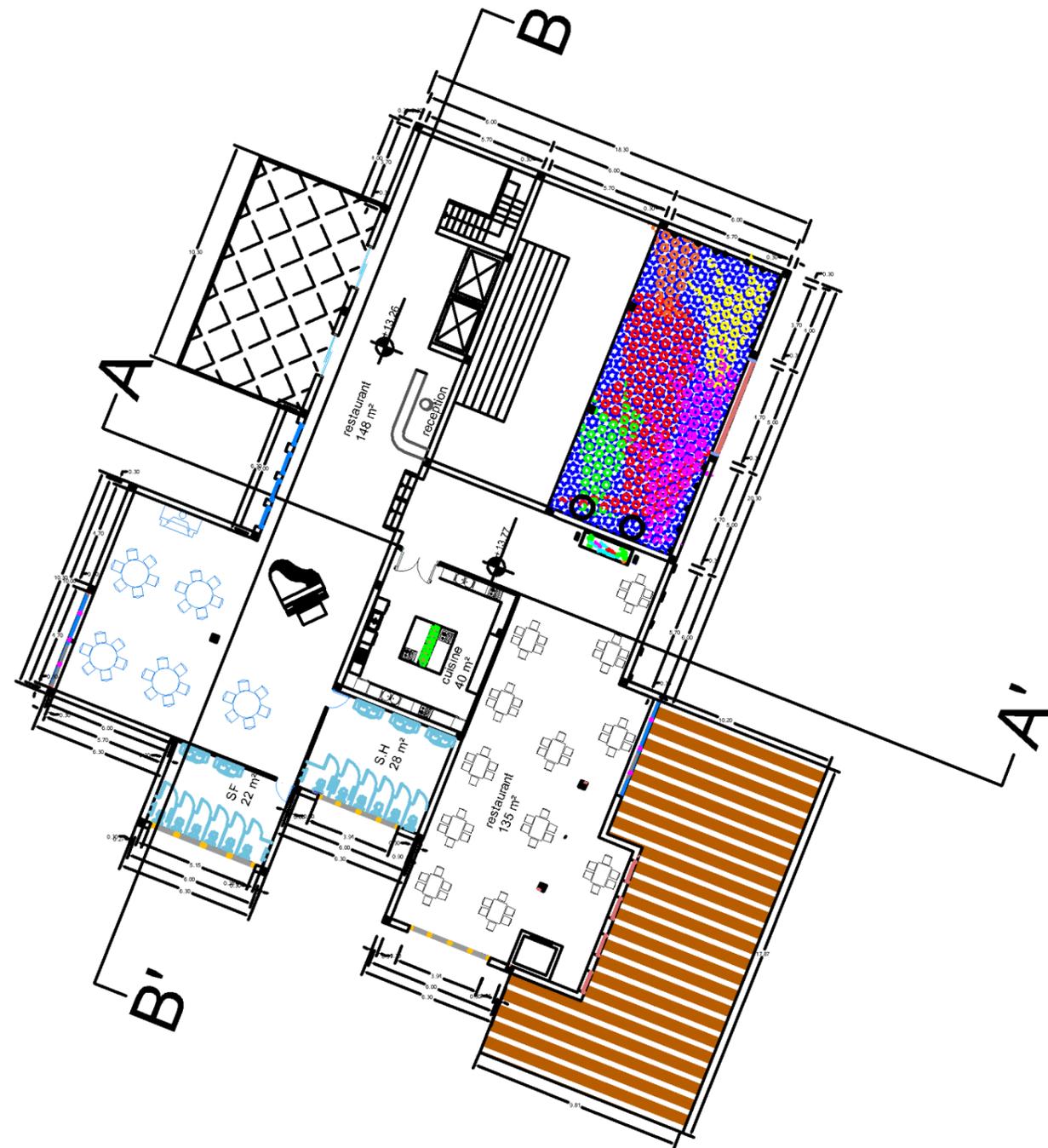
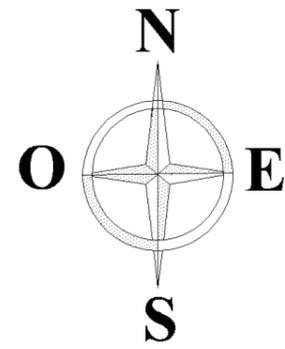


Plan du 2ème étage

ECHELLE : 1/100

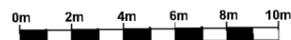
1cm = 1m



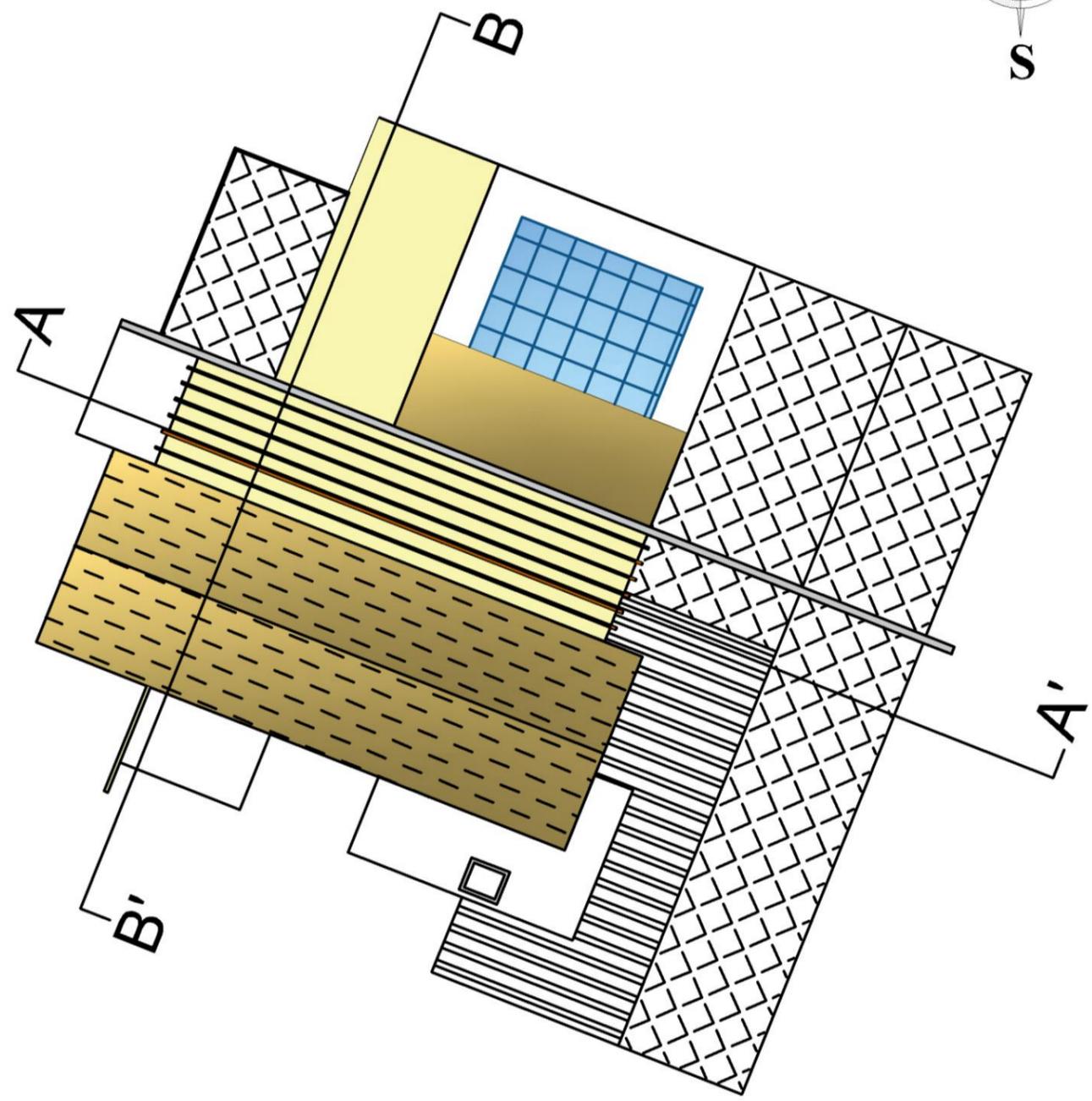
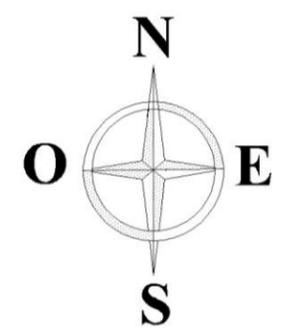


ECHELLE : 1/100

1cm = 1m

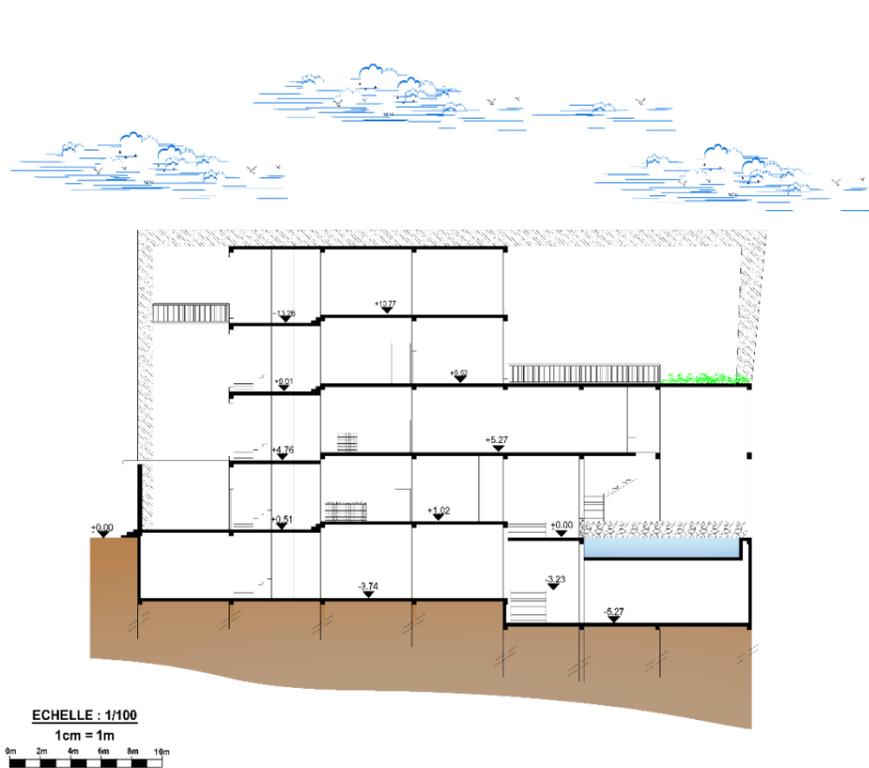


Plan du 3^{ème} étage

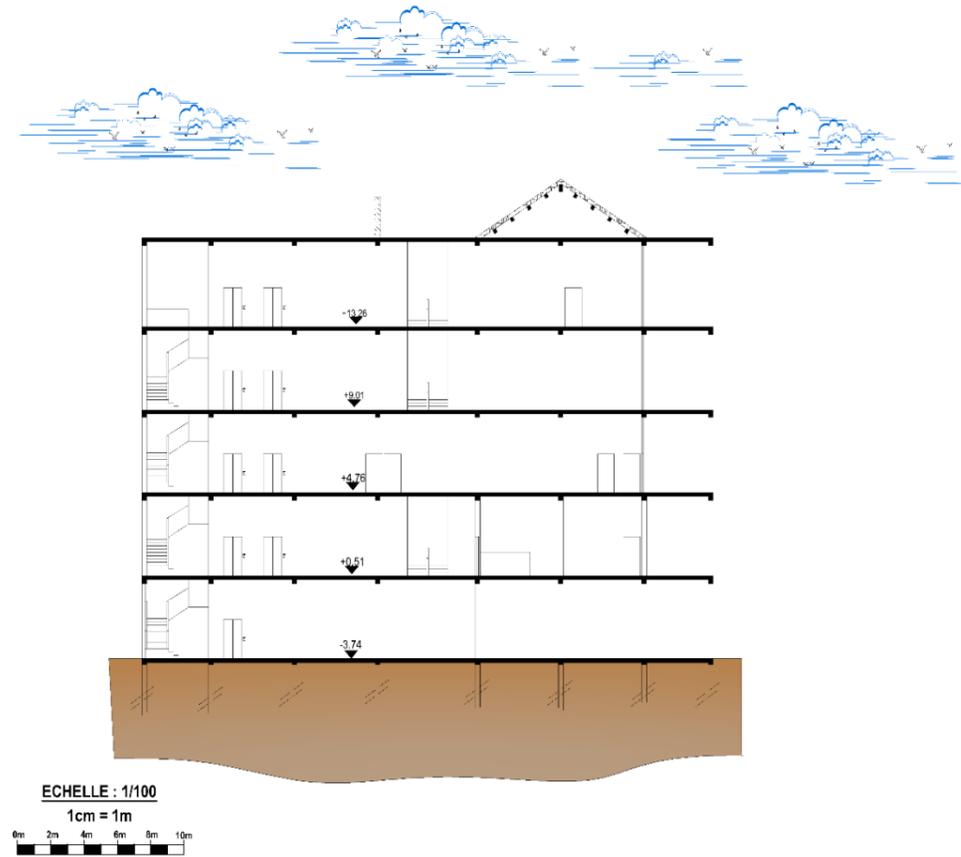


ECHELLE : 1/100
1cm = 1m
0m 2m 4m 6m 8m 10m

Plan de toiture



Coupe AA



Coupe BB

Les façades du projet architectural



La façade postérieure



La façade postérieure



Les façades latérales

